

Plan de Développement Communal de Grand-Popo, 2^{ème} génération : 2013-2018



Le Plan de Développement Communal de Grand-Popo 2013-2018 actualisé est présenté en deux volumes :

- le premier présent le diagnostic actualisé du territoire de Grand-Popo ;
- le second est le document de planification et de programmation des actions de développement

Appui technique et financier : GIZ, dans le cadre du du Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal (PDDC) - Opérateur technique : **GFA Consulting Group**

Accompagnement technique de l'équipe communale :



Tél : +229 21 30 96 50 – fax : +229 21 30 34 25 – 01 bp 3063 Cotonou– r.c.c.m RB/COT/07 B 1620 – n° ifu : 3200700056717 - Site Web : www.impactconsultants-benin.com

Septembre 2013

Table des matières

REMERCIEMENTS	IV
SIGLES ET ABREVIATIONS	V
LISTE DES TABLEAUX	VII
LISTE DES GRAPHIQUES	VIII
RESUME EXECUTIF	IX
0. INTRODUCTION	1
0.1. CONTEXTE	1
0.2. DEMARCHE	1
0.3. ANALYSE DE LA PARTICIPATION	3
1. DU BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC, 1ERE GENERATION ET A L'ETAT DES LIEUX DES POTENTIALITES ET CONTRAINTES DU TERRITOIRE DE GRAND-POPO	5
1.2. TERRITOIRE DE GRAND-POPO DANS LE BENIN ET DANS LE DEPARTEMENT DU MONO	6
1.3. POPULATION DE GRAND-POPO ET TENDANCES A L'HORIZON DU PDC	9
1.4. BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC, PREMIERE GENERATION	10
1.4.1. RAPPEL DE LA LOGIQUE D'INTERVENTION DU PDC 1 2004-2009	10
1.4.2. BILAN PHYSIQUE	10
1.4.3. BILAN FINANCIER	11
1.4.4. PERCEPTION PAR LES ACTEURS DES CHANGEMENTS INDUITS PAR LA MISE EN ŒUVRE DU PDC, 1ERE GENERATION	12
1.5. PROFIL DE LA PAUVRETE DE LA COMMUNE	13
1.5.1. PAUVRETE MONETAIRE ET NON MONETAIRE	13
1.5.2. INEGALITES DANS LA REPARTITION DES DEPENSES	14
1.6. POTENTIALITES, CONTRAINTES, OPPORTUNITES ET MENACES DU TERRITOIRE DE GRAND-POPO	16
1.7. PRINCIPAUX DEFIS DU TERRITOIRE DE GRAND-POPO	25
1.7.1. LES SECTEURS SOCIAUX	25
1.7.2. ECONOMIE LOCALE	27
1.7.3. GOUVERNANCE LOCALE	28
1.7. 4. AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	29
2. CADRE STRATEGIQUE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE GRAND-POPO 2013-2018	31
2.1. VISION DE DEVELOPPEMENT	32
2.2. OBJECTIF PRINCIPAL DU PDC	32
2.3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES	32
2.3.1. ORIENTATION STRATEGIQUE 1 : PROMOUVOIR LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET LA LUTTE CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE	33
2.3.2. ORIENTATION STRATEGIQUE 2 : RENFORCER LA QUALITE ET L'ACCES INCLUSIF DES POPULATIONS NOTAMMENT DES POPULATIONS PAUVRES AUX SERVICES SOCIAUX DE BASE	37

2.3.3. ORIENTATION STRATEGIQUE 3 : AMELIORER LA GOUVERNANCE LOCALE	44
2.3.4. ORIENTATION STRATEGIQUE 4 : ASSURER LE DEVELOPPEMENT EQUILIBRE ET DURABLE DU TERRITOIRE COMMUNAL	47
2.4. ANALYSE DE LA COHERENCE DES ORIENTATIONS COMMUNALES AVEC LES ORIENTATIONS NATIONALES	51
3. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE DE GRAND-POPO 2013-2017	53
3.1. BUDGET D'INVESTISSEMENT SIMULE POUR LES 5 PROCHAINES ANNEES	54
3.2. PROJETS	60
3.3. CADRAGE OMD ET PROJETS	60
3.4. PROGRAMME ECONOMIE LOCALE	64
3.5. PROGRAMME SOCIAL	70
3.6. PROGRAMME GOUVERNANCE LOCALE	75
3.7. PROGRAMME AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT	77
3.8. COUT ESTIME DU PDC PAR PROGRAMME	80
3.9. COUT ESTIME DU PDC SUIVANT LES DOMAINES DE DEVELOPPEMENT ET PAR ARRONDISSEMENT	82
3.9. MECANISMES ET STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE DU PDC	83
3.9.1. POPULARISATION DU PDC	83
3.9.2. MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES	83
3.9.3. SUIVI ET EVALUATION DU PDC	85
3.10. CONDITIONS NECESSAIRES POUR LA REUSSITE DE LA MISE EN ŒUVRE DU PDC	87
4. DOCUMENTS CONSULTES	88
5. ANNEXES	89

Remerciements

Chers citoyens, chères citoyennes, notre commune vient d'actualiser son Plan de Développement Communal (PDC) sur la période 2013-2018. En posant cet acte, elle s'est conformée à l'article 84¹ de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin.

Ce processus d'actualisation de notre PDC a duré dix (10) mois et a mobilisé tous les acteurs à tous les échelons de notre territoire (villages, arrondissements, commune).

Je voudrais remercier tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce processus de planification du développement de notre territoire. De façon spécifique, il s'agit :

- des membres du Conseil Communal, des Conseils d'Arrondissement et des Conseils de Village pour leur engagement et leur disponibilité
- des membres du Comité de pilotage pour leur engagement et leur disponibilité
- des cadres et agents des services communaux et des services déconcentrés de l'Etat pour leur disponibilité
- des membres des organisations de la Société Civile pour leur disponibilité et leur contribution
- des personnes ressources de la commune et de la diaspora
- l'équipe du GFA/PDDC (PAPDC) à travers la coopération Allemande pour son assistance technique et financière
- l'équipe du Bureau d'études IMPACT CONSULTANTS pour la facilitation du processus et leur contribution.

Le prochain défi de la commune est de concrétiser les projets inscrits dans notre PDC. Pour cela, la commune doit mobiliser la somme de six milliards cent soixante quatre millions (6 164 000 000 fcfa) au cours des cinq prochaines années.

Chaque citoyenne et citoyen doit s'acquitter de ses impôts et taxes et s'impliquer davantage avec conviction dans la gestion de notre commune.

Le Maire,

Clôtaire Benjamin ABLO

¹ la « commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie de l'ensemble de la population »

Sigles et abréviations

AEV	Adduction d'Eau Villageoise
CC	Conseil Communal
CCC	Communication pour un Changement de Comportement
CeCPA	Centre Communal de Promotion Agricole
CIED	Conseil intercommunal d'Eco-Développement lagunes côtières
CIM	Clarification Internationale Maladie
CIPE	Centre des Impôts de Petites Entreprises
CONAFIL	Commission Nationale des Finances Locales
CPS	Centre de Promotion Sociale
CTB	Coopération Technique Belge
DAO	Dossier d'Appel d'Offre
EMICOV	Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FAIA	Facilité d'Appui aux Investissements Agricoles
FAFA	Facilité d'Appui aux Filières Agricoles
FENU	Fonds d'Équipement des Nations Unies
GF	Groupement Féminin
GI	Groupement Intercommunal
GIZ	Coopération Allemande
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
IEC	CCC (Communication pour un Changement de Comportement) au lieu de IEC
MAEP	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage et de la Pêche
MIILD	Moustiquaire Imprégnée d'Insecticides à Longue Durée
OMD	Objectif du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation non Gouvernementale
OEV	Orphelins Enfants Vulnérables
PACTE	Projet d'Appui aux Collectivités Territoriales
PAGEFCOM	Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PAPDC	Programme d'Appui à la mise en œuvre des Plans de Développement Communaux
PARIEFIC	Plan d'Actions Communal de Redressement Institutionnel, Economique et Financier
PDC	Plan de Développement Communal
PDDC	Programme d'Appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PDDSE	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation au Bénin
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PHAC	Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal
PLAGE	Programme Local d'Aménagement et de Gestion de l'Environnement
PNLP	Programme National de Lutte contre le Paludisme
PONADEC	Politique Nationale de la Décentralisation et de la Déconcentration
PPSLP	Programme Plurisectoriel de Lutte contre le Paludisme
PTF	Partenaire technique et Financier

PUASA	Programme d'Urgence d'Appui à la Sécurité Alimentaire
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SAFIC	Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités locales
SCRP	Stratégie de Croissance pour la Réduction de la Pauvreté
SDAC	Schéma Directeur d'Aménagement Communal
SERHAU SA	Société Régionale de l'Habitat de l'Aménagement et d'Urbanisme
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
TBE	Taux Brut d'Encadrement
TBERH	Taux d'Effort Budgétaire en Ressources Humaines
TDR	Termes de Référence
TEC	Taux d'Effectif Communal
TNE	Taux Net d'Encadrement
TPI	Traitement Préventif Intermittent
TRH	Taux d'Effort en Ressources Humaines
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UNICEF	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance
UMALGA	l'Union des Maraîchers du Littoral Grand-Popo-Agoué
UVS	Union Villageoise de Santé
VIH-SIDA	Virus Immuno Déficience Acquis

Liste des tableaux

Tableau 1 : Différentes étapes du processus d'actualisation du PDC, 1ère génération en PDC, 2ème génération de Grand-Popo	2
Tableau 2 : Réalisations physiques par programme et par objectif global de 2004-2012	10
Tableau 3 : Evolution comparée de l'incidence de la pauvreté monétaire et non monétaire	14
Tableau 4 : Matrice SWOT	16
Tableau 5 : Orientations stratégiques de développement	32
Tableau 6 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 1	34
Tableau 7 : Tableau 8 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 2	39
Tableau 8 Tableau 8 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 3	45
Tableau 9 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 4	48
Tableau 10 : Analyse de la cohérence des orientations communales et nationales	52
Tableau 11: Budget d'investissement selon l'hypothèse 1 : La capacité d'investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 5% l'an durant les cinq prochaines années	54
Tableau 12 : Budget d'investissement selon l'hypothèse 2 : La capacité d'investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 10% l'an durant les cinq prochaines années	56
Tableau 13 : Budget d'investissement selon l'hypothèse 2 : La capacité d'investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 10% l'an durant les cinq prochaines années	58
Tableau 14 : Répartition des projets par domaine	60
Tableau 15 : OMD et projets	60
Tableau 16 : Programme économie locale	64
Tableau 17 : Programme développement social	70
Tableau 18 : Programme gouvernance locale	75
Tableau 19 : Programme aménagement du territoire	77
Tableau 20 : Coût des programmes et projets du PDC et plan de financement	80
Tableau 21 : Coût du PDC par programme et par arrondissement	82
Tableau 22 : Tableau de suivi d'un projet	86
Tableau 23 : Tableau de suivi des indicateurs du PDC	86
Tableau 24 : Tableau de suivi budgétaire du PDC	86
Tableau 25 : Modèle de fiche de projet 1	89
Tableau 26 : Modèle de fiche de projet 2	91
Tableau 27 : Modèle de fiche de projet 3	93
Tableau 28 : Modèle de fiche de projet 4	95
Tableau 29 : Coût estimatif détaillé du PDC	96

Liste des graphiques

Figure 1 : Carte de situation de la commune de Grand-Popo dans le Bénin	6
Figure 2 : Carte de situation de la commune de Grand-Popo dans le département du Mono	7
Figure 3 : Moyenne de pluie mensuelle et température moyenne annuelle de 19981-2009	9
Figure 4 : Evolution de la population de Grand-Popo à l'horizon du PDC, 2 ^{ème} génération	9
Figure 5 : Evolution des deux facettes de la pauvreté dans la commune de Grand-Popo entre 2006-2011	13
Figure 6 : Evolution de l'indice de Gini entre 2007-2009 dans la commune de Grand-Popo comparée à celui du département du Mono et du Bénin	14
Figure 7 : Evolution du taux net de scolarisation (6-11 ans) comparée à la cible de l'OMD 2 en 2015	25
Figure 8 : Etat de la gouvernance locale en 2010	28
Figure 9 : Profil de développement de la collectivité	30
Figure 10 : Répartition (%) du budget du PDC par programme	81
Figure 11 : Répartition (%) du coût du PDC par arrondissement	83

Résumé exécutif

La Commune de Grand-Popo s'est dotée en 2004 d'un Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) sur un horizon de 25 ans et de son PDC sur un horizon de 10 ans assorti d'un programme quinquennal sur la période 2004-2009.

Pour se conformer à l'article 84² de la loi N° 97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin, la commune de Grand-Popo avec l'appui technique et financier du PDDC/GIZ a décidé d'actualiser son Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et son Plan de Développement Communal (PDC).

Le processus d'actualisation du SDAC s'est déroulé de 2011 à 2012 et a permis aux acteurs d'actualiser les options d'aménagement de leur territoire sur l'horizon 2012-2025.

L'actualisation du PDC de Grand-Popo a démarré le 24 octobre 2012 par un atelier de lancement présidé par le Maire de la commune. Le processus est rentré dans sa phase active en décembre 2012.

La méthodologie de l'actualisation du PDC s'appuie sur celle relative à l'élaboration du PDC, deuxième génération, contenue dans le Guide élaboré par le ministère en charge de la décentralisation. Cette méthodologie s'est appuyée également sur celle mise au point par le Programme d'Appui aux Collectivités Territoriales (PACTE) dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de Route et du Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités Locales (SAFIC)³ de la commune.

Elle a également valorisé les résultats des planifications sectorielles réalisées ou en cours, disponibles sur la commune. Il s'agit essentiellement du Plan d'Action Communal de Redressement Institutionnel, Economique Financier (PARIEFIC), du Plan d'Hygiène et d'Assainissement, du Plan de Contingence, de la Programmation Eau.

Le processus s'est déroulé en 5 étapes :

- Préparation
- Actualisation du diagnostic socio-culturel, économique, financier, institutionnel, environnemental
- Planification
- Programmation
- Validation et adoption.

L'une des caractéristiques de ce processus est le démarrage du diagnostic à partir du niveau village. Sur 44 villages que compte la commune, 37 conseils de village ont tenu une session extraordinaire pour faire le bilan de la mise en œuvre du PDC, faire l'état des lieux de leur village et proposition des actions à réaliser au cours des cinq prochaines années.

Le processus a été participatif et a mobilisé tous les acteurs de la commune à chaque étape.

² la « commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie de l'ensemble de la population »

³ C'est une démarche concertée développée par le Fonds d'Équipement des Nations Unies (FENU)

➤ **Bilan de la mise en œuvre du PDC, première génération et profil de la pauvreté**

Le PDC, première génération, de Grand-Popo compte trois programmes. Chaque programme est décliné en plusieurs activités. Au total, 112 activités ont été programmées, 46 activités ont été réalisées de 2004 à 2012 soit un taux de réalisation de 41,1%.

Au cours de la période 2004-2009 qui correspond à celle de mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération, 577 millions d'investissements ont été réalisés pour une prévision de 2,5 milliards soit un taux de réalisation de 23,1%.

Au cours de la période 2010-2012, la Commune a investi 735 millions soit 1,2 fois plus que ce qu'elle a investi en cinq ans.

Selon les populations rencontrées, les changements perceptibles induits par la mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération se traduisent par :

- l'amélioration du cadre de travail des écoliers et des enseignants
- l'augmentation de la scolarisation des enfants dans l'enseignement primaire et maternel
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Ces changements se traduisent par une baisse de la pauvreté non monétaire qui est passée de 46,89% en 2006 à 30,2% en 2007.

Toutefois, beaucoup de ménages vivent encore dans la précarité. Cette précarité touche plus les ménages des arrondissements d'Avlo et de Djanglanmey.

En effet, de 2007 à 2011, l'incidence de la pauvreté a augmenté de 26,46 points en passant de 21,2% en 2007 à 47,67% en 2011. Ce qui signifie que 5 ménages sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Quant à la pauvreté non monétaire, elle a également augmenté en passant de 30,2% en 2007 à 33,5% en 2009.

➤ **Principaux défis du territoire de Grand-Popo au cours des cinq prochaines années**

Les défis que l'équipe communale de Grand-Popo doit relever au cours des cinq prochaines années sont nombreux et se résument en ces termes :

- l'accès difficile et non équitable à un enseignement maternel et primaire de qualité
- le faible taux d'achèvement dans l'enseignement primaire
- la faible fréquentation des formations sanitaires
- l'accès difficile à des soins de santé de qualité surtout dans certaines localités d'accès difficile
- la vulnérabilité des enfants de la commune et l'accès difficile à des services de protection
- la faible couverture du réseau SONEB et des autres infrastructures hydrauliques
- la faible couverture du réseau électrique et l'accès difficile aux autres sources énergétiques
- le faible accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- l'accès difficile à des services d'hygiène et d'assainissement de base : faible couverture en latrines et en ouvrages d'assainissement des eaux usées domestiques, faible couverture des services de ramassage des déchets solides ménagers, mauvaise gestion des déchets biomédicaux
- l'érosion côtière, les inondations annuelles et leurs conséquences sur la productivité des populations et sur leurs conditions

- le non fonctionnement de plusieurs conseils d'arrondissement et de village en raison de la faible appropriation par les élus locaux des textes de lois et le non paiement des indemnités de session aux élus locaux
- le faible engagement des membres du Conseil Communal pour le développement de leur territoire
- l'insuffisance du personnel qualifié et de moyens de travail dans l'administration communale
- l'occupation anarchique de l'espace communal notamment la bande côtière
- la mauvaise gestion des opérations de lotissement
- l'existence d'un réseau embryonnaire d'infrastructures d'assainissement des eaux pluviales dans les centres villes de Grand-Popo et Agoué
- la faible mobilité à l'intérieur de la commune et avec les localités limitrophes : la grande partie du réseau de voies (urbaines et pistes rurales) est de praticabilité difficile surtout pendant les saisons de pluies, absence d'une politique communale de transport
- l'utilisation abusive des intrants chimiques pour la production agricole notamment le maraîchage dans les arrondissements d'Agoué et de Grand-Popo entraînant la pollution des plans d'eau et de la nappe phréatique
- la dégradation du couvert végétal et en particulier de la mangrove entraînant la rareté et la menace d'extinction de certaines espèces végétales et animales
- les risques élevés d'insécurité auxquels sont confrontées les populations en raison de la position géographique de la commune (territoire transfrontalier, situé sur le corridor Lagos-Abidjan, coïncé entre l'océan Atlantique et le fleuve Mono)
- le faible niveau de développement des filières agricoles et le faible niveau de revenu des acteurs économiques
- la faible valorisation des potentialités économiques et touristiques
- le faible niveau d'équipements marchands de la commune
- l'incivisme fiscal
- l'insuffisance des ressources financières mobilisées
- l'absence d'un budget à vision de développement.

➤ **vision et objectif principal**

Les acteurs de Grand-Popo ont actualisé la vision de développement de leur territoire qui s'énonce comme suit :

«Grand-Popo de 2025, est un pôle touristique et agro-alimentaire prospère où l'eau et l'écosystème sont préservés pour les générations futures ».

L'objectif principal du PDC, 2^{ème} génération est de contribuer à **l'amélioration du niveau de vie des populations du territoire de Grand-Popo**. Celle-ci se traduira par une réduction de la pauvreté monétaire de 47,67% en 2011 à 41,67% d'ici 2018 et de la pauvreté non monétaire 33,5% en 2009 à 27,5% au moins en 2018.

➤ **Orientations et axes d'intervention**

Quatre orientations stratégiques ont été définies sur la période 2013-2018. Pour chaque orientation, des axes d'intervention et des résultats attendus ont été définis.

☞ **orientation 1 : Promouvoir le développement économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire**

La promotion du développement économique constitue un impératif pour le territoire de Grand-Popo afin qu'il amorce véritablement son développement. A cet effet, les efforts doivent être consentis pour réduire l'incidence de la pauvreté à travers les principaux axes suivants :

- l'accroissement du revenu des ménages notamment des ménages vulnérables à travers l'augmentation durable de la production agricole, halieutique et animale
- le soutien au développement durable de l'industrie touristique
- le renforcement du réseau d'infrastructures et équipements économiques
- l'assainissement des finances locales.

Les changements et résultats attendus sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Effets	Produits/résultats
Effet 11 : Le revenu des ménages agricoles notamment les ménages pauvres et vulnérables s'est accru durablement et ceux-ci ont accès de façon permanente à une alimentation suffisante et de qualité	P11 : Les aménagements hydro-agricoles à moindre coût pour la production agricole et halieutique en toute saison sont promus
	P112 : Les capacités des ménages agricoles dans la production, la transformation et la conservation des produits agricoles sont renforcées
	P113 : La production agricole est diversifiée grâce au renforcement des filières agricoles existantes et au développement de nouvelles filières (riz, banane, élevage)
Effet 12 : L'industrie touristique génère de revenus et d'emplois durables pour les populations et de recettes fiscales pour la commune et participe au renforcement des cultures entre les peuples	P121 : La bande côtière est dotée d'un plan d'aménagement et gérée de façon durable pour le développement du tourisme
	P122 : Les sites et patrimoine de la commune sont réhabilités et valorisés
	P123 : L'artisanat est développé et intégré aux activités touristiques
Effet 13 : Les échanges commerciaux se sont accrus	P131 : Le réseau d'équipements marchands de la commune est renforcé
Effet 14 : Les ressources financières de la commune ont cru et leur gestion est assurée de façon efficace et efficiente pour une réduction durable de la pauvreté	P141 : Le potentiel fiscal et non fiscal de la commune est maîtrisé
	P142 : La taxe sur le développement local est opérationnelle
	P143 : Les capacités des services communaux et déconcentrés sont renforcées
	P144 : Le secteur informel est progressivement intégré dans la fiscalité locale

☞ Orientation 2 : Renforcer l'accès inclusif et la qualité des services sociaux de base

Dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, eau potable, électricité, etc.), la commune doit accroître la couverture en infrastructures et équipements sociaux et améliorer la qualité des services fournis aux populations. Les principaux axes d'interventions sont :

- l'amélioration de la qualité et de l'accès aux services de base (Education, Santé, Eau potable et Assainissement) en vue d'atteindre les OMD 2 et 7 et de se situer sur le sentier des OMD 3, 4 et 5
- le renforcement de la couverture du réseau électrique et la promotion de l'utilisation des énergies renouvelables
- le renforcement du niveau d'équipements et d'infrastructures sportifs et de loisirs
- le renforcement de la sécurité des personnes, des biens et services.

Les changements et résultats attendus sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Effets	Produits
Effet 21: Tous les enfants en âge d'être scolarisés notamment les filles et les enfants vulnérables vont à l'école et achèvent le cours primaire	P211 : Tous les enfants (filles et garçons) en âge d'être scolarisés ont un accès équitable en toute saison aux infrastructures scolaires et à un enseignement de qualité
	P212 : Les enfants passent en classe supérieure et réussissent au CEP
Effet 22 : Les populations de 15 ans et plus ont un meilleur accès aux services d'alphabétisation	P221 : La couverture en centres d'alphabétisation est améliorée
	P222 : Les populations de 15 ans et plus bénéficient des cours d'alphabétisation
Effet 23: L'état de santé des populations notamment les populations pauvres et vulnérables s'est amélioré et celles-ci prennent une part active au développement socio-culturel de la commune	P231 : Les populations surtout les populations pauvres et vulnérables ont un meilleur accès aux soins de santé
	P232 : La couverture en formations sanitaires et en personnel soignant de qualité s'est améliorée
Effet 24 : Les populations notamment les populations pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures d'eau potable et utilisent l'eau potable pour ses besoins	P241 : La couverture en infrastructures d'eau potable est renforcée
	P242 : Les populations ont un meilleur accès aux services d'eau potable
Effet 25 : Les populations notamment les populations pauvres ont un meilleur accès aux ouvrages d'évacuation des excréta	P251 : La couverture en latrines institutionnelles et familiales s'est améliorée
Effet 26 : Les populations ont un meilleur accès aux services énergétiques durables	P261 : La couverture du réseau électrique s'est accrue
	P262 : L'accès des populations aux services des stations de pétrole et de distribution de gaz domestique et foyers améliorés a augmenté
Effet 27: Les populations notamment les enfants, les personnes handicapées et les OEV ont un meilleur accès aux services de protection	P271 : Les capacités du CPS sont renforcées
Effet 28 : La sécurité des populations, des biens et services est assurée efficacement sur l'ensemble du territoire de Grand-Popo	P281 : Les capacités des forces de sécurité publique et des populations de Grand-Popo sont renforcées

Orientation 3 : Améliorer la gouvernance locale

Les principaux axes d'intervention retenus pour améliorer la gouvernance du territoire de Grand-Popo sont :

- le renforcement des capacités des élus sur les textes de lois, leurs missions
- la promotion du genre dans toutes les instances de prise de décision
- l'amélioration de la participation des citoyens au processus de prise de décision à travers la mise en place des mécanismes participatifs (budget participatif, espaces multi-acteurs, etc.)
- l'amélioration de la performance de l'administration locale à travers l'amélioration du cadre de travail, des moyens et outil de travail, le recrutement et la formation du personnel qualifié, la responsabilisation du personnel
- le renforcement des partenariats avec les communes du Bénin et les autres partenaires.

Les changements et résultats attendus sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Effets	Produits
Effet 31 : Les organes élus communaux et infra-communaux et l'administration communale fonctionnent de façon efficace et offrent des services publics locaux de qualité aux citoyens avec la participation active de tous les acteurs	P311 : Le cadre de travail des agents est amélioré
	P312 : L'administration communale est dotée d'agents qualifiés suffisants et gérée selon la Gestion Axée sur les résultats
	P313 : Les organes élus communaux et infra-communaux sont fonctionnels
	P314 : Les mécanismes participatifs des populations au processus de prise de décision dans la gestion de la commune sont renforcés
Effet 32 : La commune renforce et développe le partenariat avec les communes, les PTF et les privés	P321 : La commune mobilise les partenaires techniques et financiers et le secteur privé autour de la mise en œuvre du PDC
	P322 : La commune de Grand-Popo renforce sa coopération décentralisée et son partenariat avec les communes du département du Mono et des autres départements du Bénin

☞ **Orientation 4 : Assurer le développement durable et équilibré du territoire communal**

L'orientation 4 est transversale aux trois autres orientations. Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- la maîtrise du développement spatial de la commune à travers la densification des pôles de développement de premier ordre (Grand-Popo, Agoué et Hila-Condji) et la planification des pôles de second ordre (Gbéhoué, Djanglanmey, Adjaha) en vue d'équilibrer le développement spatial du territoire communal
- l'amélioration du niveau d'équipements et d'infrastructures des espaces frontaliers
- l'amélioration de la mobilité dans la commune
- l'accroissement de la viabilité de l'environnement et de sa résilience aux changements climatiques.

Les changements et résultats attendus sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Résultats attendus	
Effet 41 : Les infrastructures et les activités économiques sont équitablement réparties sur le territoire	P411 : Les capacités de l'équipe communale en urbanisation et en aménagement du territoire sont renforcées
	P412 : L'urbanisation des arrondissements de Grand-Popo, d'Agoué et de Hillacondji est planifiée et gérée de manière rationnelle
	P413 : De nouveaux pôles de développement sont promus
Effet 42 : La mobilité à l'intérieur de la commune et avec les territoires environnants est renforcée	P421 : Le réseau d'infrastructures routières est renforcé
	P422 : Les services de transports se sont améliorés et diversifiés
Effets 43 : Les populations vivent dans un environnement sain où les pratiques de production et de consommation moins destructrices de l'environnement sont promues et les risques et catastrophes naturels sont préservés	P431 : La pollution liée aux déchets solides et liquides est réduite
	P432 : Les côtes et les berges lagunaires de la commune de Grand-Popo sont protégées et sécurisées
	P433 : La biodiversité des zones humides est préservée

	P434 : Le reboisement et les espaces verts sont promus
	P435 : Les capacités d'adaptation des ménages agricoles notamment les plus pauvres aux changements climatiques sont renforcées

➤ Projets et programmes

A partir des axes d'intervention, les acteurs ont identifié et retenu dix huit (18) projets. Ceux-ci se répartissent en quatre (4) programmes dont le coût total est estimé à 6 164 000 000 fcfa.

N°	Programme/projets	Budget communal	FADEC	Financements acquis auprès de partenaires	Financements à rechercher	TOTAL
1	Programme d'Appui à l'Economie locale	84	211,5	200	150,5	646
11	Projet: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH)	29,5	0	200	65,5	295
12	Projet d'Appui au Développement Touristique (PADT)	10	0	0	85	95
13	Projets de Développement des Infrastructures Economiques (PDIE)	23,5	211,5	0	0	235
14	Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)	21	0	0	0	21
2	Programme de Développement Social	304	541	950	491	2286
21	Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Enseignement Primaire (PAAEP)	150	330	90	111	681
22	Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP)	19	111	60	0	190
23	Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP)	15	100	600	0	715
24	Projet d'Appui à la Protection Sociale (PAPS)	10	0	0	60	70
25	Projet d'Accès aux Services Energétiques Durables	100	0	200	220	520
26	Projet de renforcement de la sécurité publique	10	0	0	100	110
3	Programme Gouvernance Locale	207	300	0	170	677
31	Projet de Modernisation de l'Administration Communale	147	300	0	0	447
32	Projet de Renforcement de la Démocratie Locale (PRDL)	60	0	0	170	230
4						
41	Programme Aménagement du Territoire et environnement	311,7	0	1076	1046,3	2434
42	Projet d'Aménagement et de Gestion Urbaine (PAGU)	220	0	500	589	1309
43	Projet de Développement des Transports (PDT)	62	0	561	190	813
44	Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers (PGDSM)	2,5	0	15	22,5	40
45	Projet d'Amélioration du Cadre de Vie (PACV)	2	0	0	18	20
46	Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN)	12,7	0	0	114,3	127
47	Projet d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACC)	12,5	0	0	112,5	125
	Total	907	1 053	2 226	1 858	6 043
	Imprévus (2%)	18,134	21,05	44,52	37,156	120,86

N°	Programme/projets	Budget communal	FADEC	Financements acquis auprès de partenaires	Financements à rechercher	TOTAL
	Total général	925	1 074	2 271	1 895	6 164
	%	15%	17%	37%	31%	

La Commune doit mobiliser au cours des cinq prochaines années de ressources financières d'un montant estimé à 3 893 000 000 fcfa soit 63% dont 15% de ressources propres, 17% des ressources transférées sur FADEC et 31% de ressources à rechercher auprès des partenaires extérieurs.

37% des ressources financières soit 2 271 000 000 fcfa sont potentiellement mobilisées auprès des partenaires.

Par arrondissement, le coût du PDC par programme est résumé dans le tableau ci-dessous.

	Programme Gouvernance locale	Programme Social	Programme Economie locale	Programme Aménagement du territoire et Environnement	Total par arrondissement	% par arrondissement
Adjaha	30,0	170,0	50,0	95,0	345,0	6%
Agoué	30	300	75	545	950,0	16%
Avlo	30	130	40	35	235,0	4%
Djanglanmey	60	120	80	100	360,0	6%
Gbéhoué	45	115	80	60	300,0	5%
Grand-Popo	30	330	100	631	1 091,0	18%
Sazué	55	60	40	100	255,0	4%
Commune	408	1061	190	848,0	2 507,0	41%
Total	688	2 286,00	655,00	2 414	6 043	
Imprévus (2%)	13,76	45,72	13,1	48,28	120,86	
Total général	701,76	2331,72	668,1	2462,28	6163,86	
%	11%	38%	11%	40%	100%	

➤ Mise en œuvre, suivi et évaluation du PDC

Pour assurer avec efficacité le pilotage de la mise en œuvre du PDC, la Commune doit :

- mettre en place un dispositif organisationnel qui responsabilise le personnel
- élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation sociale
- élaborer et mettre en œuvre un plan de mobilisation des ressources financières
- Opérationnaliser le dispositif de suivi et d'évaluation.

La volonté politique et l'engagement de l'équipe communale sont les conditions nécessaires pour garantir le succès de la mise en œuvre du PDC.

0. Introduction

0.1. Contexte

La Commune de Grand-Popo avec l'assistance technique de l'Agence Béninoise pour l'Environnement (ABE) et l'appui financier de la Coopération Française à travers le « Projet Lagune », s'est dotée en 2003 de son Plan de Développement Communal (PDC), première génération. Ce dernier regroupait le Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) à l'horizon 2025 et le Plan de Développement Economique et Social (PDES) à l'horizon 2015. Un Programme d'Actions Prioritaires (PAP) sur la période 2004-2009 et un Programme Local d'Aménagement et de Gestion de l'Environnement (PLAGE) sur la période 2004-2007, qui sont des extraits du PDES et SDAC qui ont été élaborés et qui constituent les documents opérationnels du PDC.

A partir de 2009, la Commune s'est dotée d'autres documents de planification :

- le Plan d'Actions Communal de Redressement Institutionnel, Economique et Financier (PARIEFIC)⁴, élaboré et validé en septembre 2010 avec l'appui technique et financier du PAPDC
- le Plan d'Hygiène et d'Assainissement Communal (PHAC)
- le Plan de Contingence.

En 2011, la Commune avec l'appui technique et financier du PDDC/GIZ a actualisé le SDAC ; préparant ainsi l'actualisation du PDES sur un horizon de 5 ans et du PDC.

Le 24 octobre 2012, le Maire de la commune de Grand Popo a lancé le processus d'actualisation de son PDC avec l'appui technique et financier du PDDC/GIZ.

Celui-ci permettra de doter la Commune de Grand-Popo d'un PDC, deuxième génération, en cohérence avec la SCRIP, la PONADEC et les OMD.

0.2. Démarche

L'approche méthodologique adoptée est celle du guide d'élaboration du PDC, 2^{ème} génération, dont les principes et les caractéristiques généraux⁵ sont rappelés dans l'encadré ci-contre.

Cette démarche s'appuie également sur celle mise au point par le PACTE dans le cadre de l'élaboration de la Feuille de Route.

Principes généraux et dimensions du PDC

Les principes généraux du PDC :

1. La Planification du Développement Communal est un instrument de politique de développement
2. La Planification du Développement Communal est une œuvre collective et non partisane
3. La Planification du Développement Communal est un outil de gestion à la fois ambitieux et réaliste pour les élus et l'administration communale
4. Le PDC doit être articulé avec les instruments nationaux et internationaux de planification

Le processus de planification communale intègre 4 dimensions :

1. La dimension spatiale comme partie intégrante de la planification du développement communal
2. La dimension environnementale et la gestion des ressources naturelles, comme partie intégrante de la planification du développement communal
3. La dimension genre comme partie intégrante de la planification communale
4. L'intercommunalité est une dimension vitale de la planification du développement communal

⁴ Le **Système d'Analyse Financière et Institutionnelle des Collectivités locales (SAFIC)** est une démarche concertée développée par le Fonds d'Equipement des Nations Unies (FENU)

⁵ L'article 84 de la loi n° 97-029 du 15 janvier 1999

Cette méthodologie a valorisé les résultats des planifications sectorielles réalisées ou en cours. Il s'agit essentiellement du Plan d'Action Communal de Redressement Institutionnel, Economique Financier (PARIEFIC), du Plan d'Hygiène et d'Assainissement, du Plan de Contingence, de la Programmation Eau.

Le processus s'est déroulé en cinq étapes résumées ci-dessous.

Tableau 1 : Différentes étapes du processus d'actualisation du PDC, 1ère génération en PDC, 2ème génération de Grand-Popo

Etapes	Tâches	Contenu	Période
Etape 1 : Préparation du processus	Session du Conseil Communal	<ul style="list-style-type: none"> - Délibération du conseil communal - Création du Comité de Pilotage 	
	Lancement du processus	<ul style="list-style-type: none"> - Validation de la méthodologie et du plan de travail - Proposition par les participants à l'atelier de lancement de la réalisation de l'état des lieux à partir du niveau village 	24 octobre 2012
Etape 2: Actualisation du diagnostic socio-culturel, économique, financier, institutionnel, environnemental	Revue documentaire	<ul style="list-style-type: none"> - Etude des documents disponibles sur la commune : PDC, première génération et tous les autres documents opérationnels (PAP 2004-2009, PLAGE) et tous les documents de planification cités plus haut - Elaboration des outils de collecte de données : guide d'entretien de groupe au niveau arrondissement et des fiches d'actualisation des infrastructures socio-communautaires, guide d'entretien individuel niveau communal, fiches de collecte des données statistiques dans les différents secteurs et la matrice du bilan du PDC, première génération 	Décembre 2012- mars 2013
	Session extraordinaire des Conseils de Village	<ul style="list-style-type: none"> - Appui à l'équipe communale pour la réalisation de l'état des lieux dans les villages 	
	Collecte et analyse des données aux niveaux arrondissement et communal	<ul style="list-style-type: none"> - Entretien de groupe avec les membres du Conseil d'Arrondissement élargi à d'autres personnes ressources - Entretiens individuels et de groupe avec les élus, le personnel de l'administration communale, les responsables des services déconcentrés, les responsables de la société civile, etc. - Visite quelques réalisations - Dépouillement, traitement et analyse des données - Rédaction du rapport d'état des lieux du territoire. 	
	Rédaction et validation du rapport d'état des lieux	<ul style="list-style-type: none"> - Atelier de validation de l'état des lieux : analyse des atouts, des contraintes, des opportunités et des menaces dans 	6 mars 2013

		chaque domaine du développement durable (Social, Economie, Gouvernance et Environnement)	
Etape 3 : Planification	Atelier de planification	<ul style="list-style-type: none"> - Actualisation de la vision et des ambitions du développement socio-économique, financier, institutionnel et environnemental de leur territoire - Actualisation de la logique d'intervention du développement de la commune sur la période 2013-2017 - Examen de la cohérence des orientations communales avec celles de l'Etat (SCRIP) et les OMD. 	7 mars 2013
Etape 4 : Programmation	Concertations avec les membres de chaque conseil d'arrondissement	- Identification des priorités de chaque arrondissement pour les cinq prochaines années.	Mars-Juillet 2013
	Atelier communal de programmation	<ul style="list-style-type: none"> - Priorisation des projets et des actions à réaliser y compris les actions d'aménagement du territoire sur les cinq prochaines années - Estimation du coût des projets prioritaires - Répartition des projets et actions dans l'espace et le temps - Identification et définition des stratégies, mécanismes de mise en œuvre et de suivi-évaluation 	
	Rédaction de la version provisoire du PDC, 2 ^{ème} génération	<ul style="list-style-type: none"> - Synthèse des résultats des différentes phases - Rédaction de la version provisoire du PDC 	
Etape 5 : Validation et adoption	Atelier de validation	<ul style="list-style-type: none"> - Examen et validation de la version provisoire - Intégration des amendements et suggestions dans la version provisoire en vue de sa finalisation. 	4 et 5 Juillet 2013
	Adoption par le Conseil Communal	- Examen et adoption par le Conseil Communal	
	Approbation par la Tutelle	- Examen et approbation par la Tutelle	

Source : Impact Consultants, 2012

0.3. Analyse de la participation

Plusieurs concertations ont été organisées au cours de l'actualisation du diagnostic participatif. Au niveau village, sur 44 conseils de village que compte la commune, 37 ont tenu leur session extraordinaire soit un taux de réalisation de 84%.

Au niveau arrondissement, les 7 conseils d'arrondissement se sont réunis. Les concertations dans les arrondissements ont été élargies aux personnes ressources.

En termes de participation, 1 604 personnes ont été mobilisées au cours de cette étape de diagnostic dans les sept (7) arrondissements. Parmi celles-ci, on dénombre 74% d'hommes et 26% de femmes. Au total, 295 élus communaux et locaux (soit 18%) ont pris part à ces concertations dont 29 élus femmes et 266 élus hommes.

L'effectif des personnes ressources (enseignants, agents des centres de santé, responsables des ONG, etc.) et les représentants des populations (membres des groupements de femmes, les artisans, les organisations des producteurs et des éleveurs, les chefs religieux, etc.) mobilisés est de 1 309 (soit 82% de l'effectif total) dont 70% d'hommes et 30% de femmes.

Au niveau communal, l'équipe de consultants a organisé des entretiens individuels ou de groupe avec seize (16) personnes dont 37,5% de la mairie et 50% des services déconcentrés et 12,5% de partenaires.

A la mairie, les entretiens se sont déroulés avec le chef du service affaires générales, le chef du service affaires financières, le chef du service affaires domaniales, le chef du service technique (assumant l'intérim du chef service planification) et le chef service état civil.

Les services déconcentrés suivants ont été mobilisés : circonscription scolaire, le Centre Communal de Production Agricole (CeCPA), le Centre de Promotion Sociale (CPS), la Recette auxiliaire des impôts et le Centre de Santé.



A gauche : Atelier diagnostic avec le Conseil d'Arrondissement d'Avlo – A droite, atelier diagnostic avec les acteurs de l'arrondissement de Sazué



A gauche, réalisation du profil sécuritaire avec les Forces de sécurité publique de Grand-Popo – A droite, atelier de validation du PDC

1. Du Bilan de la mise en œuvre du PDC, 1ère génération et l'état des lieux des potentialités et contraintes du territoire de Grand-Popo

1.2. Territoire de Grand-Popo dans le Bénin et dans le Département du Mono

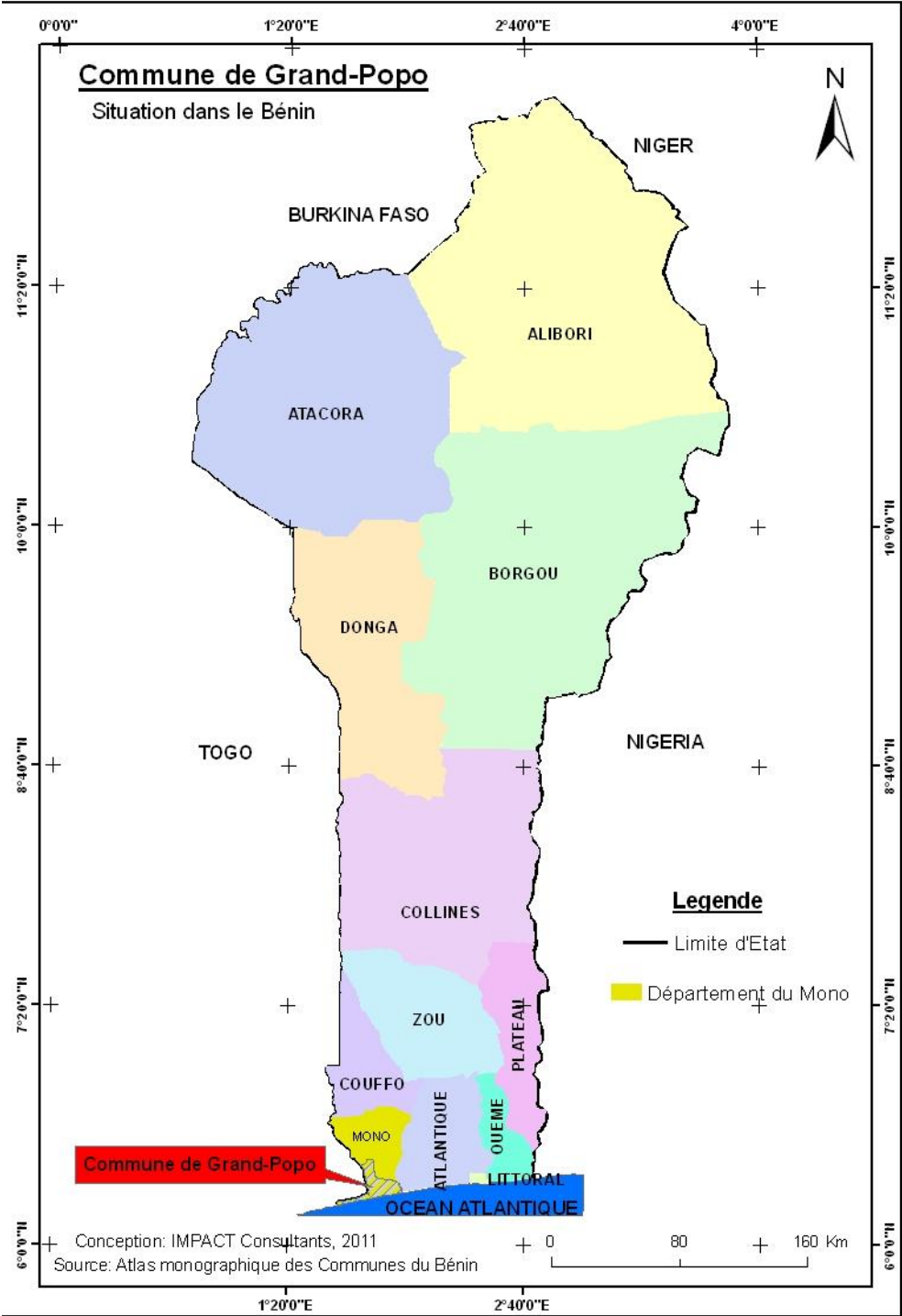


Figure 1: Carte de situation de la commune de Grand-Popo dans le Bénin

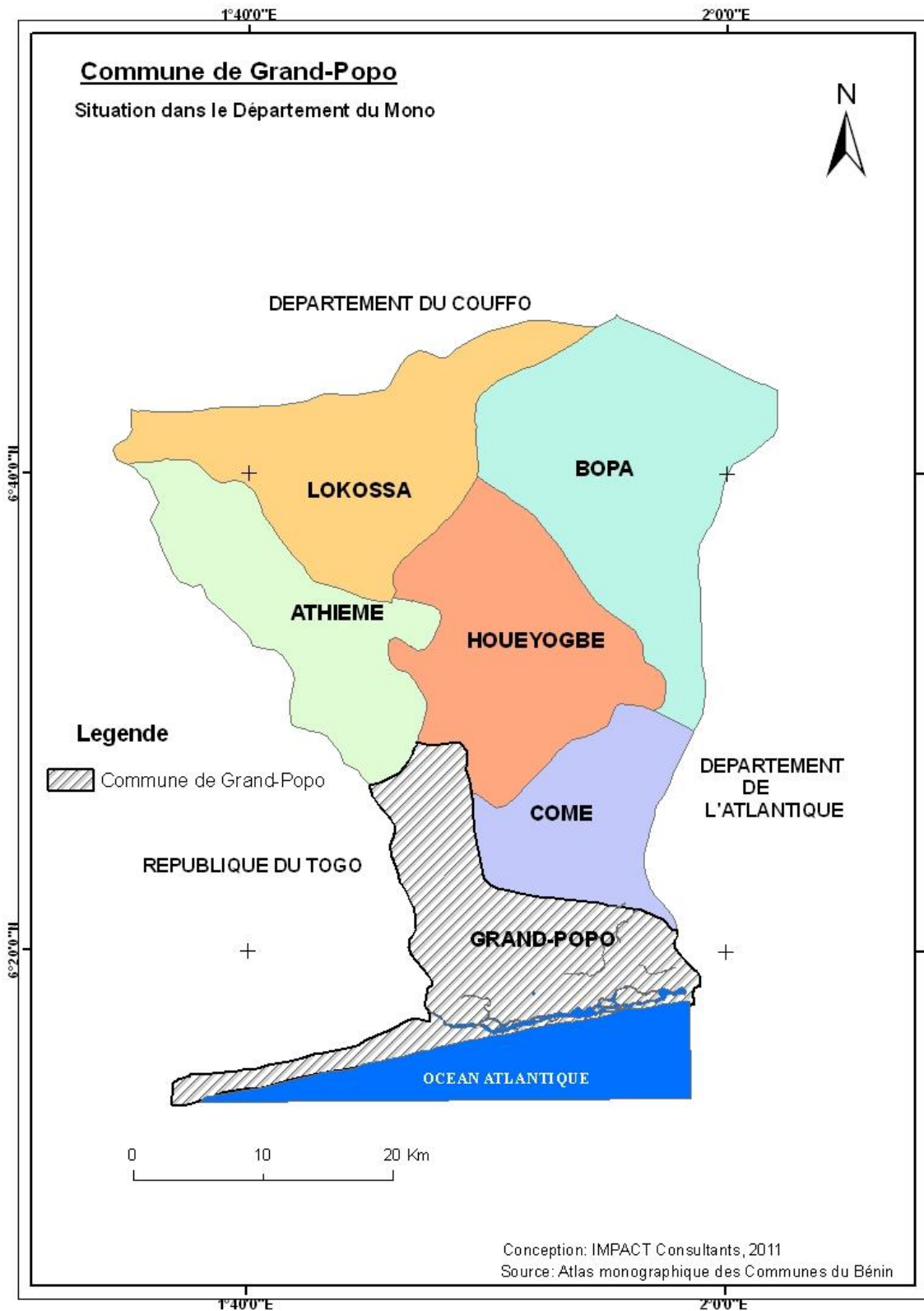


Figure 2: Carte de situation de la commune de Grand-Popo dans le département du Mono

La Commune de Grand-Popo est située au Sud-Ouest du département du Mono. Elle est limitée au Nord par les Communes d'Athiémé, de Comé et de Houéyogbé, au Sud par l'Océan Atlantique, au Sud-Ouest par les Communes de Ouidah et de Kpomassè et à l'Ouest par la République du Togo.

La Commune de Grand-Popo s'étend sur une superficie de 289 km², soit 7,2% de l'ensemble du département du Mono⁶ pour une densité moyenne de population d'environ 140 habitants / km². Elle compte sept (07) arrondissements et 44 villages⁷.

Elle est traversée par la route inter-Etats n° 1 Cotonou-Lomé qui est bitumée et en bon état ainsi que par des routes régionales d'une distance totale d'environ 35 Km. La distance entre Grand-Popo, le chef-lieu de commune, et Lokossa, le chef lieu du Département est de 57 km ; la distance entre Grand-Popo et Cotonou est de 85 km.

- la côte est formée d'un cordon littoral sablonneux ; on y trouve une végétation de *Cocos nucifera* (cocotiers)
- le plateau continental terminal (Adjaha, Gbéhoué) qui recouvre des formations *fines, sableuses* ou sablo-argileuses souvent ferrugineuses. La végétation où se rencontre la savane arborée à *Elaeis guineensis* (palmier à huile) est dense
- les zones marécageuses ou zones de bas-fonds et les zones inondables qui couvrent la plus grande partie des terres (est d'Adjaha au nord-est jusqu'au chenal de Aho, estuaire du lac Ahémé). On y trouve des sols alluvionnaires et hydromorphes qui donnent naissance à une végétation dominée par une formation herbacée, des espèces lacustres plus ou moins denses.

La Commune de Grand-Popo fait partie d'un ensemble marqué par un climat subéquatorial de type Guinéen avec quatre saisons plus ou moins marquées (1 grande saison pluvieuse et 1 petite saison sèche, 1 petite saison pluvieuse et 1 grande saison sèche).

La Commune de Grand-Popo est relativement bien arrosée par les pluies dont la hauteur annuelle moyenne était d'environ 930,5 mm avec des minima à 418,3 mm et des maxima à 1 303,9 mm dans les années 90.

Elle dispose d'un réseau hydrographique important composé de :

- fleuve Mono
- plusieurs affluents et d'effluents dont le Sazué (le plus important)
- la lagune de Grand-Popo d'une longueur de 15 km et qui débouche sur le chenal de l'Aho
- la lagune Gbaga qui sert de couloir entre le fleuve Mono et le lac Aného au Togo
- l'océan.

⁶ Revue permanente du secteur urbain – Deuxième édition – SERHAU-SA - Juin 2000

⁷ Atlas monographique des communes du Bénin – DED – Juin 2001

Figure 3 : Moyenne de pluie mensuelle et température moyenne annuelle de 19981-2009

Source : ASECNA

La Commune de Grand-Popo a des relations fortes avec les communes de Comè et de Ouidah. Ces relations se caractérisent par des mouvements pendulaires entre les trois communes.

Au travers de la route de l'eau (constituée de l'ensemble : lagune côtière, chenal Aho et les Bouches du Roy), la Commune de Grand-Popo entretient des relations avec les communes de Kpomassè, Abomey-Calavi, Ouidah, Comé.

La Commune de Grand-Popo est la commune d'accueil du transit entre le Bénin et le Togo sur l'axe Cotonou-Lomé, avec notamment les activités douanières.

Elle est aussi l'un des pôles touristiques et de détente majeurs du Bénin avec notamment la lagune de Grand-Popo et le site de la Bouche du Roy.

1.3. Population de Grand-Popo et tendances à l'horizon du PDC

Selon le RGPH3, la population de la commune de Grand Popo en 2002 est estimée à 40 335 habitants dont 19 254 hommes (48%) et 21 081 femmes (52%). Grand Popo contribue ainsi pour 11,2 % à la population du nouveau département du Mono.

Le taux de croissance moyen de la population entre 1992 et 2002 est de 2,00%. Ce taux relativement faible peut s'expliquer par l'importance des mouvements migratoires en défaveur de Grand Popo.

Les arrondissements d'Agoué (24%) et de Grand-Popo (21%) sont les plus peuplés et totalisent à eux deux 45% de la population totale de la commune. Les arrondissements les moins peuplés sont Avlo (8%) et Sazué (8%).

En 2002, 55% de la population est rurale. Celle-ci est répartie dans les arrondissements ruraux (Adjaha, Avlo, Gbéhoué, Djanglamey, Sazué).

La population de Grand-Popo est majoritairement jeune : 42,7% est âgée de 0-14 ans et 17,6% âgée de 6-11 ans. La population active (15-59 ans) représente 47,6% de la population.

En 2017, échéance de la mise en œuvre de ce PDC, 2^{ème} génération, la population de Grand-Popo atteindra 54 286 habitants soit environ 6 000 habitants de plus par rapport à la population en 2011. La population âgée de 6-14 ans est estimée à 13 767 enfants (soit 25,36%) et celle âgée de 6-11 ans, est estimée à 9 554 enfants. En utilisant les résultats des projections 2002-2030, la population de 5-14 ans atteindra 15 732 enfants.

Les besoins à satisfaire en matière de scolarisation, d’alphabétisation, d’hygiène, d’emploi, de formation professionnelle, d’approvisionnement en eau potable, en bois de feu, etc. vont s’accroître.

1.4. Bilan de la mise en œuvre du PDC, première génération

1.4.1. Rappel de la logique d’intervention du PDC 1 2004-2009

En 2004, la Commune de Grand-Popo a élaboré et adopté sa première génération de PDC dont la vision s’énonce comme suit :

«Grand Popo, une commune ayant retrouvé un développement économique durable basé sur le tourisme, la pêche, l’agriculture et l’artisanat dans un environnement écologique assaini où règne un mieux être social grâce à un réseau d’infrastructures et d’équipements équitablement répartis».

Cette vision a été déclinée en cinq (5) orientations stratégiques à savoir :

1. la relance et le renforcement de l’économie et des finances locales
2. la promotion de l’éducation et de la culture
3. l’amélioration qualitative de la santé des populations
4. la meilleure prise en compte de l’eau dans l’aménagement de l’espace et l’équipement du territoire communal
5. la préservation et la gestion rationnelle de l’environnement et des éco-systèmes naturels.

Ces orientations se déclinent à leur tour en seize (16) objectifs stratégiques et trente six (36) objectifs spécifiques.

1.4.2. Bilan physique

Le PDC, première génération, de Grand-Popo compte trois programmes. Chaque programme est décliné en plusieurs activités. Au total, 112 activités ont été programmées.

Le bilan réalisé à partir des entretiens et des rapports disponibles sur la période 2004-2012 est résumé dans le tableau ci-dessous.

Globalement, 46 activités ont été réalisées de 2004 à 2012 soit un taux de réalisation de 41,1%. Le taux de réalisation des programmes 3 et 1 respectivement de 63,3% et 60% sont supérieurs au taux de réalisation du PDC. Quant au taux de réalisation du programme 2 (12,5%), il est largement en deçà du taux de réalisation du PDC.

Tableau 2 : Réalisations physiques par programme et par objectif global de 2004-2012

Programme	Objectif global	Realisations physiques		
		Activités programmées	Activités réalisées	Taux de réalisation
Programme 1 : Organisation de l’espace et amélioration des infrastructures de desserte	Objectif global 1	11	5	45%
	Objectif global 2	4	4	100%
		15	9	60%

Programme 2 :	Objectif global 1	21	0	0%
Développement de l'économie locale et renforcement des capacités de gestion de la mairie	Objectif global 2	4	1	25%
	Objectif global 3	8	2	25%
	Objectif global 4	15	3	2%
		48	6	12,5%
Programme 3 : Amélioration des conditions et du cadre de vie des populations	Objectif global 1	20	13	65%
	Objectif global 2	29	18	62%
		49	31	63,3%
Total		112	46	41,1%

Source : A partir de nos entretiens et de la revue des documents collectés auprès des services de l'administration communale, décembre 2012-mars 2013

1.4.3. Bilan financier

Le bilan financier a été fait à partir des informations disponibles auprès de l'administration communale. Certaines réalisations n'ont pas pu être chiffrées en raison de l'absence de données.

Au cours de la période 2004-2009 qui correspond à celle de mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération, 577 millions d'investissements ont été réalisés pour une prévision de 2,5 milliards soit un taux de réalisation de 23,1%.

Les investissements dans les secteurs sociaux représentent 78% du montant total des réalisations. Les trois autres domaines se répartissent les 22% restants des dépenses (gouvernance : 7,5%, économie : 2%, aménagement du territoire et environnement : 12,5%).

Au cours de la période 2010-2012, la Commune a investi 735 millions soit 1,2 fois plus que ce qu'elle a investi en cinq ans.

Tableau 3: Réalisations financières par domaine du développement durable au cours des périodes 2004-2009 et 2010-2012

	Social	Gouvernance	Economie	Environnement et aménagement du territoire	Total	%	Taux de réalisation
2004-2009	450	43	11	72	577	44%	23,1%
2010-2012	411	85	60	180	735	56%	49%
Total	861	128	72	252	1 312		32,8%

Source : A partir de nos entretiens et de la revue des documents collectés auprès des services de l'administration communale, décembre 2012-mars 2013

L'analyse du bilan réalisé par domaine et par arrondissement révèle que Agoué vient en tête avec 28% des investissements. Il est suivi respectivement des arrondissements d'Adjaha (17%), de Grand-Popo (15%) et de Gbéhoué (14%). L'arrondissement de Djanglanmey est le dernier avec 8% des investissements.

Tableau 4: Réalisations financières dans les 4 domaines du développement durable par arrondissement

	Social	Gouvernance	Economie	Environnement et aménagement du territoire	Total	%
Adjaha	196	15		18	229	17%
Agoué	131	4	60	174	369	28%
Avlo	45	15		56	116	9%
Djanglanmè	82	19			101	8%
Grand Popo	109	76	11		195	15%
Gbéhoué	179			4	183	14%
Sazué	119				119	9%
Total	861	128	71	252	1 312	100%
%	66%	10%	5%	19%		

Source : A partir de nos entretiens et de la revue des documents collectés auprès des services de l'administration communale, décembre 2012-mars 2013

1.4.4. Perception par les acteurs des changements induits par la mise en œuvre du PDC, 1ère génération

Des entretiens réalisés auprès des acteurs de la commune de Grand-Popo, il ressort que les changements perceptibles induits par la mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération se traduisent par :

- l'amélioration du cadre de travail des écoliers et des enseignants
- l'augmentation de la scolarisation des enfants dans l'enseignement primaire et maternel
- l'amélioration de l'accès à l'eau potable.

Il ressort également des entretiens qu'au cours de cette décennie, beaucoup de ménages vivent dans la précarité. Cette précarité des revenus touche plus les ménages des arrondissements d'Avlo et de Djanglanmey.

1.5. Profil de la pauvreté de la commune

1.5.1. Pauvreté monétaire et non monétaire

Les résultats de l'Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie (EMICoV) montrent la persistance de la pauvreté dans la commune de Grand-Popo au cours de la période 2006 à 2011. Le milieu rural est plus touché que les centres urbains.

L'analyse du graphique ci-dessous montre la baisse de l'incidence de la pauvreté monétaire entre 2006-2007 de plus de 17 points. Mais de 2007 à 2011, l'incidence de la pauvreté a augmenté de 26,46 points en passant de 21,2% en 2007 à 47,67% en 2011. Ce qui signifie que 5 ménages sur 10 vivent en dessous du seuil de pauvreté monétaire.

Cette situation est due à plusieurs facteurs : la faible productivité, la crise financière persistante et les autres chocs externes (inondations récurrentes).

La pauvreté non monétaire a également diminué de 16,7 points entre 2006 et 2007. Mais entre 2007 et 2009, l'incidence de la pauvreté non monétaire a augmenté de 3,3 points. Cette baisse de la pauvreté non monétaire est due aux investissements réalisés dans les secteurs sociaux par la commune à travers la mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération mais également les différentes mesures prises à partir de 2006 par le Gouvernement : gratuité de l'enseignement maternel et primaire.

Figure 5 : Evolution des deux facettes de la pauvreté dans la commune de Grand-Popo entre 2006-2011

Source : Rapports EMICoV, 2006, 2007, 2009 et 2011

En 2009, l'incidence de la pauvreté monétaire dans la commune de Grand-Popo est supérieure à la moyenne du département du Mono et à la moyenne nationale.

Quant à la pauvreté non monétaire, son incidence est inférieure à la moyenne du département de Mono et supérieure à la moyenne nationale.

Tableau 3 : Evolution comparée de l'incidence de la pauvreté monétaire et non monétaire

	Pauvreté monétaire			Pauvreté non monétaire		
	Bénin	Mono	Grand-Popo	Bénin	Mono	Grand-Popo
2006	37,4	37,16	38,36	40,3	59,54	46,89
2007	33,3	27,6	21,2	39,7	49,2	30,2
2009	35,21	46,5	48,1	30,8	44,9	33,5
2011	36,2		47,67			

Source : Rapports EMICoV

Selon les enquêtes EMICoV, plusieurs facteurs socio-démographiques influencent l'évolution de la pauvreté :

- le sexe du chef de ménage : les ménages dirigés par les femmes sont moins pauvres que ceux dirigés par les hommes
- l'âge du chef de ménage : les ménages dirigés par les chefs de ménage dont l'âge est compris entre 25-35 ans sont moins pauvres
- le niveau d'instruction du chef de ménage : les ménages dont le chef n'a aucun niveau d'instruction comptent 1,9 fois plus de pauvres sur le plan monétaire que ceux dont le chef de ménage n'a que le niveau du primaire en 2007
- le secteur d'activités du chef de ménage : le secteur agriculture-élevage-pêche-forêt (-3,9%) seulement de baisse de la pauvreté monétaire) est celui où l'évolution de la pauvreté est faible alors que c'est le secteur où il y a plus de personnes actives.

1.5.2. Inégalités dans la répartition des dépenses

Le revenu à lui seul ne suffit pas pour apprécier la pauvreté dans une société. Le coefficient de Gini, qui mesure le degré d'inégalité de la distribution des revenus dans une société est aussi un indicateur utilisé pour apprécier l'incidence de la pauvreté. Ce coefficient varie de 0 à 1. À 0, c'est l'égalité parfaite et à 1, l'inégalité totale.

L'analyse du graphique ci-dessous montre une réduction des inégalités dans la distribution des revenus de 0,23 point entre 2007 et 2009.

La persistance de la pauvreté notée dans la commune de Grand-Popo serait surtout liée à la faible croissance de l'économie locale.

Source : Rapports EMICoV

Figure 6 : Evolution de l'indice de Gini entre 2007-2009 dans la commune de Grand-Popo comparée à celui du département du Mono et du Bénin



Situation de l'ODD 1 : Réduire l'extrême pauvreté et la faim

Cible 1.A : Réduire de moitié entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est de moins d'un dollar par jour

En 2007, la proportion de la population de la commune de Grand-Popo dépensant moins de 1 dollar est de 23,1% contre 56,6% dans le département du Mono et 51,6% au niveau national.

De 2007 à 2009, la proportion de la population dépensant moins de 1 dollar a augmenté de 29,2 points de plus soit 52,3% contre 57,3% dans le département du Mono et 40,8% au niveau national.

La population de Grand-Popo s'est appauvrie au cours de la période allant de 2007 à 2011. **Les chances d'atteindre la cible de 27 % en 2015 sont faibles.**

1.6. Potentialités, contraintes, opportunités et menaces du territoire de Grand-Popo

Le diagnostic du territoire de Grand-Popo est résumé dans la matrice SWOT ci-dessous. Celle-ci présente les potentialités, contraintes, opportunités et menaces du territoire de Grand-Popo.

Tableau 4 : Matrice SWOT

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
Gouvernance	Fonctionnement des organes élus <ul style="list-style-type: none"> - 92,31% des membres du CC est âgée d'au moins 40 ans - 61% des conseillers communaux constitués des cadres moyens et assimilés et les cadres et professions intellectuelles supérieures - Tenue régulière des 4 sessions ordinaires chaque année - Taux de participation aux sessions en moyenne 93% soit 12 conseillers communaux en moyenne à chaque session ordinaire - Tenue moyenne de 6,5 sessions extraordinaires chaque année 	Fonctionnement des organes élus <ul style="list-style-type: none"> - Sous représentation de la Jeunesse au sein du CC : un seul conseiller est âgé de moins de 40 ans - Sous représentation des paysans et artisans au sein du CC - Absence de sessions du CC consacrées à la mise en œuvre du plan de développement - Commissions permanentes (affaires sociales et culturelles, affaires économiques et financières, Education et Sport, Eau et Assainissement) non fonctionnelles - Non tenue des deux sessions par an par tous les Conseils d'Arrondissement
	Genre <ul style="list-style-type: none"> - Une seule femme élue conseillère sur l'ensemble des 52 élus d'arrondissement que compte la commune - 14% des élus des Conseils de Villages - 32,3% du personnel de l'administration communale (62 agents en 2012) sont des femmes 	Genre <ul style="list-style-type: none"> - Absence de femmes au sein du Conseil Communal, seconde mandature, organe suprême de prise de décision
	Administration communale <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un organigramme - 62 agents dont 32,3% de femmes - Jeunesse de la majorité du personnel : 61% sont âgés de 25 à 40 ans - Prise en charge par la commune de 15 agents de l'Etat - Un seul agent de catégorie A - 21% des agents soit 13 agents sont de catégorie B dont sept (7) agents travaillent à la mairie - Tous les agents de la mairie sont des agents de la Collectivité : % sont des agents permanents et 96% des agents contractuels - Construction de nouveaux bâtiments ou hôtel de ville 	Administration communale <ul style="list-style-type: none"> - Insuffisance du personnel (21 agents sur 62 agents soit 34%) qui anime les services de la mairie - Certains services tels que le service de la planification, le service de l'information et de la communication n'ont pas d'agents - Faible qualification des agents : 52% des agents sont des agents de catégories C, D et E - Taux Brut d'Encadrement (TBE) et Taux Net d'Encadrement (TNE) inférieurs à la norme (12%) - Taux d'effectif communal (TEC) supérieur à 0,1 - Taux d'Effort Budgétaire en Ressources Humaines (TBERH) et le Taux d'Effort en Ressources Humaines (TRH) inférieurs à 50% - Insuffisance de bureaux pour abriter tous les services

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	Communication <ul style="list-style-type: none"> - Information des citoyens à travers les moyens de communication tels que : la radio (Mono FM, FM Ahémé, etc.), les affichages sur les tableaux, les notes de service 	Communication <ul style="list-style-type: none"> - manque de sensibilisation à l'endroit des populations sur leur droit à l'information et leur devoir de donner leurs opinions sur les décisions prises par les autorités communales - faible accessibilité aux documents : PDC, comptes administratifs, comptes de gestion, documents de planification sectorielle (PHAC, Plan de Contingence, etc.).
	Etat d'exercice des compétences	Etat d'exercice des compétences
	Participation de la population à la gestion communale <ul style="list-style-type: none"> - Implication de plusieurs organisations de la société civile à la gestion des affaires publiques locales 	Participation de la population à la gestion communale <ul style="list-style-type: none"> - Faible participation des citoyens aux sessions du conseil communal - Très peu de citoyens prennent connaissance des délibérations ou des procès verbaux
	Intercommunalité et Coopération décentralisée <ul style="list-style-type: none"> - Membre du Groupement Intercommunal Mono (GI Mono) - Membre du Conseil Intercommunal d'Eco-Développement - Partenariat avec les villes de Montgeron et d'Avon en France - Partenariat avec les communes de St Louis (Sénégal) et d'Aného (Togo) - Partenariat avec la commune de Sèmè-Kpodji 	Intercommunalité et Coopération décentralisée
	Education Enseignement maternel <ul style="list-style-type: none"> - En 2011-2012 - 16 écoles maternelles soit quatre fois plus en 2003-2004 - 31 salles de classes dans les 16 écoles maternelles - 50 enseignants dont 21 qualifiés soit 42% - Taux brut de scolarisation : 73%. 	Education Enseignement maternel <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles de classes insuffisant dans les arrondissements de Djanglanmey et de Sazué, - 58% enseignants non qualifiés - Faible taux de scolarisation dans l'arrondissement de Sazué (53%)
	Enseignement primaire En 2011-2012 : <ul style="list-style-type: none"> - 66 écoles primaires publiques contre 47 écoles primaires publiques en 2002-2003 soit une augmentation de 40,4% - 11 écoles primaires privées dont 45% à Agoué, 36% à Grand-Popo, 18% à Adjaha et 18% à Djanglamey. - 346 salles de classes dont 82,4% sont en matériaux définitifs, - Ratio élèves par classe en moyenne 38 contre 60 en 2002-2003 - 304 enseignants dont - 38% d'Agents Permanents de l'Etat, 25% 	Enseignement primaire <ul style="list-style-type: none"> - Répartition inégale des écoles. Les arrondissements d'Avlo et de Gbéhoué sont les moins couverts avec respectivement 9% et 11% d'écoles. - Toutes les salles de classes en matériaux précaires dans les arrondissements d'Adjaha, Avlo et de Gbéhoué - 7,2% des salles de classes en matériaux définitifs en état de délabrement (25 salles de classe) et 10,2% (36 salles de classes) en matériaux précaires. - 38% des enseignants sont des agents

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	<p>de contractuels d'Etat</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio élève/maître : 37 élèves pour un enseignant contre 60 élèves par maître - Taux de promotion : 76,6% contre 70% en 2002-2003 - Taux d'abandon : 3,76% pour les garçons et 4,23% pour les filles - Taux d'achèvement : 78,36% pour les garçons et 67,59% pour les filles - Indice de parité filles/garçons : 0,87 contre 0,89 en 2007 <p>Alphabétisation et éducation des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2009 : 11 centres d'alphabétisation - En 2012 : 1 seul centre d'alphabétisation fonctionnel - Taux d'alphabétisation en 2010 : 37,4% contre 49,2% en 2007 <p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 centre de santé communal, - 6 centres de santé d'arrondissement ; - 2 maternités ; - 7 unités villageoises de santé - 7 centres de santé privés et confessionnel dans les arrondissements d'Agoué et de Djanglanmey - 1 UVS à Tokpa Aïzo dans l'arrondissement d'Adjaha ; - 1 maternité isolée à Cotocoli dans l'arrondissement d'Adjaha ; - 1 maternité à Houndjohoundji dans l'arrondissement de Grand-Popo ; - 1 un centre de santé à Gnito - Personnel soignant qualifié : 24 agents dont 1 médecin, 19 infirmiers et de 4 sages femmes 	<p>communautaires</p> <ul style="list-style-type: none"> - Ratio élève/maître : 44 élèves pour un maître dans dans les arrondissements d'Avlo, de Gbéhoué et de Djanglanmey <p>Alphabétisation et éducation des adultes</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux d'analphabétisme élevé - Faible couverture en centres d'alphabétisation <p>Santé</p> <ul style="list-style-type: none"> - Effectif de médecin (1 médecin pour 52 303 habitants) et des sages femmes (1 sage femme pour 13 073 habitants) reste insuffisant - Baisse du taux de fréquentation : 40% en 2008, 33,1% en 2010 soit une baisse de 6,9 points - Paludisme, première cause de fréquentation des centres de Santé (38%) - Infections respiratoires et gastro-intestinales représentent respectivement les deuxièmes et troisièmes affections avec respectivement 15% et 11% des causes de fréquentation des centres de santé
	<p>Services de protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - 44 comités villageois de protection des enfants soit un comité par village - Présence des organisations : CARITAS, Plan Bénin, Born Fonden, ESAM - Organisation des handicapés en association <p>Eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Tous les arrondissements sont alimentés en eau potable par le réseau SONEB sauf l'arrondissement de Sazué qui est desservie par une AEV - Bonne couverture de la SONEB dans l'arrondissement d'Agoué et acceptable dans l'arrondissement de Grand-Popo - Proportion des ménages ayant accès à 	<p>Services de protection sociale</p> <ul style="list-style-type: none"> - Abandon par les parents des enfants à la charge des grands-parents qui n'ont pas les moyens de s'en occuper - Insuffisance de moyens (humains, matériels) du CPS <p>Eau potable</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture du réseau d'eau potable dans les arrondissements de Adjaha, Gbéhoué, Djanglanmey, Sazué

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	<p>l'eau potable : 51,1% en 2007 à 56,6% en 2010</p> <p>Hygiène et assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - En 2010 : taux de couverture des ménages en latrines : 6,0% (soit 9 latrines en moyenne par village 691 latrines familiales (tous types de latrines confondus dans toute la commune) - Existence d'une Programmation Hygiène et Assainissement : réaliser 20% de la cible OMD soit 1.513 latrines dans les ménages (252 latrines par année) d'ici 2015. - Taux de couverture en latrines dans 73 établissements scolaires publics et 7 établissements scolaires privés : 93,8% suivant la norme d'une cabine pour 50 élèves - Construction d'incinérateurs dans les centres de santé de Tokpa Aïzo, de Hilla Condji et de Sazué - Précollecte des déchets solides ménagers à Agoué, Grand-Popo et Hila-Condji par les ONGs SALVAGUARDIA et PROGIDEC - Appui technique et financier de l'Union Européenne et du Département des Yvelines en France à travers le Groupement Intercommunal du Mono - Construction de deux points de regroupement 	<p>Hygiène et assainissement</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible proportion des ménages ayant accès est faible : 15,6% des ménages ont accès à des toilettes modernes et 15,13% de ménages ont accès à des toilettes partagées - Absence de latrines dans certains villages (Tokpa Aïzo dans l'arrondissement d'Adjaha, Kpèco et Hacouè dans l'arrondissement d'Avlo) - Certaines écoles ne disposent pas de latrines - Faible couverture des centres de santé en incinérateurs : 8 incinérateurs dont 3 fonctionnels (soit 37,5%) dans les centres de santé de Grand-Popo et Agoué et 5 non fonctionnels - Faible couverture des services de précollecte
	<p>Culture et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de quelques infrastructures et équipements : Grand-Popo (Complexe sportif - CLAC – INFRE VILLA KARO, Coin Américain), Adjaha (Stade municipal, Centre de lecture), Gbéhoué (Terrain de football), Djanglanmey (Centre de lecture, Terrain de foot ball), Agoué (Cases) 	<p>Culture et loisirs</p> <ul style="list-style-type: none"> - Terrain de sport communal non aménagé - Inexistence d'aires de jeu dans les arrondissements
	<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présence de la Base Navale SEMAPHOE - Présence d'un Commissariat de Police à Hila-Condji - Présence d'une Brigade de Gendarmerie 	<p>Sécurité</p> <ul style="list-style-type: none"> - Risques d'accidents de circulation - Non matérialisation du no man's land (Togo-Bénin) - Non Electrification de la zone frontalière - L'espace fluvial entre Grand-Popo et Togo constitue une zone de transit d'armes, de produits de contrebande et de menaces djihadistes - Absence de surveillance de l'espace maritime : accidents maritimes, piraterie, pollution maritime due au dégazage des navires, transbordement des navires), trafics d'armes, pêche illicite

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	Services énergétiques <ul style="list-style-type: none"> - 4 arrondissements (Grand-Popo, Agoué, Gbéhoué, Adjaha) sur 7 partiellement couverts en électricité soit un taux de couverture de 57% - Projet d'électrification des arrondissements de Djanglanmey et de Sazué 	Services énergétiques <ul style="list-style-type: none"> - Faible couverture en électricité : En 2010, 24,4% des ménages ont accès à l'électricité contre 21,7% pour le département du Mono et 34,2% au niveau national
Economie	Exportations <ul style="list-style-type: none"> - oignon, tomate, piment, carotte, aubergine, pomme de terre, maïs, manioc, gari, riz, produits halieutiques, banane, canne à sucre, huiles de palme, etc. - huiles de coco, boisson (sodabi), sel, nattes - jonc à l'état sauvage - produits de l'élevage 	Exportations <ul style="list-style-type: none"> - inondation des zones de production - tracasserie douanière (les douaniers situés au pont péages pensent souvent que les produits maraichers proviennent du Togo et par conséquent, doivent être dédouanés). - manque d'appui financier pour une production à grande échelle
	Production végétale <ul style="list-style-type: none"> - Existence de sols de type alluviaux et colluviaux des vallées de fleuves, lacs, et lagunes plus ou moins hydromorphes très riches en matière organique, très fertiles - Développement du maraîchage dans la commune - Existence de cours d'eau - Existence de quelques tracteurs agricole dans la commune (début de mécanisation de la l'agriculture). - Existence de marécage - Existence du centre communal de promotion agricole (CeCPA) - Existence de projets d'appuis au secteur agricole dans la commune (FAFA, FAIA, etc.) - Existence d'un marché potentiel d'écoulement des produits maraichers 	Production végétale <ul style="list-style-type: none"> - Insécurité foncière - Manque de crédit avec un taux d'intérêt faible et un délai de remboursement large. - Manque de matériel adéquat pour le maraîchage - Inexistence des techniques modernes de conservation des produits maraichers - Inondation cyclique des champs par la crue du Mono. - Destruction des cultures par des bêtes en divagation - Nature argileuse du sol par endroit qui entraîne une réduction des superficies labourées. - Inondation des champs. - Blocage des pluies par des sociétés secrètes au démarrage de la campagne agricole pour des raisons d'organisation de cérémonies - Envahissement des champs par les parasites (l'impérata cylindrica) - Crise à l'union communale des producteurs - Non implication du CeCPA dans la mise en œuvre des projets agricoles dans la commune
	Pêche <ul style="list-style-type: none"> - Réseau hydrographique dense et quasi permanent - Richesse des écosystèmes aquatiques (espèces variées) - Existence d'un cadre institutionnel de promotion de la pêche et de certains textes législatifs de protection durable des ressources - Existence des Comités de Pêche (GVC, GF), d'acteurs et d'actrices de pêche maritime, et continentale - Présence de communautés de pêche disposant d'un capital important de savoirs 	Pêche <ul style="list-style-type: none"> - Baisse de la production halieutique due à l'ensablement et à l'envasement de la lagune et du fleuve, difficultés de franchissement de la barre, destructrice abusive de la végétation lacustre (mangrove), l'utilisation abusive des engins de pêche prohibés) - Pollution des eaux maritimes par les déchets de traitement de phosphate de Kpémè au Togo - Faiblesse de l'équipement des pêcheurs due à l'absence de crédits équipements et fonds de roulement adaptés à l'activité de pêche - Faible capacité de conservation qui empêche toute stratégie de vente lors des prises groupées

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	<p>et de savoir-faire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'organisations de pêcheurs et de mareyeuses à divers niveaux - Existence de marchés d'écoulement des produits - Possibilité d'aménagement des marais, bas-fonds et plan d'eau pour l'élevage de poissons (tilapias) 	<ul style="list-style-type: none"> - Irrégularité des crues du Mono - Lâchée d'eau du barrage hydroélectrique de Nangbéto - Violence des vents source d'insécurité en mer surtout en période d'harmattan - Non respect de la réglementation relative aux instruments et techniques de pêche favorable à la gestion durable de la ressource (utilisation d'engins prohibés par exemple) - Insuffisance de l'encadrement technique d'appui à la production, le stockage et la transformation des produits halieutiques - Non maîtrise des périodes de crue par les pêcheurs - Insuffisance de crédits ou subvention pour le développement de la pisciculture - Inexistence de site de production d'alevins - Analphabétisme élevé parmi les acteurs et surtout les actrices de pêche - Insuffisance des infrastructures communautaires disponibles dans les communautés de pêche - Inégale participation des structures masculines et féminines de représentation des acteurs de pêche dans la mise en œuvre des programmes d'appui - Accès inéquitable des pêcheurs artisanaux et industriels aux ressources halieutique (surexploitation des ressources limitées de la bande côtière par les chalutiers industriels qui y concurrencent les pêcheurs artisanaux avec des engins de pêche non-sélectifs) - Insuffisance et inégale répartition de l'approvisionnement en produits de pêche pour la commercialisation et la transformation entre acteurs et actrices de pêche - Insuffisance et répartition inéquitable des capacités de stockage et de traitement des produits de pêche source d'importantes pertes post-capture - Coût élevé, insuffisance et inégale répartition des matériels et équipements de pêche adéquats entre pêcheurs
	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Potentiel de développement de l'élevage de porcin, d'ovin, volaille, etc : existence de plusieurs ménages formés et installés dans les arrondissements de Sazué et de Djanglanmey par l'ONG Born Fonden - Existence de ressources hydro-agricoles (marais, bas-fonds et plans d'eau) susceptibles d'être aménagées pour la pisciculture (notamment l'élevage du tilapia) - Existence d'initiatives privées piscicultures notamment à Hèvé, 	<p>Elevage</p> <ul style="list-style-type: none"> - Manque de débouchés pour l'écoulement des produits - Manque d'appui pour le développement de la pisciculture - Epizootie surtout pendant la crue du fleuve mono et la lâchée d'eau du barrage hydroélectrique de Nangbéto - Inexistence d'un abattoir - Inexistence de couloirs de transhumance (conflit récurrent avec les agriculteurs) - Manque d'eau et de pâturage en saison sèche - Accès difficile au crédit

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	Houndjohoundji et Adjaha	- Manque de provenderie
	Transformation et Industrie <ul style="list-style-type: none"> - Existence de potentialité en matière de cultures agro-industrielles : cocotiers, palmier, tabac, - Existence de potentialités d'exploitation du sel 	Transformation et Industrie <ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'unités de transformations agroalimentaires modernes - Technologie trop artisanale - Méthode de transportation pas toujours hygiénique - Corvée d'eau (éloignement du point d'eau potable et l'affluence à certaines périodes à la fontaine utilisation fréquente de l'eau des cours d'eau) ; - Foyers traditionnels avec beaucoup de fumée - Rareté des matières premières - Faiblesse du rendement des produits de pêche
	Commerce et transport <ul style="list-style-type: none"> - Existence de marchés dans les arrondissements - Existence de la frontière Hillacondji, zone d'activités commerciales importantes - Existence de structures de micro finance - Existence de parc autos et de parkings gros porteurs à Hillacondji - Existence de banque à Hillacondji - Projet de construction d'un centre commercial à Hillacondji 	Commerce et transport <ul style="list-style-type: none"> - Réseau routier très dégradé (pistes rurales) - Faible taux de paiement des taxes (patentes et impôts) dans les marchés - Insuffisance d'équipements marchands dans les marchés (hangars, boutiques, magasin de stockage, etc.) - Inexistence de parc auto dans certains marchés - Inexistence d'abattoir. - Non aménagement des marchés de la commune (inexistence d'ouvrages de drainage des eaux pluviales.)
Tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Une plage s'étendant sur environ une trentaine de kilomètres - Existence de plusieurs sites touristiques et paysages attrayants : plage sur tout le long du sud de la ville, bouche du Roy, promenade sur le fleuve Mono à la découverte de la végétation aquatique, villages lacustres (Avlo, Lanhou, ...), spectacle de Vodoun/Zangbéto dans les villages Houndoudji et Hèvè, zones salières de Avloh, etc - Existence d'infrastructures touristiques d'accueil (hôtel, auberge, restaurant, etc.) 	Tourisme <ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'un schéma directeur du tourisme - Exploitation du sable marin sur les plages - Inexistence de certaines activités d'accompagnement du tourisme: (par exemple inexistence d'une boulangerie) - Faible capacité énergétique du réseau électrique de la SBEE - Inexistence d'une organisation municipale de promotion des sites/paysages et valeurs culturelles, - Exploitation de sable marin sur la plage - Exploitation de sable lagunaire à Hèvè - Absence d'agence de promotion touristique - Absence d'une politique de réhabilitation des sites et attraits Naturel - Inexistence d'agences de voyage 	
Industrie et artisanat <ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un artisanat traditionnel (poterie, vannerie : fabrication de nattes, corbeilles, nasses, paniers, éventails, chapeaux, etc. ; tressage de nattes ; tressage de filets de pêche ; fabrication d'alcool (sodabi) ; production du sel marin) - Disponibilité permanente de la matière première - Disponibilité de l'espace - Existence d'un savoir faire local en 	Industrie et artisanat <ul style="list-style-type: none"> - Inexistence d'industrie dans la commune - Le transport des matériaux coûte cher - Voie d'accès et de desserte parfois inexistante - Manque de formation des artisans - Manque d'équipement - Non livraison à temps aux clients des produits de l'artisanat - Inondations répétitives - Insuffisance de crédits - Sous secteur de la production des nattes peu organisé 	

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	<ul style="list-style-type: none"> artisanat - Introduction progressive des moyens modernes de production - Secteur industriel encore vierge (conservation – transformation de produits agricoles notamment maraîchers) - Existence de potentialités naturelles (sel, carrière de sable continental et fluvial) - Existence d’institution d’appui financier - Existence de débouchés pour les produits artisanaux - Zone de production des nattes): (Gbéhoué, Avlo, Grand-Popo, Adjaha,) 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduction des espaces de production du sel
	<p>Importations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maïs en période de soudure - Intrants agricoles - Produits congelés, vivriers (riz) - Produits manufacturés - Matériaux de construction 	<p>Importations</p> <ul style="list-style-type: none"> - Absence d’une stratégie de sécurité alimentaire
	<p>Finances locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - 4 sources de revenus : produits de la fiscalité, produits domaniaux et des services communaux), transferts financiers de l’Etat (subventions/dotations, fonds spéciaux, etc..), ressources externes (coopération décentralisée, financements bilatéraux et multilatéraux), et emprunt - Evolution des recettes de fonctionnement en prévision et réalisation - Tendance évolutive des réalisations des recettes d’investissement (passant de 4 à 254 millions de 2006 à 2011) - Taux élevé des dépenses en investissement socio-collectifs et communautaires - Appui financier des Partenaires de la coopération décentralisée de la Commune 	<p>Finances locales</p> <ul style="list-style-type: none"> - Faible recouvrement des taxes sur l’exploitation des équipements marchands - Inexistence d’agents collecteurs - Faible contribution du secteur hôtelier et touristique au budget communal - Inexistence d’un plan de mobilisation des ressources financières - Tendances baissière des réalisations des recettes de fonctionnement ces deux dernières années (198, 158 et 137 millions de francs respectivement en 2009, 2010 et 2011) - Passable réalisation des recettes de fonctionnement (48%) et d’investissement (36%) - Faible capacité d’épargne - Faible exécution des dépenses (35%) - Non maîtrise de l’épargne communale (16 millions en 2006, - 3 millions en 2007, 25 millions en 2009 et -27 millions en 2010 et 300 mille en 2011.
Aménagement du territoire et environnement	<p>Aménagement du territoire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Existence d’un Schéma Directeur d’Aménagement Communal (SDAC) actualisé - 	<p>Aménagement du territoire</p>
	<p>Ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réseau hydrographique remarquable par son étendue évaluée à 15 km² représentant environ 5% de la surface totale de la commune (Fleuve Mono, lagune de Sazué, lagune de Grand-Popo, Mer) - Terres inondables et de marécages représentant environ 76% des terres - Diversité des formations végétales 	<p>Ressources naturelles</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dégradation du réseau hydrographique : Pollution liée aux déchets de phosphate rejetés par une usine d’exploitation de phosphate située à Kpèmè (Togo), activités de pêche lagunaire et continentale intensives, ensablement des cours d’eau probablement lié à l’assèchement de zones hydromorphes, prolifération des plantes aquatiques surtout la jacinthe d’eau

Domaine	Potentialités/Opportunités	Contraintes/Menaces
	(mangrove, palmier à huile, - Faune très riche constituée des espèces : porc épic, écureuil, aulacode, lièvre, baleines, tortures marines, Lamantin d'Afrique, singe à ventre rouge, -	- Erosion côtière surtout du côté d'Agoué -
	Qualité urbaine - Réseaux embryonnaires de drainage des eaux pluviales et des eaux usées et vannes dans les centres villes de Grand- Popo et d'Agoué	Qualité urbaine - Absence d'un réseau d'infrastructures d'assainissement
	Transport et mobilité - Route bitumée Inter État- Bénin-Togo, longue de 35 km traversant Grand-Popo - Programme de réhabilitation de la route bitumée inter-Etat : dédoublement de l'axe, construction de postes de contrôle juxtaposés à la frontière Hillacondji-Togo - 62 voies recensées dont 9 voies urbaines et 53 pistes rurales - Quelques voies urbaines pavées dans la ville de Grand Popo - Deux gares routières fonctionnelles structurées et opérationnelles dans l'arrondissement d'Agoué - Une gare des taxi-motos à Grand-Popo centre	Transport et mobilité - Majorité du réseau routier en mauvais état de praticabilité - Dédoublement de la route bitumée inter-Etat rendra difficile la circulation de la population située de part et d'autre et donc des impacts négatifs sur le développement socio- économique de la commune. -
	Aménagement foncier - Lotissements des agglomérations urbaines de Grand-Popo (3 opérations), Agoué (3 opérations) et du chef lieu de l'arrondissement de Gbéhoué	Aménagement foncier - Lenteur dans les opérations d'aménagement - Conflits domaniaux - Non respect des contrats par les géomètres
	Changement climatique	Changement climatique Risques climatiques : inondations, pluies violentes et tardives, élévation du niveau de la mer et sécheresse.

Source : atelier diagnostic, 2013

1.7. Principaux défis du territoire de Grand-Popo

1.7.1. Les secteurs sociaux

➤ Enseignement maternel et primaire

Au cours de ces dix dernières années, la Commune a fourni d'efforts en matière d'éducation. Les principaux indicateurs du secteur se sont améliorés :

- la carte scolaire s'est améliorée avec la création de nouvelles écoles : le nombre d'écoles maternelles publiques est passé de 4 au cours de l'année scolaire 2002-2003 à 16 en 2011-2012, le nombre d'écoles primaires publiques est passé de 47 en 2002-2003 à 66 en 2011-2012 (soit une augmentation de 40,4% ; ce qui correspond à une augmentation de 19 écoles soit la création de deux écoles par an), le nombre de salles de classes dans les deux ordres d'enseignement est passé de 255 en 2002-2003 à 371 en 2011-2012 (soit une augmentation de 116 salles de classes en 10 ans), l'effectif total d'enseignants qualifiés est de 190 soit 63% au cours de l'année 2011-2012 ;
- le taux net de scolarisation dans la commune de Grand-Popo est de 93% en 2010. Ce taux est supérieur à la moyenne nationale (72,9%) et départementale (86,6%). La Commune de Grand-Popo se trouve sur le sentier de cet OMD et pourrait être au rendez-vous si les efforts sont maintenus.
- Indice de parité fille/garçon très de 0,87 en 2011-2012.

Figure 7 : Evolution du taux net de scolarisation (6-11 ans) comparée à la cible de l'OMD 2 en 2015
Source : Rapports EMICoV

Les principaux défis à relever au cours des cinq prochaines années ont pour nom :

- l'insuffisance d'enseignants qualifiés dans les deux ordres d'enseignement (58% d'enseignants non qualifiés dans l'enseignement maternel, 37% dans l'enseignement primaire)
- l'insuffisance de salles de classes et l'état délabré des salles de classes (17,4% de salles de classes en matériaux précaires et 7,2% de salles de classes en matériaux définitifs en état délabré)
- le taux de redoublement encore élevé quelque soit le sexe. Ce taux chez les filles est supérieur de 10,77 points à celui des garçons
- le taux de déperdition reste élevé : 21,64% chez les garçons et 32,41% chez les filles
- disparités entre les sexes (seulement 5 filles pour 10 garçons sont inscrites) dans l'enseignement secondaire
- taux élevé d'analphabétisme (62,6%) en 2010.

➤ **Santé et protection sociale**

Dans le secteur de la santé, la couverture de la commune en infrastructures sanitaires au cours des dix dernières années s'est améliorée : tous les arrondissements ont au moins une formation sanitaire. Au total, la Commune dispose de 16 formations sanitaires publiques et 4 autres sont en cours de construction. Le personnel infirmier est suffisant (1 infirmier pour 2 753 habitants alors que la norme OMS : 1 infirmier pour 5 000 habitants).

Le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans serait en baisse eu égard au taux de morts né et de décès néonataux en baisse dans la commune en 2010.

Les principaux défis dans le secteur de la santé au cours des cinq prochaines années se résument comme suit :

- l'accès difficile des populations de certaines localités (distance pour se rendre dans ces centres de santé supérieure à 5 km) aux centres de santé
- l'insuffisance de l'effectif de médecins (1 médecin pour 52 303 habitants au lieu de 1 médecin pour 10 000 habitants) et de sages femmes (1 sage femme pour 13 073 habitants au lieu 1 sage femme pour 5 000 habitants)
- la tendance à la baisse du taux de fréquentation. Celui-ci est passé de 40% en 2008 à 33,1% en 2010 soit une baisse de 6,9 points
- la baisse des taux de consultations prénatales, d'accouchements assistés et de consultations postnatales au cours de la période 2008-2010
- le paludisme représente 38% des causes de fréquentation des centres de santé. Il est suivi des affections respiratoires (15%) et gastro-intestinales (11%).

En matière de protection sociale, les principaux défis à relever par la commune au cours des cinq prochaines années sont :

- la faible couverture des services de protection sociale : l'accessibilité géographique à certaines localités telles que Avlo reste difficile au personnel du CPS
- la vulnérabilité des enfants laissés à la charge des grands-parents, des OEV.

➤ **Eau potable et assainissement de base**

Les principaux enjeux en matière d'accès à l'eau potable et à l'assainissement de base sont :

- la faible couverture du réseau SONEB dans tous les arrondissements desservis
- l'accès difficile à l'eau potable dans les localités éloignées desservis par une AEV
- la faible couverture en latrines familiales : en 2010, le taux de couverture des ménages en latrines familiales est de 6,0% (soit une estimation de 691 latrines familiales tous types confondus pour toute la commune ou encore 9 latrines en moyenne par village)
- la faible couverture des centres de santé en incinérateurs et la mauvaise gestion des déchets hospitaliers.

➤ **Energie et technologie de l'information et de la communication**

Dans le secteur de l'énergie, les défis à relever par la commune sont :

- la faible couverture en énergie électrique : sur 7 arrondissements que compte la commune de Grand-Popo, 4 sont couverts soit un taux de couverture de 57%. Mais cette couverture n'est que partielle. Selon les résultats des enquêtes EMICoV de 2010, 24,4% des ménages ont accès à

l'électricité contre 21,7% pour le département du Mono et 34,2% au niveau national. Les arrondissements d'Avlo, de Djanglanmey et de Sazué ne sont pas couverts

- la faible couverture des stations d'essence et de pétrole et l'accès difficile
- l'accès difficile au gaz domestique et l'utilisation par un grand nombre de ménages de bois de chauffe ou de charbons.

Dans le secteur des TIC, les principaux défis se résument comme suit :

- le faible accès aux TIC : en 2010, 0,6% de la population dispose d'un téléphone fixe, 5% des ménages utilisent un ordinateur et 5,7% l'internet
- la très faible couverture en réseau internet : 1,3% de la population dispose d'une connexion internet. Les arrondissements de Grands Popo et d'Agoué sont les seuls où la connexion existe mais le débit est faible.

➤ **Sportives et loisirs**

De façon générale, la Commune a un fort besoin en infrastructures de sports et de loisirs. Le terrain de sport communal n'est pas aménagé et pose assez de difficultés aux jeunes. Au niveau des arrondissements, il n'existe pas d'aires de jeux aménagées.

➤ **Sécurité publique**

Le territoire de Grand-Popo est situé sur le corridor Abidjan-Lagos :

- Les risques d'insécurité dans :
 - o l'espace fluvial entre Grand-Popo et les localités frontalières du Togo : cet espace serait une zone de transits des armes légères, des produits de contrebande et de menaces djihadistes
 - o la zone no man's land : difficultés d'intervention des forces de sécurité dans cette zone en raison de la non matérialisation de la zone et de l'absence de l'électricité
 - o les côtes maritimes : piraterie, pollution maritime, trafics d'armes, pêches illicites et risque d'accident des pêcheurs
- la faiblesse des moyens d'intervention des forces de sécurité publique pour assurer efficacement la sécurité sur le territoire.

1.7.2. Economie locale

➤ **Production**

Le bilan de l'économie locale de la commune de Grand Popo a permis d'identifier un certain nombre de problèmes majeurs aux quels il faudra apporter des solutions. Il s'agit de :

- la non valorisation des bas fonds (marécages)
- la forte utilisation des moyens traditionnels de production agricole
- l'inaccessibilité aux intrants agricoles
- l'ensablement de la lagune et du fleuve mono
- le faible appui aux organisations de femmes dans leurs activités génératrices de revenus
- la précarité des infrastructures économiques marchandes (marchés, gares routières)
- la faible valorisation du potentiel touristique.

➤ Finances locales

Grand-Popo dispose d'un potentiel fiscal important qui, lorsqu'il est valorisé, pourrait dans une grande mesure, lui permettre de réaliser ses ambitions par ses ressources financières propres. Les défis de la commune se résument principalement en deux points :

- la faible organisation de la commune à mobiliser efficacement ces ressources financières propres
- une faible reddition des comptes de gestion par l'exécutif communal. Les populations ne sont pas suffisamment informées de la manière dont la commune est gérée et des difficultés que rencontre le conseil communal pour mettre en œuvre le programme communal. Cette situation donne souvent droit à des suppositions de gestion selon les humeurs ou à des analyses suggestives des uns et des autres.

1.7.3. Gouvernance locale

Les études SAFIC réalisées en 2010 ont permis d'établir le profil de la gouvernance locale dans la commune de Grand-Popo, illustré par le graphique ci-dessous.

Erreur ! Liaison incorrecte.

Figure 8 : Etat de la gouvernance locale en 2010

Source : PARIEFIC, septembre 2010, INTERFACE, CTB, PAPDC

Les résultats de l'état des lieux réalisé dans le cadre de l'actualisation du PDC, deuxième génération, confirment en partie les constats faits lors des études SAFIC. La gouvernance dans la commune de Grand-Popo est moyennement satisfaisante. En effet, le Conseil Communal fonctionne, il existe une administration communale qui délivre les services aux citoyens. Ces derniers sont impliqués dans la gestion des affaires locales à travers des organisations de la société civile. Mais d'importants défis sont à relever :

- la marginalisation de certaines couches de la population au sein du Conseil Communal et des organes infra-communaux (conseil d'arrondissement et conseil de village)
- le faible niveau d'instruction de plusieurs élus

- la tenue régulière des sessions ordinaires et plusieurs sessions extraordinaires et la forte participation des conseillers
- le non fonctionnement de plusieurs conseils d'arrondissement et de village en raison de la faible appropriation par les élus locaux des textes de lois et le non paiement des indemnités de session aux élus locaux
- l'absence des citoyens aux sessions du conseil communal et leur faible intérêt à la participation des affaires locales ; une situation qui s'explique par l'absence d'un mécanisme de concertation entre les organisations de la société civile et les organes communaux mais également l'insuffisance d'information et de sensibilisation des citoyens
- l'insuffisance de personnel qualifié et de moyens de travail.

1.7. 4. Aménagement du territoire et environnement

Les principaux défis dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'environnement ont pour nom :

- l'occupation anarchique de l'espace communal notamment la bande côtière
- la faible mobilité à l'intérieur de la commune et avec les localités limitrophes : la grande partie du réseau de voies (urbaines et pistes rurales) est de praticabilité difficile surtout pendant les saisons de pluies, absence d'une politique communale de transport
- la mauvaise gestion des opérations de lotissement
- la destruction du couvert végétal notamment des mangroves et des palétuviers due aux activités humaines
- l'absence d'un système de gestion des déchets solides ménagers notamment dans les centres urbains
- l'utilisation abusive des intrants chimiques pour la production agricole notamment le maraîchage dans les arrondissements d'Agoué et de Grand-Popo entraînant la pollution des plans d'eau et de la nappe phréatique
- la rareté et la menace d'extinction de certaines espèces végétales et animales
- les inondations annuelles et l'augmentation de leur ampleur liée aux changements climatiques avec ses conséquences sur les conditions de vie des populations notamment l'érosion lagunaire (les conséquences sont : disparition de certains hameaux situés dans les villages de Vodomé, de Batoto et Djanglanmey, migrations temporaires des populations dans les villages d'Onkuihoué et de Hounsoukòè)
- la dégradation des zones sensibles telles que la bande côtière et la bouche du Roy.

Les résultats du diagnostic actualisé du territoire de Grand-Popo confirment le profil de développement de Grand-Popo établi en 2010 dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Action Communal de Redressement Institutionnel, Economique et Financier (PARIEFIC).

La mauvaise gouvernance institutionnelle et organisationnelle du territoire constitue la principale cause de son faible niveau de développement et de l'accès difficile des populations aux services publics locaux de qualité malgré toutes ses potentialités.

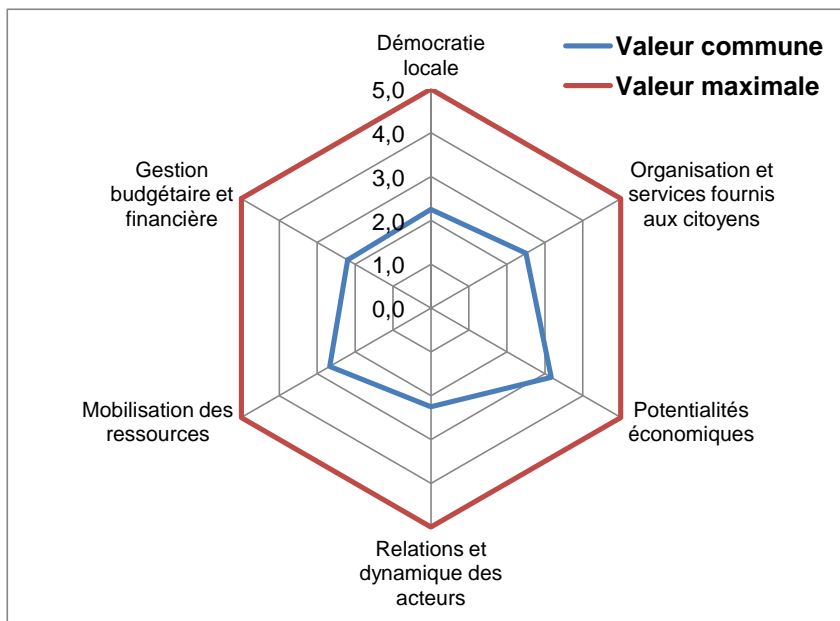


Figure 9 : Profil de développement de la collectivité

Source : PARIEFIC, septembre 2010, INTERFACE, CTB, PAPDC

2. Cadre stratégique de développement du territoire de Grand-Popo 2013-2018

2.1. Vision de développement

La vision de développement que la Commune s'est fixée en 2004 s'énonce comme suit :

«Grand Popo, une Commune ayant retrouvé un développement économique durable basé sur le tourisme, la pêche, l'agriculture et l'artisanat dans un environnement écologique assaini où règne un mieux être social grâce à un réseau d'infrastructures et d'équipements équitablement répartis».

Dans le cadre du processus d'actualisation du PDC, les participants à l'atelier de planification tenu les 6 et 7 mars 2013, ont revisité cette vision de développement afin de s'assurer que celle-ci reste toujours compatible aux principaux enjeux et défis actuels et futures de la commune.

Les participants ont convenu de maintenir la vision ci-dessus mais en faisant mieux ressortir les spécificités suivantes du territoire de Grand-Popo :

- l'essor actuel du tourisme qui pourrait devenir plus tard la première activité économique
- le développement de l'agro-alimentaire grâce à une meilleure valorisation des potentialités
- l'eau et l'écosystème dont la gestion rationnelle est une condition sine qua non pour assurer le développement durable.

Ainsi, s'énonce la vision actualisée de la commune :

«Grand-Popo de 2025, est un pôle touristique et agro-alimentaire prospère où l'eau et l'écosystème sont préservés pour les générations futures »

2.2. Objectif principal du PDC

Le PDC, deuxième génération de Grand-Popo vise comme objectif global **l'amélioration du niveau de vie des populations du territoire de Grand-Popo**. Celle-ci se traduira par une réduction de la pauvreté monétaire de 47,67% en 2011 à 41,67% d'ici 2018 et de la pauvreté non monétaire 33,5% en 2009 à 27,5% au moins en 2018.

2.3. Orientations stratégiques

Les orientations stratégiques ont été également actualisées sur la période 2013-2018. De cinq orientations, celles-ci ont été réduites à quatre (4) pour faciliter leur opérationnalisation.

Tableau 5 : Orientations stratégiques de développement

Orientations 2004-2009	Orientations 2013-2018
La relance et le renforcement de l'économie et des finances locales	Promouvoir le développement économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire
La promotion de l'éducation et de la culture	Renforcer l'accès inclusif et la qualité des services sociaux de base
L'amélioration qualitative de la santé des populations	
La préservation et la gestion rationnelle de l'environnement et des écosystèmes naturels	Améliorer la gouvernance locale
La meilleure prise en compte de l'eau dans l'aménagement de l'espace et l'équipement du territoire communal	Assurer le développement durable et équilibré du territoire communal

Source : Atelier de planification, mars 2013

2.3.1. Orientation stratégique 1 : Promouvoir le développement économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle

Au cours de cette première décennie du processus de décentralisation et de développement local, la Commune de Grand-Popo, a très peu investi dans les secteurs économiques comme en témoigne le bilan de la mise en œuvre du PDC, 1^{ère} génération.

La promotion du développement économique constitue un impératif pour le territoire de Grand-Popo afin qu'il amorce véritablement son développement et retrouve sa prospérité de jadis.

Au cours des cinq prochaines années, les efforts doivent être consentis dans l'accélération de la croissance économique du territoire de Grand-Popo pour réduire l'incidence de la pauvreté monétaire et non monétaire.

Pour réaliser cette ambition, les participants à l'atelier de planification ont retenu les principaux axes d'intervention suivants :

- l'accroissement du revenu des ménages notamment des ménages vulnérables à travers l'augmentation durable de la production agricole, halieutique et animale. En effet, le territoire de Grand-Popo dispose d'énormes potentialités pour produire en toute saison. Il s'agira d'investir dans la maîtrise de l'eau, la sécurisation du foncier et l'utilisation des technologies moins destructrices de l'environnement. La Commune doit également encourager et accompagner la mise en place des unités de transformation agro-alimentaire en vue de réduire les pertes post agricoles et améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle
- le soutien au développement durable de l'industrie touristique afin qu'elle génère davantage de revenus, d'emplois durables pour les populations et de recettes fiscales pour la commune et participe au renforcement des cultures entre les peuples. En effet, l'intérêt de plus en plus croissant que portent les touristes à la destination de Grand-Popo nécessite de la part du Gouvernement local un renforcement des appuis au secteur touristique. Conformément aux orientations définies dans le SDAC, la Commune devra œuvrer à la création d'une aire protégée à Avlo, la création d'un circuit touristique, la facilitation de l'installation des promoteurs privés et le financement de l'artisanat
- le renforcement du réseau d'infrastructures et équipements économiques pour soutenir le développement agricole et le tourisme. Cet axe d'intervention est transversal aux deux premiers. En effet, la Commune doit œuvrer à l'amélioration : de l'accès aux marchés, des échanges commerciaux, de la mobilité à l'intérieur de la commune et avec les communes et localités environnantes
- l'assainissement des finances locales. Malgré l'accroissement de son potentiel fiscal au cours de ces cinq dernières années, on constate malheureusement que les ressources propres mobilisées par la commune sont faibles au regard des besoins en investissements. Le Gouvernement local doit davantage s'engager dans la mobilisation des ressources propres à travers : (i) l'implication active des autorités locales, (ii) le renforcement des capacités de l'administration communale et des services déconcentrés, (iii) l'amélioration des stratégies et mécanismes de mobilisation des ressources propres.

Tableau 6 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 1

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet 11 : Le revenu des ménages agricoles notamment les ménages pauvres et vulnérables s'est accru durablement et ceux-ci ont accès de façon permanente à une alimentation suffisante et de qualité	<ul style="list-style-type: none"> - Proportions de ménages dépensant moins d'un dollar par jour - Incidence de la pauvreté 	Pauvreté monétaire : 47,67% (valeur 2011) Pauvreté non monétaire : 33,5% (2009)		Enquêtes EMICoV	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits					
P11 : Les aménagements hydro-agricoles à moindre coût pour la production agricole et halieutique en toute saison sont promus	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie aménagée 			Rapport CARDER	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources financières - Adhésion des propriétaires - Respect des procédures de passation de marchés
P112 : Les capacités des ménages agricoles dans la production, la transformation et la conservation des produits agricoles sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Superficie emblavée par spéculatation - Production en tonne par spéculatation 	<ul style="list-style-type: none"> - Cultures maraîchères 1000ha (moyenne 2007-2011) - Cultures vivrières 653ha (moyenne 2007-2011) - Culture maraîchère 1919 tonnes (moyenne 		Rapports CARDER	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources financières - Respect des procédures de passation de marchés

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		2007-2011) - Cultures vivrières (11436 tonnes (moyenne 2007-2008)			
P113 : La production agricole est diversifiée grâce au renforcement des filières agricoles existantes et au développement de nouvelles filières (riz, banane, élevage)	- Production en tonne par nouvelle spéculation (riz, banane)			Rapports CARDER	
Effet 12: L'industrie touristique génère de revenus et d'emplois durables pour les populations et de recettes fiscales pour la commune et participe au renforcement des cultures entre les peuples	- Proportion des ressources issues du tourisme dans le budget communal			Rapport office de tourisme	- Sécurité sur les sites - Disponibilité de ressources financières - Stabilité politique
Produits	-				
P121 : La bande côtière est dotée d'un plan d'aménagement et gérée de façon durable pour le développement du tourisme	- Taux d'occupation de la bande côtière			Rapport du Maire	- Adhésion des propriétaires
P122 : Les sites et patrimoine de la commune sont réhabilités et valorisés	- Pourcentage des sites aménagés et valorisés - Taux de fréquentation des sites par les touristiques			Rapport du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources financières
P123 : L'artisanat est développé et intégré aux activités touristiques	- Proportion de ménages actifs dans l'artisanat			Rapport du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources financières
Effet 13: Les échanges commerciaux se sont accrus					- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière
Produits/résultats immédiats					
P131 : Le réseau d'équipements marchands de la commune est renforcé	- Proportion de marchés			Rapport du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	construits et aménagés				ressources financières
Effet 4: Les ressources financières de la commune ont cru et leur gestion est assurée de façon efficace et efficiente pour une réduction durable de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de réalisation des recettes dont les recettes propres - Taux de réalisation des dépenses 	Recettes fonctionnement : 48% Recettes d'investissement : 36,48%		Compte administratif Compte de gestion	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique du Conseil Communal et du Maire - Stabilité politique
Produits/résultats immédiats					
P141 : Le potentiel fiscal et non fiscal de la commune est maîtrisé	- Taux d'accroissement des recettes fiscales et non fiscales			Rapport service recette impôts	<ul style="list-style-type: none"> - Disponibilité de ressources financières - Respect des procédures de passation de marchés
P142 : La taxe sur le développement local est opérationnelle	- Taux de recouvrement des taxes de développement			Rapport recette impôts	- Adhésion des acteurs
P143 : Les capacités des services communaux et déconcentrés sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de recouvrement des recettes non fiscales - Taux de recouvrement des recettes fiscales 	Recettes non fiscales : 40,9% Recettes fiscales : 25,7%		Rapport service financier mairie Rapport service recette impôts	- Volonté politique
P144 : Le secteur informel est progressivement intégré dans la fiscalité locale	- Proportion d'activités informelles imposées			Rapport du Maire	<ul style="list-style-type: none"> - Volonté politique - Adhésion des acteurs

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

2.3.2. Orientation stratégique 2 : Renforcer la qualité et l'accès inclusif des populations notamment des populations pauvres aux services sociaux de base

Selon les projections démographiques à l'horizon de cette deuxième génération du PDC (2017), la population de Grand-Popo atteindra 54 286 habitants soit environ 6 000 habitants de plus par rapport à la population en 2011. Les besoins sociaux du territoire vont s'accroître au même rythme que celui de la population.

En plus des besoins actuels à satisfaire, il faudra faire face aux besoins des 6 000 habitants qui vont s'ajouter à la population actuelle.

Dans tous les secteurs sociaux (éducation, santé, eau potable, électricité, etc.), la commune doit accroître la couverture en infrastructures et équipements sociaux et améliorer la qualité des services fournis aux populations.

Dans le secteur de l'éducation, la priorité sera d'atteindre l'OMD2 et de réduire les inégalités entre les sexes visant à l'autonomisation des femmes. Les axes d'intervention retenus sont :

- le renforcement de la qualité de l'enseignement primaire à travers l'augmentation de l'effectif d'enseignants qualifiés, la réhabilitation et la construction de salles de classes, l'augmentation de mobiliers et des manuels et livres
- la scolarisation et l'achèvement de tous les enfants (filles comme garçons) dans l'enseignement primaire : renforcement des capacités des organisations communautaires de base (APE, Comités Villageois de Protection des droits de l'enfant, etc.), plaidoyer, mobilisation et communication pour le changement de comportements, appui aux ménages vulnérables
- la réduction des inégalités entre les filles et les garçons dans l'enseignement secondaire à travers l'information, la sensibilisation, la mise en place des mesures incitatives
- la réduction de l'analphabétisme des populations de 15 ans et plus notamment des femmes.

Dans le secteur de la santé, l'augmentation de la population entrainera également l'augmentation des besoins en services de soins de santé. Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- l'augmentation de la fréquentation des formations sanitaires grâce à la promotion des mutuelles de santé, l'amélioration de l'accès physique aux formations sanitaires, le renforcement de la couverture en formations sanitaires surtout dans les localités d'accès difficile et frontalières
- l'amélioration de la qualité des services de soins de santé grâce à l'augmentation du personnel soignant qualifié notamment des sages femmes et des médecins
- la réduction de l'incidence du paludisme, des maladies d'origine hydro-fécales et des IST/VIH-SIDA par la promotion de la lutte vectorielle contre le paludisme, le renforcement de la couverture vaccinale, le renforcement des actions de prévention et de prise en charge des malades du VIH-SIDA.

Dans le secteur de la protection sociale, il s'agira de promouvoir les droits des enfants, d'améliorer la prise en charge des personnes vulnérables et de renforcer les capacités du CPS et du service technique de la mairie en charge de la protection sociale.

Dans le secteur de l'eau potable, la priorité sera de réaliser l'OMD-7. Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- le renforcement de la couverture des réseaux SONEB et AEV à travers la densification du réseau SONEB et du réseau des bornes fontaines dans les localités qu'il traverse et proches de l'AEV et l'extension des réseaux SONEB et AEV dans les localités éloignées et frontalières
- l'amélioration de la qualité des services rendus aux populations grâce à l'amélioration de la gestion du réseau AEV et la mobilisation des consommateurs.

Dans le secteur de l'hygiène et de l'assainissement, il s'agira au cours des cinq prochaines années de mettre en œuvre les actions programmées dans le Plan d'Assainissement Communal validé en février 2010. Les principaux axes d'intervention dans ce secteur sont :

- l'amélioration de la couverture de la commune en latrines institutionnelles et familiales et en ouvrages d'évacuation des eaux usées domestiques
- l'amélioration de l'accès aux services de ramassage et de traitement des déchets solides ménagers : renforcement de la pré-collecte par la couverture des quartiers non desservis, l'appui aux ONG de pré-collecte, information et sensibilisation, construction des infrastructures, collecte des déchets, traitement et valorisation.

Dans le secteur des services énergétiques, les principaux axes d'intervention sont :

- le renforcement de la couverture du réseau électrique par l'extension du réseau électrique à tous les chefs lieux des arrondissements ruraux (Sazué, Djanglamey, Avlo) et la densification du réseau électrique dans les chefs lieux des arrondissements de Grand-Popo et d'Agoué
- Promotion de l'utilisation des énergies renouvelables, des foyers améliorés et du gaz domestique.

Dans les secteurs des sports, loisirs et culture, la Commune doit renforcer son niveau d'équipements et d'infrastructures sportifs et de loisirs, valoriser sa culture en lien avec l'industrie touristique et développer les disciplines sportives telles que la natation.

Enfin, la Commune doit renforcer la sécurité des personnes, des biens et services à travers une meilleure surveillance des côtes maritimes, de l'espace fluvial et des espaces transfrontaliers.

Tableau 7 : Tableau 8 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 2

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet 21: Tous les enfants en âge d'être scolarisés notamment les filles et les enfants vulnérables vont à l'école et achèvent le cours primaire	- Taux d'achèvement (dont fille et garçon)	- Garçon : 78,36% (2011-2012) - Fille : 67,59% (2011-2012)	100%	Statistiques scolaires de la Circonscription scolaire	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats					
P211 : Tous les enfants (filles et garçons) en âge d'être scolarisés ont un accès équitable en toute saison aux infrastructures scolaires et à un enseignement de qualité	- Taux net de scolarisation ou TNS (dont fille et garçon) - Ratio maître/élève (RME) - Ratio élève/classe (REC) - Ratio élève/place (REP) - Indice fille/garçon (IFG)	- TNS : 93% en 2010 - RME : 37 élèves par maître - REC : 38 élèves par classe - IFG : 0,87 en 2011-2012 (enseignement primaire)		Statistiques scolaires de la Circonscription scolaire	
P212 : Les enfants passent en classe supérieure et réussissent au CEP	- Taux de promotion (fille & garçon) - Taux de réussite au CEP (fille & garçon) - Taux de redoublement (fille & garçon) - Taux d'abandon (fille & garçon)	- Taux de promotion : o Garçon : 81,26% o Fille : 71,39% - Taux de redoublement : o Garçon : 21,64% o Fille : 32,41% - Taux d'abandon : o Garçon : 3,76%		Statistiques scolaires de la Circonscription scolaire	

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
		○ Fille : 4,23%			
Effet 22 : Les populations de 15 ans et plus ont un meilleur accès aux services d'alphabétisation	- Taux d'alphabétisation	37,4% en 2010		Statistiques du Service communal de l'alphabétisation	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/Résultats					
P221 : La couverture en centres d'alphabétisation est améliorée	- Taux de couverture en centres d'alphabétisation	- 1 centre fonctionnel en 2012			
P222 : Les populations de 15 ans et plus bénéficient des cours d'alphabétisation	- Pourcentage de centres d'alphabétisation fonctionnels - Taux d'inscription	- 1 centre fonctionnel en 2012			- Volonté politique - Mise à disposition des moyens au service d'alphabétisation
Effet 23: L'état de santé des populations notamment les populations pauvres et vulnérables s'est amélioré et celles-ci prennent une part active au développement socio-culturel de la commune	- Taux de mortalité maternelle et infantile - Taux de couverture vaccinale	- ND BCG : 78,1% en 2010 VAR : 87,6% PENTA3 : 90,8%		Statistiques sanitaires de la Zone sanitaire	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats					
P231 : Les populations surtout les populations pauvres et vulnérables ont un meilleur accès aux soins de santé	- Taux de fréquentation des centres de santé(TFCS) - Taux d'accouchements assistés (TAA)	- TFCS : 33,1 en 2010 - TAA : 68,7% en 2010		Statistiques sanitaires de la Zone sanitaire	
P232 : La couverture en formations sanitaires et en personnel soignant de qualité s'est améliorée	- Ratio personnel soignant/population - Taux de couverture en formation sanitaire	- 1 médecin pour 52 303 habitants (2013) - 1 infirmier pour 2 753 habitants (2013) - 1 sage femme pour 13 073 habitants (2013)		Statistiques sanitaires de la Zone sanitaire	

Logique d'intervention	Indicateurs Vérifiables	Objectivement	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
			- Taux de couverture en formations sanitaires : 100% (1 centre de santé par arrondissement)			
Effet 24 : Les populations notamment les populations pauvres ont un meilleur accès aux infrastructures d'eau potable et utilisent l'eau potable pour ses besoins	- Proportion de ménages ayant accès à l'eau potable		56,6% en 2010		EMICoV	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
P241 : La couverture en infrastructures d'eau potable est renforcée	- Taux de couverture du réseau SONEB - Taux de couverture en points d'eau		- ND		Statistiques SONEB et Service Eau	
P242 : Les populations ont un meilleur aux services d'eau potable	- Taux de panne sur le réseau SONEB, AEV		- ND		Statistiques SONEB et Service Eau EMICoV	
Effet 25 : Les populations notamment les populations pauvres ont un meilleur accès aux ouvrages d'évacuation des excréta	- Proportion de ménages ayant accès à des toilettes		- Proportion des ménages ayant accès à des toilettes modernes : 15,6% en 2010 - Proportion des ménages ayant accès à des toilettes partagées : 15,13% en 2010		Enquêtes EMICoV Rapport service d'hygiène	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
P251 : La couverture en latrines institutionnelles et familiales s'est améliorée	- Taux de couverture en latrines dans les établissements scolaires (TCLE) - Taux de couverture en latrines familiales (TCLF)		- TCLE : 93,8% - TCLF : 6,0% (9 latrines en moyenne par village)		Rapports de la Circonscription Scolaire, Enquêtes	

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet 26 : Les populations ont un meilleur accès aux services énergétiques durables	<ul style="list-style-type: none"> - Taux de couverture du réseau électrique - Taux de couverture des services des stations de pétrole et de distribution du gaz domestique 	- ND			
P261 : La couverture du réseau électrique s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de ménages abonnés au réseau électrique 	- ND			
P262 : L'accès des populations aux services des stations de pétrole et de distribution de gaz domestique et foyers améliorés a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de ménages utilisant le gaz domestique - Proportion de ménages utilisant des foyers améliorés 	- ND			
Effet 27: Les populations notamment les enfants, les personnes handicapées et les OEV ont un meilleur accès aux services de protection	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de personnes vulnérables prises en charge - Proportion d'enfants victimes de la traite 	- ND		Rapports CPS Enquêtes	<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats immédiats					
P271 : Les capacités du CPS sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Proportion de personnes vulnérables prises en charge chaque année 	- ND		Rapports CPS Enquêtes	
Effet 28 : La sécurité des populations, des biens et services est assurée efficacement sur l'ensemble du territoire de Grand-Popo	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'accidents de circulation - Nombre de vols armés 	- ND			<ul style="list-style-type: none"> - Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats immédiats					
P281 : Les capacités des forces de sécurité publique et des populations de Grand-Popo sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de patrouilles de surveillance réalisées (en mer, dans l'espace fluvial Bénin-Togo, terrestre) par 	- ND			

Logique d'intervention	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	les forces de sécurité chaque année - Proportion de Comités Locaux opérationnels				

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

2.3.3. Orientation stratégique 3 : Améliorer la gouvernance locale

L'état des lieux réalisé a permis de constater qu'en dehors du Conseil Communal qui fonctionne, les organes infra communaux ne fonctionnent pas correctement. Au sein de tous les organes élus (conseil communal, conseil d'arrondissement, conseil de village), les femmes sont peu représentées. La participation des citoyens à la gestion des affaires publiques locales est faible. Les autorités communales associent faiblement les citoyens au processus de prise de décision. L'administration communale est peu performante en raison de l'insuffisance de personnel qualifié et de moyens de travail, du cadre de travail peu adéquat et du management peu satisfaisant les conditions de leur gestion peu motivantes.

Au cours des cinq prochaines années, les principaux axes d'intervention retenus pour améliorer la gouvernance du territoire de Grand-Popo sont :

- le renforcement des capacités des élus sur les textes de lois, leurs missions
- la promotion du genre dans toutes les instances de prise de décision
- l'amélioration de la participation des citoyens au processus de prise de décision à travers la mise en place des mécanismes participatifs (budget participatif, espaces multi-acteurs, etc.)
- l'amélioration de la performance de l'administration locale à travers l'amélioration du cadre de travail, des moyens et outil de travail, le recrutement et la formation du personnel qualifié, la responsabilisation du personnel
- le renforcement des partenariats avec les communes du Bénin et les autres partenaires.

Tableau 8 Tableau 8 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 3

Résultats attendus	Indicateurs Vérifiables	Objectivement	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet 31: Les organes élus communaux et infra-communaux et l'administration communale fonctionnent de façon efficace et offrent des services publics locaux de qualité aux citoyens avec la participation active de tous les acteurs	- Taux de satisfaction des citoyens		- ND		Enquêtes	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats						
P311 : Le cadre de travail des agents est amélioré	- Proportion d'agents ayant un bureau de travail répondant aux normes				Rapport du Maire	
P312 : L'administration communale est dotée d'agents qualifiés suffisants et gérée selon la Gestion Axée sur les résultats	- Taux Brut d'Encadrement (TBE) - Taux Net d'Encadrement (TNE) - Taux d'Effort Budgétaire en Ressources Humaines (TBERH) - Taux d'Effort en Ressources Humaines (TRH)		- TBE : 2% (inférieur à la norme = 12%) - TNE : 8,5% (inférieur à la norme = 12%) - TBERH : 22% en 2011 (inférieur à la norme = 50%) - TRH : 45% en 2011 (inférieur à la norme = 50%)		Rapport du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources
P313 : Les organes élus communaux et infra-communaux sont fonctionnels	- Taux de réalisation des sessions tenues par les organes élus communaux et infra-communaux (Conseil d'arrondissement, conseil de village) - Taux de participation des élus		- Sessions ordinaires du CC : 100% - Session ordinaire du CC : 93%		Rapport du Maire Procès verbaux des sessions	- Volonté politique - Disponibilité de ressources

Résultats attendus	Indicateurs Vérifiables	Objectivement	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	aux sessions					
P314 : Les mécanismes participatifs des populations au processus de prise de décision dans la gestion de la commune sont renforcés	- Nombre de mécanismes mis en place et opérationnels					
Effet 32 : La commune renforce et développe le partenariat avec les communes, les PTF et les privés	- Proportion des ressources financières mobilisées auprès des PTF, de la coopération décentralisée et du privé dans les ressources mobilisées				Rapports du Maire	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits						
P321 : La commune mobilise les partenaires techniques et financiers et le secteur privé autour de la mise en œuvre du PDC	- Nombre de PTF actifs - Nombre de partenariats public-privés actifs		PTF actifs : 3		Rapports du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources
P322 : La commune de Grand-Popo renforce sa coopération décentralisée et son partenariat avec les communes du département du Mono et des autres départements du Bénin	- Nombre de coopérations décentralisées actives - Nombre de relations intercommunales actives		Coopération décentralisée : 4 Intercommunalité : 3		Rapports du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

2.3.4. Orientation stratégique 4 : Assurer le développement équilibré et durable du territoire communal

L'orientation 4 est transversale aux trois autres orientations. Elle vise à assurer le développement durable du territoire de Grand-Popo. Son importance est capitale pour la commune en raison de la spécificité de son site (coincé entre l'océan et le fleuve Mono, zone humide par excellence avec sa richesse en biodiversités, 32% de terre ferme).

Les principaux axes d'intervention retenus sont :

- maîtrise du développement spatial de la commune à travers la densification des pôles de développement de premier ordre (Grand-Popo, Agoué et Hila-Condji) et la planification des pôles de second ordre (Gbéhoué, Djanglanmey, Adjaha) en vue d'équilibrer le développement spatial du territoire communal. Il s'agira de façon concrète de doter les agglomérations urbaines d'un plan d'aménagement et le mettre en œuvre, de procéder à l'aménagement foncier des seconds pôles et d'améliorer leur niveau d'infrastructures
- amélioration du niveau d'équipements et d'infrastructures des espaces frontaliers
- amélioration de la mobilité dans la commune par : (i) le renforcement du réseau routier entre les arrondissements ruraux et le chef lieu d'arrondissement d'une part, entre les arrondissements ruraux d'autre part, (ii) l'aménagement et la construction d'un réseau fluvial qui desservira les localités enclavées comme Avlo et (iii) le renforcement de la commune en équipements de transports (gares routières, embarcadères, etc.)
- accroissement de la viabilité de l'environnement et de sa résilience aux changements climatiques par : (i) le renforcement des capacités des populations notamment les plus pauvres à s'adapter aux changements climatiques, (ii) les pratiques agricoles moins destructives de l'environnement, (iii) la préservation et la valorisation des ressources naturelles et (iv) la prise en compte de l'environnement dans les planifications opérationnelles et financières.

L'opérationnalisation du SDAC est la condition sine qua non pour atteindre ces objectifs.

Tableau 9 : Cadre de résultats de l'orientation stratégique 4

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
Effet 41: Les infrastructures et les activités économiques sont équitablement réparties sur le territoire	- Nombre d'infrastructures et équipements construits suivant les orientations du SDAC	ND		- Enquêtes - Rapport d'évaluation	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/résultats					
P411 : Les capacités de l'équipe communale en urbanisation et en aménagement du territoire sont renforcées	- Taux de réalisation des actions d'aménagements planifiées	ND		- Rapport de la mairie - Enquêtes	- Volonté politique - Disponibilité de ressources
P412 : L'urbanisation des arrondissements de Grand-Popo, d'Agoué et de Hillacondji est planifiée et gérée de manière rationnelle	- % de la superficie lotie - Proportion de zones loties aménagées	ND		- Rapport de la mairie	- Volonté politique - Disponibilité de ressources
P413 : De nouveaux pôles de développement sont promus	- Proportion de superficie lotie - Superficie de terres réservées pour les aménagements différés	ND		- Enquêtes	- Volonté politique - Disponibilité de ressources
Effet 42 : La mobilité à l'intérieur de la commune et avec les territoires environnements est renforcée	- Proportion de la population ayant accès à des routes praticables en toute saison - Proportion de la population ayant accès à des services de transport respectueux de l'environnement				- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière
Produits/résultats immédiats					
P421 : Le réseau d'infrastructures routières est renforcé	- Proportion de			- Rapport du Maire	- Volonté politique - Disponibilité de ressources financières
P422 : Les services de transports se sont améliorés et diversifiés	- Modes de transport			- Rapport du Maire - Rapport des services de TP	- Disponibilité de ressources financières - Respect des procédures de

Résultats attendus	Indicateurs Vérifiables	Objectivement	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
						passation de marchés
Effets 43 : Les populations vivent dans un environnement sain où les pratiques de production et de consommation moins destructrices de l'environnement sont promues et les risques et catastrophes naturels sont préservés	- Evolution du couvert végétal				- Rapports SCRP	- Risques liés aux catastrophes naturelles - Crise financière - Stabilité politique
Produits/Résultats						
P431 : La pollution liée aux déchets solides et liquides est réduite	- Taux de couverture en service de pré collecte des déchets solides ménagers collectés - Proportion de maraîchers ayant adopté l'utilisation des intrants organiques				- Rapports GI Mono	- Volonté politique de - Disponibilité de ressources
P432 : Les côtes et les berges lagunaires de la commune de Grand-Popo sont protégées et sécurisées	-				-	- Disponibilité des ressources
P433 : La biodiversité des zones humides est préservée	- Proportion de zones sensibles préservées et intégrées dans le circuit touristique - Evolution du nombre d'espèces végétales et fauniques protégées		ND		- Rapport de la Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles - Enquêtes auprès des populations	- Volonté politique de - Disponibilité de ressources
P434 : Le reboisement et les espaces verts sont promus	- Proportion de plants mis en terre vivants		ND		- Rapports Mairie - Rapports du CARDER	- Volonté politique de - Disponibilité de ressources
P435 : Les capacités d'adaptation des ménages agricoles notamment les plus pauvres aux changements climatiques sont renforcées	- Pourcentage de ménages producteurs (production végétale, pêche, élevage) ayant développé des capacités d'adaptation aux		ND		- Enquêtes	- Volonté politique de - Disponibilité de ressources

Résultats attendus	Indicateurs Objectivement Vérifiables	Référence	Cible	Moyens de vérification	Hypothèses et risques
	risques climatiques				

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

2.4. Analyse de la cohérence des orientations communales avec les orientations nationales

Les orientations communales de Grand-Popo seront analysées respectivement au regard :

- Des orientations stratégiques de développement découlant de l'opérationnalisation de l'Etude Nationale Perspective à Long Terme, « Alafia 2025 », que le Gouvernement s'est fixé en 2006 à l'horizon 2011
- Des axes stratégiques de la Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté 2011-2015
- Des orientations de la Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration ou (PONADEC)⁸
- Des options de l'Agenda spatial.

Le tableau ci-dessous présente les orientations communales comparées aux orientations nationales et internationales.

L'analyse des informations contenues dans ce tableau permet de conclure que les orientations communales du PDC, 2^{ème} génération sont conformes aux orientations nationales et internationales.

⁸ Vision : Faire des Collectivités Territoriales des espaces de démocratie à la base, de bonne gouvernance et de développement local durable dans le cadre d'un Etat unitaire décentralisé qui assure le développement harmonieux du territoire national, sur la base de la solidarité nationale, de l'accès de tous aux services de base, des potentialités régionales et de l'équilibre inter-régional

Tableau 10 : Analyse de la cohérence des orientations communales et nationales

Orientations communales	Orientations stratégiques de Développement (OSD)	Axes Stratégiques de la SCRP 2011-2015	Orientations stratégiques de la PONADEC	Options de l'Agenda Spatial	Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)
<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir le développement économique et la lutte contre l'insécurité alimentaire - Renforcer l'accès inclusif et la qualité des services sociaux de base - Assurer le développement durable et équilibré du territoire communal - Améliorer la gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Reconstruire une administration au service du développement ; - Assainir le cadre macroéconomique et maintenir sa stabilité ; - Promouvoir le renouveau économique (pôles et grappes) ; - Développer les infrastructures économiques et sociales ; - Renforcer le capital humain ; - Assurer le développement équilibré et durable de l'espace national à travers le développement à la base 	<ul style="list-style-type: none"> - l'accélération durable de la croissance et de la transformation de l'économie - le développement des infrastructures - le renforcement du capital humain - le renforcement de la qualité de la gouvernance - le développement équilibré et durable de l'espace national 	<ul style="list-style-type: none"> - Le développement territorial est au cœur des politiques publiques - La décentralisation et la déconcentration sont les moteurs de la modernisation de l'Etat - Le rôle, les compétences et les prérogatives des communes sont reconnues et respectées - La lutte contre la pauvreté fait partie intégrante de la politique de décentralisation - Les capacités des acteurs sont renforcées par une meilleure allocation des ressources publiques et un accompagnement adapté 	<ul style="list-style-type: none"> - Un développement économique et social dynamique et équitable - Un développement durable respectueux de l'environnement et qui valorise les ressources territoriales naturelles - Un développement des espaces transfrontaliers et de la coopération transfrontalière pour la promotion des relations de bon voisinage et de l'intégration régionale - Un développement institutionnel territorial axé sur le renforcement des capacités d'action et la bonne gouvernance territoriale 	<ul style="list-style-type: none"> - Réduire l'extrême pauvreté et la faim - Assurer l'éducation primaire pour tous - Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes - Réduire la mortalité infantile - Améliorer la santé maternelle - Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies - Assurer un environnement durable - Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

3. Programme de développement du territoire de Grand-Popo 2013-2017

3.1. Budget d'investissement simulé pour les 5 prochaines années

Les simulations budgétaires ont été faites sur la base de trois scénarios.

Premier scénario : Les recettes de la commune augmentent de 5% par an durant cinq ans et elle affecte 10% des ressources propres pour les investissements. Ce scénario traduit le maintien de la faible performance en matière de mobilisation des ressources financières jusque là enregistrée, malgré un potentiel fiscal élevé de la commune.

Tableau 11: Budget d'investissement selon l'hypothèse 1 : La capacité d'investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 5% l'an durant les cinq prochaines années

RECETTES	Moyenne annuelle	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Recettes Propres	99 441 418	104 413 489	109 634 163	115 115 872	120 871 665	126 915 248		576 950 437
Recettes Fiscales	38 338 841	40 255 783	42 268 573	44 382 001	46 601 101	48 931 156		222 438 615
Recettes Non Fiscales	61 102 577	64 157 705	67 365 591	70 733 870	74 270 564	77 984 092		354 511 822
Recettes Transfert de fonctionnement	20 988 852	22 038 295	23 140 209	24 297 220	25 512 081	26 787 685		121 775 489
Transfert de fonctionnement (salaire + substitution)	20 988 852	22 038 295	23 140 209	24 297 220	25 512 081	26 787 685		121 775 489
Recettes transferts d'investissement et autres projets	108 964 825	114 413 066	120 133 719	126 140 405	132 447 425	139 069 797		632 204 412
Transfert d'investissement (FADEC, Ministère,) (10%)	108 964 825	114 413 066	120 133 719	126 140 405	132 447 425	139 069 797		632 204 412
Apports Projets et PTF	-	-	-	-	-	-		-
Projet d'extension de l'AEV de Gnito (Sazué) dans les arrondissements de Djanglanmey, Adjaha,							600 000 000	-

RECETTES	Moyenne annuelle	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Gbéhoué et Avlo pour un montant d'environ 600 000 000								
Projet de pavage et d'assainissement							500 000 000	-
Projet de construction de la route RINE 1 (double voie). Il est prévu dans le cadre de ce projet la construction des infrastructures socio-économiques ;							120 000 000	-
Projet de Services Décentralisés Conduit par les Communautés (PSDCC)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Facilités d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Projet d'Agriculture Urbaine et Péri-urbaine (FAO)							25 000 000 (x 2)	50 000 000
TOTAL DES RECETTES	229 395 095	240 864 849	252 908 092	265 553 496	278 831 171	292 772 730		1 330 930 338
Recettes d'investissement propres (10%)	9 944 142	10 441 349	10 963 416	11 511 587	12 087 167	12 691 525		57 695 044
Recettes transferts d'investissement (FADEC, Ministères,)	108 964 825	114 413 066	120 133 719	126 140 405	132 447 425	139 069 797		632 204 412
Apports Projets et PTF		-	-	-	-	-		-
Capacité d'investissement	118 908 966	124 854 415	131 097 135	137 651 992	144 534 592	151 761 321	1 510 000 000	2 199 899 456
Total sur 5 ans						2 199 899 456		

Source : A partir de nos calculs, 2013

Deuxième scénario: Les recettes de la commune augmentent de 10% par an durant cinq ans et elle affecte 20% des ressources propres pour les investissements. Ce scénario repose sur un effort de la commune où elle réactive les agents de collectes des taxes dans les marchés et sur les gares routières.

Tableau 12 : Budget d'investissement selon l'hypothèse 2 : La capacité d'investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 10% l'an durant les cinq prochaines années

RECETTES	Moyenne	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Recettes Propres	99 441 418	109 385 560	120 324 116	132 356 527	145 592 180	160 151 398		667 809 781
Recettes Fiscales	38 338 841	42 172 726	46 389 998	51 028 998	56 131 898	61 745 087		257 468 707
Recettes Non Fiscales	61 102 577	67 212 834	73 934 118	81 327 529	89 460 282	98 406 311		410 341 074
Recettes Transfert de fonctionnement	20 988 852	20 988 852	23 087 737	25 396 511	27 936 162	30 729 778		128 139 040
Transfert de fonctionnement (salaire + substitution) (10%)	20 988 852	20 988 852	23 087 737	25 396 511	27 936 162	30 729 778		128 139 040
Recettes transferts d'investissement et autres projets	108 964 825	119 861 307	131 847 438	145 032 182	159 535 400	175 488 940		731 765 266
Transfert d'investissement (FADEC, Ministère,) (10%)	108 964 825	119 861 307	131 847 438	145 032 182	159 535 400	175 488 940		731 765 266
Apports Projets et PTF	-	-	-	-	-	-		-
Projet d'extension de l'AEV de Gnito (Sazué) dans les arrondissements de Djanglanmey, Adjaha, Gbéhoué et Avlo pour un montant d'environ 600 000 000	-	-					600 000 000	600 000 000
Projet de pavage et d'assainissement	-	-					500 000 000	500 000 000
Projet de construction de la route RINE 1 (double voie). Il est prévu dans le cadre de ce projet la construction des infrastructures socio-économiques	-	-					120 000 000	120 000 000

RECETTES	Moyenne	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Projet de Services Décentralisés Conduit par les Communautés (PSDCC)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Facilités d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Projet d'Agriculture Urbaine et Péri-urbaine (FAO)							25 000 000 (x 2)	50 000 000
TOTAL DES RECETTES	229 395 095	250 235 719	275 259 291	302 785 220	333 063 742	366 370 116		1 527 714 087
Recettes d'investissement propres (20% des recettes propres)	9 944 142	21 877 112	24 064 823	26 471 305	29 118 436	32 030 280		133 561 956
Recettes transferts d'investissement (FADEC, Ministères,)	108 964 825	119 861 307	131 847 438	145 032 182	159 535 400	175 488 940		731 765 266
Apports Projets et PTF	-	-	-	-	-	-		-
Capacité d'investissement	118 908 966	141 738 419	155 912 261	171 503 487	188 653 836	207 519 219	1 510 000 000	2 393 327 222
Total sur 5 ans						2 393 327 222		

Source : A partir de nos calculs, 2013

Troisième scénario: Les recettes de la commune augmentent de 20% par an durant cinq ans et elle affecte 30% des ressources propres pour les investissements. Il repose sur l’hypothèse selon laquelle la commune définit et met en œuvre de façon efficace, un plan stratégique de mobilisation des ressources financières. Cela suppose entre autre:

- la mise en place d’un mécanisme de collecte des Taxes de Développement Local (TDL). Des centaines de planches de produits maraîchers sont exportées chaque jour sans que la commune ne perçoive aucune taxe sur celles-ci
- l’actualisation de l’assiette fiscale de la commune suivie de la distribution des avis d’imposition et d’un recouvrement efficace
- la mise en place d’un mécanisme de collecte des taxes de stationnement sur les gares routières et les droits de place sur le marché de Hilacondji et les autres marchés de la commune
- la maîtrise des dépenses de fonctionnement
- le recrutement d’agents de recouvrement suivi d’un contrat d’objectifs et le renforcement périodique des capacités de ces agents
- le Renforcement des capacités des services des impôts.

Tableau 13 : Budget d’investissement selon l’hypothèse 2 : La capacité d’investissement annuelle moyenne de la commune a augmenté de 10% l’an durant les cinq prochaines années

RECETTES	Moyenne	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Recettes Propres	99 441 418	119 329 702	143 195 642	171 834 770	206 201 724	247 442 069		888 003 907
Recettes Fiscales	38 338 841	46 006 610	55 207 932	66 249 518	79 499 422	95 399 306		342 362 787
Recettes Non Fiscales	61 102 577	73 323 092	87 987 710	105 585 252	126 702 303	152 042 763		545 641 121
Recettes Transfert de fonctionnement	20 988 852	25 186 622	30 223 947	36 268 736	43 522 484	52 226 980		187 428 769
Transfert de fonctionnement (salaire + substitution)	20 988 852	25 186 622	30 223 947	36 268 736	43 522 484	52 226 980		187 428 769
Recettes transferts d’investissement et autres projets	108 964 825	130 757 790	156 909 347	188 291 217	225 949 460	271 139 352		973 047 166
Transfert d’investissement (FADEC, Ministère,)	108 964 825	130 757 790	156 909 347	188 291 217	225 949 460	271 139 352		973 047 166
Apports Projets et PTF	-	-	-	-	-	-		-

RECETTES	Moyenne	Projections budgétaires des 5 prochaines années					Années non définies	Total
		2013	2014	2015	2016	2017		
Projet d'extension de l'AEV de Gnito (Sazué) dans les arrondissements de Djanglanmey, Adjaha, Gbéhoué et Avlo pour un montant d'environ 600 000 000							600 000 000	600 000 000
Projet de pavage et d'assainissement							250 000 000	250 000 000
Projet de construction de la route RINE 1 (double voie). Il est prévu dans le cadre de ce projet la construction des infrastructures socio-économiques ;							120 000 000	120 000 000
Projet de Services Décentralisés Conduit par les Communautés (PSDCC)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Facilités d'Appui aux Investissements Agricoles (FAIA)							24 000 000 (x 5 ans)	120 000 000
Projet d'Agriculture Urbaine et Péri-urbaine (FAO)							25 000 000 (x 2)	50 000 000
TOTAL DES RECETTES	229 395 095	275 274 114	330 328 936	396 394 723	475 673 668	570 808 402		2 048 479 843
Recettes d'investissement propres (30%)	29 832 425	35 798 910	42 958 693	51 550 431	61 860 517	74 232 621		266 401 172
Recettes transferts d'investissement (FADEC, Ministères,)	108 964 825	130 757 790	156 909 347	188 291 217	225 949 460	271 139 352		973 047 166
Apports Projets et PTF	-	-	-	-	-	-		-
Capacité d'investissement	138 797 250	166 556 700	199 868 040	239 841 648	287 809 978	345 371 973	1 510 000 000	2 749 448 339
Total sur 5 ans						2 749 448 339		

Source : A partir de nos calculs, 2013

3.2. Projets

Au total dix huit (18) projets ont été retenus et répartis par domaine comme suit :

Tableau 14 : Répartition des projets par domaine

Domaine	Nombre de projets	%
Gouvernance	2	11
Social	6	33,4
Economie	4	22,2
Aménagement du territoire et environnement	6	33,4
Total	18	100

Source : atelier de programmation, mars 2013

3.3. Cadrage OMD et projets

Tableau 15 : OMD et projets

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Projets
1. Eliminer l'extrême pauvreté et la faim	1. Réduire de 50% la proportion de la population béninoise vivant en dessous du seuil de pauvreté en faisant passer l'indice de pauvreté à 15% d'ici 2015	1. Indice de la pauvreté monétaire	<ul style="list-style-type: none">• Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH)• Projet d'Appui au Développement Touristique (PADT)• Projets de Développement des Infrastructures Economiques (PDIE)• Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)• Projet de Développement des Transports (PDT)

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Projets
		2. Indice de Pauvreté Humaine	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH) • Projet d'Appui au Développement Touristique (PADT) • Projets de Développement des Infrastructures Economiques (PDIE) • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) • Projet de Développement des Transports (PDT)
	2. D'ici à 2015, réduire de 50% le nombre de personnes souffrant de malnutrition	3. Proportion d'enfants souffrant d'une insuffisance pondérale	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH), • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) • Projet de Développement des Transports (PDT)
2. Assurer une éducation primaire pour tous	3. D'ici à 2015, assurer l'instruction primaire à tous les enfants en âge d'aller à l'école	4. Taux net de scolarisation dans le primaire	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) • Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Enseignement Primaire (PAAEP) • Projet de Développement des Transports (PDT)
		5. Taux d'achèvement au primaire	
		6. Taux d'alphabétisation	
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes	4. Eliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 et, à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	7. Rapport fille-garçon dans le primaire et le secondaire	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)
		8. Pourcentage des élus locaux par sexe (% des femmes)	
		9. Indicateur de participation de la femme	

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Projets
4. Réduire la mortalité infantile	5. Réduire le taux de mortalité infanto-juvénile de 166,5 pour mille en 1996 à 90 pour mille en 2015	10. Taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP) • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) • Projet de Développement des Transports (PDT) • Projets d'Amélioration de l'Accès aux Services Energétiques Durables (PAASED)
		11. Taux de mortalité infantile	
		12. Proportion d'enfants de 1 an vaccinés contre la rougeole	
5. Améliorer la santé maternelle	6. Réduire le taux de mortalité maternelle de 498 en 1996 à 390 pour cent mille naissances vivantes en 2015	13. Taux de mortalité maternelle	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP) • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) • Projet de Développement des Transports (PDT) • Projets d'Amélioration de l'Accès aux Services Energétiques Durables (PAASED)
		14. Proportion d'accouchements assistés	
		15. Taux de couverture en soins prénatals	
6. Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et autres maladies	7. Réduire la prévalence des IST/VIH/SIDA	16. Taux de prévalence du VIH/SIDA chez les femmes enceintes de 15 à 24 ans	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP), • Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)
		17. Taux d'utilisation de la contraception	
		18. Nombre d'enfants orphelins du SIDA	
	8. D'ici 2015, avoir maîtrisé le paludisme et autres grandes maladies, et avoir commencé à inverser la tendance	19. Taux de prévalence du paludisme	<ul style="list-style-type: none"> • Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP)
		20. Taux de létalité due au paludisme	

Objectifs	Cibles	Indicateurs retenus au Bénin	Projets
	actuelle	21. Taux de prévalence de la tuberculose	
		22. Taux de fréquentation des services de santé	
7. Assurer un environnement durable	9. Intégrer les principes du développement durables dans les politiques nationales et inverser la tendance actuelle à la déperdition des ressources environnementales	23. Superficie des terres protégées (en %)	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc) Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN) Projets d'Amélioration de l'Accès aux Services Energétiques Durables (PAASED)
		24. Mode d'évacuation des ordures ménagères (Taux de collecte des ordures)	<ul style="list-style-type: none"> Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers (PGDSM)
		25. PIB par unité énergétique consommée (rendement énergétique)	
		26. Emission de dioxyde de carbone (par habitant)	<ul style="list-style-type: none"> Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN)
	10. Réduire de moitié d'ici 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable	27. Proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP)
	11. Réussir d'ici 2015, à améliorer sensiblement la vie d'au moins 2/3 des béninois vivant dans des taudis	28. Proportion de ménages ne disposant pas de latrine ou toilette	
		29. Proportion d'unités d'habitation précaires	<ul style="list-style-type: none"> Projet d'Aménagement et de Gestion Urbaine (PAGU)

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

Tous les projets du PDC contribuent directement ou indirectement à l'atteinte des OMD.

3.4. Programme Economie locale

Tableau 16 : Programme économie locale

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs	Mi-13	14	15	17	Mi-18
Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH)									
Effet 11: Le revenu des ménages agricoles notamment les ménages pauvres et vulnérables s'est accru durablement et ceux-ci ont accès de façon permanente à une alimentation suffisante et de qualité	P111. Les aménagements hydro-agricoles à moindre coût pour la production agricole et halieutique en toute saison sont promus	Contractualisation d'un cadre de responsabilité entre la mairie, le SCDA et les ONG agricoles		Existence de document qui formalise le partenariat	x	x	x	x	x
		Appui de la mairie aux SCDA à l'identification des espaces agricoles aménageables	Tous les arrondissements	Liste des sites et superficies aménageables disponibles					
		Plaidoyer pour l'installation des structures de financement local		Nombre de structure de financement existant dans la commune chaque année	x	x			
		Promotion de la mécanisation agricole		Nombre de producteurs ayant accès à la mécanisation Les superficies mécanisées	x	x	x	x	x
		Plaidoyer pour la mise à disposition d'un dispositif d'appui conseil à la mécanisation au niveau SCDA		Un technicien supérieur en machinisme agricole est mis à disposition du SCDA	x	x			
		Appui à la sécurisation et à l'aménagement des		Superficie aménagée et	x	x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs	Mi-13	14	15	17	Mi-18
		espaces agricoles		sécurisée					
		Appui à la mise en valeur des retenues d'eau pour la pisciculture		Nombre d'étang piscicoles aménagés	x	x	x	x	x
		Construction d'un magasin de distribution de produits phytosanitaires et approvisionnement		Existence d'un magasin de distribution de produits phytosanitaires	x	x			
	P112. La disponibilité alimentaire s'est améliorée grâce au développement des équipements et infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles	Identification des sites devant abriter les magasins		Acte de mise à disposition du foncier pour la construction des magasins de stockage	x	x			
Construction de magasin de stockage de produits agricoles			Existence des magasins de stockage dans les arrondissements		x				
Appui à la création d'un marché autogéré de produits maraichers avec un dispositif de conservation			Un marché autogéré de produits maraichers avec un dispositif de conservation est disponible				x	x	
	P113. L'accès aux marchés s'est amélioré								
	P114. Les capacités des ménages agricoles dans la production, la transformation et la conservation des								

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs					
					Mi-13	14	15	17	Mi-18
	produits agricoles sont renforcées								
	P115. La production agricole est diversifiée grâce au renforcement des filières agricoles existantes et au développement de nouvelles filières (riz, banane, élevage)	Mise en filières des productions locales		Deux tables filières fonctionnent	x	x			
Projet d'Appui au Développement Touristique (PADT)									
Effet 12: L'industrie touristique génère de revenus et d'emplois durables pour les populations et de recettes fiscales pour la commune et participe au renforcement des cultures entre les peuples	P221. La bande côtière est dotée d'un plan d'aménagement et gérée de façon durable pour le développement du tourisme	Elaboration d'un plan d'aménagement		Plan d'aménagement		x			
		Mise en œuvre du plan		Taux de réalisation			x	x	x
	P222. Les sites et patrimoines de la commune sont réhabilités et valorisés	Organiser un circuit touristique local		Carte touristique disponible		x	x		
		Conception d'un livret d'histoire des villages de Grand Popo		66 livrets de village sont élaborés		x			
		Aménagement et désenclavement des sites touristiques		Nombre de sites aménagés et accessibles			x	x	x
		Identification des guides et renforcement de leurs capacités		Nombre de guides agréés et formés			x		
		Promotion des sites touristiques et leur insertion dans un circuit touristique (brochures, site internet de la commune,		Existence d'une page internet dédiée aux sites touristiques de la commune		x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs	Mi-13	14	15	17	Mi-18
		publicité radio et télé, etc.)							
	P223. L'artisanat est développé et intégré aux activités touristiques	Dynamisation du cadre de concertation entre artisans et mairie (commune)		Existence de document qui formalise ce cadre		x			
		Formation des artisans							
		Appui financier et matériel aux artisans		Nombre d'artisan ayant bénéficié d'appuis financiers et matériels		x	x	x	x
	P224. L'attractivité du territoire de Grand-Popo est améliorée	Valorisation de l'image touristique, artisanale et économique de Grand Popo		Nombre de foire, publicités réalisées		x	x	x	x
		Construction et dynamisation d'un site web pour la commune de Grand Popo		Existence du site web dynamique de la commune		x			
Projets de Développement des Infrastructures Economiques (PDIE)									
Effet 13: Les échanges commerciaux se sont accrus	P331. Le réseau d'équipements marchands de la commune est renforcé	Construction de hangars, boutiques et magasins dans les marchés de la commune		Nombre de hangars, boutiques et magasins construits		x	x	x	x
		Construction d'un marché à vocation régionale à Hilacondji		Existence d'un marché régionale construit à Hilacondji					
		Construction d'un marché de jonc dans la commune		Nombre de latrines et d'urinoirs construits dans les marchés					
		Construction des latrines et urinoirs dans les marchés		Existence d'un comité de gestion dans chaque marché de la					
		Création et dynamisation des comités de gestion des marchés							

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs					
					Mi-13	14	15	17	Mi-18
				commune					
	P332. Le réseau d'équipements et d'infrastructures de transports de la commune est renforcé	Reprofilage et ouverture des voies		Mètre Linéaire de voies reprofilées Mètres Linéaires d'ouverture de voies		x	x	x	x
		Construction des ouvrages de franchissement		Nombre d'ouvrages de franchissement construits					
Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)									
Effet 14: Les ressources financières de la commune ont cru et leur gestion est assurée de façon efficace et efficiente pour une réduction durable de la pauvreté	P441. Le potentiel fiscal et non fiscal de la commune est maîtrisé	Actualisation de l'assiette fiscale de la commune		Existence d'une assiette actualisée		x			
		Sensibilisation des usagers sur la nécessité de payer les impôts		Compte rendu des séances de sensibilisation	x	x	x	x	x
	P442. La taxe sur le développement local est opérationnelle	Recrutement des agents collecteurs (contrat par objectif)		Existence de contrat de recrutement d'agents collecteurs		x			
		Concrétisation de la taxe sur les produits maraîchers à l'exportation		Recettes réelles des taxes collectées sur les produits maraîchers en exportations		x	x	x	x
		Mise en place d'un mécanisme pour le recouvrement des taxes au niveau des taxis motos, les pirogues, marchés, etc.		Existence d'un mécanisme fonctionnel de recouvrement des taxes (taxi moto, pirogues, etc.)		x	x	x	x
		Redynamisation du comité de mobilisation des recettes		Existence d'un plan de mobilisation des ressources Niveau		x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs	Mi-13	14	15	17	Mi-18
				d'accroissement des ressources fiscales					
	P443. Les capacités des services communaux et déconcentrés sont renforcées	Dotation en moyens de déplacement du service des impôts de moyens en vue de la distribution des avis d'imposition et du recouvrement des recettes		Nombre de motos mis à disposition des services des impôts Nombres de collecteurs mis à disposition		x	x	x	x
	P444. Le secteur informel est progressivement intégré dans la fiscalité locale	Sensibilisation des opérateurs économiques de la commune sur la nécessité de payer les taxes		Existence de comptes rendus des séances de sensibilisation	x	x	x	x	x
		Séances de reddition des comptes des autorités locales		Nombre de séance publique de reddition de compte effectués par ans par le conseil communal par arrondissement	x	x	x	x	x

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

3.5. Programme Social

Tableau 17 : Programme développement social

Effets	Produits	Activités clés (Sous Projet)	Localisation (Activité clé)	Indicateurs	Mi-13	14	15	16	17	Mi-18
Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Enseignement Primaire (PAAEP)										
Effet 21: Tous les enfants en âge d'être scolarisés notamment les filles et les enfants vulnérables vont à l'école et achèvent le cours primaire	P211 : Toutes les écoles de la commune sont dotées d'un personnel qualifié et suffisant	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour le recrutement et la formation d'enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'enseignants qualifiés - Appui à la formation des enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignants qualifiés recrutés chaque année - Nombre d'enseignants formés 	x	x	x	x	x	x
	P212 : Les écoles et les infrastructures scolaires ont accru de façon équitable sur le territoire et leur accessibilité s'est améliorée surtout pendant les saisons des pluies et lors des inondations	<ul style="list-style-type: none"> - Construction et équipements des modules de classes (Elaboration des DAO, recrutement des entreprises et suivi des travaux) - Equipements - Entretien et réparation des biens mobiliers et immobiliers 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de salles de classes construites dans les écoles maternelles - Nombre de salles de classes construites et équipées dans les écoles primaires - Nombre de bâtiments 	x	x	x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés (Sous Projet)	Localisation (Activité clé)	Indicateurs	Mi-13	14	15	16	17	Mi-18
				entretenus (maternelles et primaires)						
	P213. Les taux de redoublement et d'abandon ont diminué	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en charge des frais d'examen et de dossiers - Organisation de remise de prix aux meilleurs enseignants et élèves - Organisation des cours de renforcement (TD) à l'approche des examens), - Etablissement des actes de naissances aux enfants en classe d'examen et cartes d'identité (régler les problèmes de souche des actes de naissance) 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'enseignants et élèves primés - Nombre d'actes de naissance et de cartes d'identité 	x	x	x	x	x	x
Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP)										
Effet 22: L'état de santé des populations notamment les populations pauvres et vulnérables s'est amélioré et celles-ci prennent une part active au développement socio-culturel de la commune	P221 : Les populations surtout les populations pauvres et vulnérables ont un meilleur accès aux soins de santé	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer auprès du ministère de la santé pour l'équipement des centres de santé existants et le recrutement du personnel - Création des mutuelles de santé dans les centres de 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de mutuelles de santé créées pour la prise en charge des soins de santé des enfants et des mères 	x	x				

Effets	Produits	Activités clés (Sous Projet)	Localisation (Activité clé)	Indicateurs	Mi-13	14	15	16	17	Mi-18
		santé d'arrondissement								
	P222 : Couverture en formations sanitaires et en personnel soignant de qualité s'est améliorée	- Construction/réfection des centres de santé - Equipement		- Nombre de formations sanitaires construites et équipées			x	x	x	x
Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP)										
Effet 23 : Les populations notamment les populations pauvres utilisent l'eau potable	P231. La couverture en infrastructures d'eau potable est renforcée	Construction des ouvrages d'eau potable dans les localités rurales qui se trouvent dans le besoin conformément au PCEau de Grand Popo		- Nombre d'équivalent point d'eau - Prévalence des maladies hydriques	x	x	x	x	x	x
Projet d'Amélioration du Cadre de Vie (PACV)										
Effet 4 : Les populations notamment les populations pauvres ont un meilleur accès aux ouvrages d'évacuation des excréta	La couverture en latrines institutionnelles et familiales s'est améliorée	Construction des latrines familiales et publiques dans la commune		- Nombre de latrines institutionnelles et familiales construites	x	x	x	x	x	x
	Les populations utilisent des ouvrages d'évacuation des excréta	Information et sensibilisation		- Nombre d'ouvrages utilisés	x	x	x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés (Sous Projet)	Localisation (Activité clé)	Indicateurs	Mi-13	14	15	16	17	Mi-18
Projets d'Amélioration de l'Accès aux Services Energétiques Durables (PAASED)										
Effet 26 : Les populations ont un meilleur accès aux services énergétiques durables	P261 : La couverture du réseau électrique s'est accrue	<ul style="list-style-type: none"> - Information et sensibilisation des populations - Construction des lignes électriques - Extension du réseau dans les arrondissements de Grand-Popo, Agoué, Gbéhoué 	Sazué Djanglanmey Agoué, Grand-Popo, Gbéhoué	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de kilomètres du réseau électrique - Nombre de ménages abonnés 	x	x	x	x	x	x
	P262 : L'accès des populations aux services des stations de pétrole et de distribution de gaz domestique et foyers améliorés a augmenté	<ul style="list-style-type: none"> - Promotion des foyers améliorés - Plaidoyer pour l'installation des stations d'essence 	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de ménages utilisant le gaz domestique - 	x	x	x	x	x	x
Effet 27: Les populations notamment les enfants, les personnes handicapées et les OEV ont un meilleur accès aux services de protection	P271 : Les capacités du CPS sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un point focal « protection sociale » à la mairie - Renforcement des capacités du Centre de Promotion Sociale (CPS) et du point focal mairie - Suivi des comités villageois de protection des enfants - Délivrance des actes de naissances - Identification et 	Tous les arrondissements	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de personnes vulnérables appuyées - Nombre d'enfants scolarisés et dotés de kit scolaire - Nombre d'actes de naissances délivrés - Nombre de déscolarisés 	x	x	x	x	x	x

Effets	Produits	Activités clés (Sous Projet)	Localisation (Activité clé)	Indicateurs	Mi-13	14	15	16	17	Mi-18
		<ul style="list-style-type: none"> scolarisation des enfants en âge d'être scolarisés et appui en kit scolaire - Appui à la formation professionnelle des enfants déscolarisés 		<ul style="list-style-type: none"> s ayant bénéficié d'appui à la formation professionnelle 						
Projet de Renforcement de la Sécurité Publique (PRSP)										
Effet 28 : La sécurité des populations, des biens et services est assurée efficacement sur l'ensemble du territoire de Grand-Popo	P281 : Les capacités des forces de sécurité publique et des populations de Grand-Popo sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer pour le renforcement des équipements et matériels de travail des Forces de Sécurité - Mise en place et renforcement des capacités des Comités Locaux de Sécurité - Acquisition de matériels - Aménagement et construction du Poste avancé de gendarmerie de Gbéhoué 	Commune Gbéhoué	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de Comités Locaux de Sécurité mis en place - Proportion de Comité Locaux de Sécurité Fonctionnels - Nombre de postes avancés de gendarmerie construits 	x	x	x	x	x	x

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

3.6. Programme gouvernance locale

Tableau 18 : Programme gouvernance locale

Effets	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs	Chronogramme						
					Mi-13	14	15	16	17	Mi-18	
Projet de Modernisation de l'Administration Communale											
Effet 31: Les organes élus communaux et infra-communaux et l'administration communale fonctionnent de façon efficace et offrent des services publics locaux de qualité aux citoyens avec la participation active de tous les acteurs	P311. Le cadre de travail des agents est amélioré	<ul style="list-style-type: none"> - Construction de l'hôtel de ville de Grand Popo - Construction du bureau d'arrondissement de Djanglanmey - Construction du bureau d'arrondissement de Sazué - Construction des maisons de villages - Equipements des services : mobiliers, matériels informatiques, etc. 	Grand-Popo Djanglanmey Sazué	<ul style="list-style-type: none"> - M² de superficies construites - Nombre de bureaux d'arrondissement et de services de la mairie équipés en mobiliers de bureau et informatique 	x	x	x	x	x	x	
	P312. L'administration communale est dotée d'agents qualifiés suffisants et gérée selon la Gestion Axée sur les résultats	<ul style="list-style-type: none"> - Recrutement d'agents qualifiés - Prise d'un arrêté de mise en œuvre du nouvel organigramme - Elaboration et mise en œuvre d'un plan de formation - Elaboration et mise en œuvre des outils de gestion des ressources humaines 		<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agents qualifiés recrutés - Existence d'une politique de gestion des ressources humaines - Existence d'un plan de 		x					

				formation - Nombre d'agents formés						
Projet de Renforcement de la Démocratie Locale (PRDL)										
Effet 31: Les organes élus communaux et infra-communaux et l'administration communale fonctionnent de façon efficace et offrent des services publics locaux de qualité aux citoyens avec la participation active de tous les acteurs	P321 : Les mécanismes participatifs des populations au processus de prise de décision dans la gestion de la commune sont renforcés	- Information, sensibilisation et formation des organisations de la société civile à la citoyenneté locale		Nombre de sensibilisation et formation des ONG	x	x	x	x	x	x
		- Organisation des séances de redditions des comptes deux fois dans l'année		- Nombre de rééditions de comptes organisées	x	x	x	x	x	x
		- Mise en place des cadres multi-acteurs		- Nombre de cadres multi-acteurs mis en place et fonctionnels	x	x	x	x	x	x
	P322 : Les organes élus communaux et infra-communaux sont fonctionnels	- Renforcement des capacités des élus		- Nombre d'élus formés - Nombre de formations organisées au profit des élus	x	x	x	x	x	x
- Construction et équipement des maisons du village			- Nombre de maisons de village construites	x	x	x	x	x	x	

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

3.7. Programme Aménagement du territoire et environnement

Tableau 19 : Programme aménagement du territoire

Effets et produits	Produits	Activités clés	Localisation	Indicateurs d'activités	Chronogramme					
					Mi-13	14	15	16	17	M-18
Projet d'Aménagement et de Gestion Urbaine (PAGU)										
Effet 41: Les infrastructures et les activités économiques sont équitablement réparties sur le territoire	P411 : Les capacités de l'équipe communale et des représentants d'autres acteurs de la société civile en urbanisation et en aménagement du territoire sont renforcées	- Renforcement des capacités de l'administration communale et des acteurs de la société civile par des formations et appui en équipements : (mise à la disposition de la commune des logiciels d'aménagement et de gestion, etc.)	Commune			x				
	P412 : L'urbanisation des villes de Grand-Popo, d'Agoué et de Hillacondji est planifiée et gérée de manière rationnelle	- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'urbanisme	Villes de Grand-Popo, d'Agoué et de Hillacondji			x	x			
	P413 : De nouveaux pôles de développement sont promus comme la ville de Gbéhoué	- Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'aménagement foncier	Gbéhoué			x	x	x		
Projet de Développement des Transports (PDT)										

<p>Effet 42 : La mobilité à l'intérieur de la commune et avec les territoires environnements est renforcée</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Construction et aménagement de nouvelles voies reliant les localités à l'intérieur des grandes agglomérations, Désenclavement des infrastructures socio communautaires (écoles, les centres de santé, les marchés et les , habitas) - 								
<p>Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers (PGDSM)</p>										
<p>Effets 43 : Les populations vivent dans un environnement sain où les pratiques de production et de consommation moins destructrices de l'environnement sont promues et les risques et catastrophes naturels sont préservés</p>	<p>P431 : Les pollutions liées aux déchets solides et liquides sont réduites</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Aménagement des points de regroupement - Renforcement du système intégré de gestion des déchets solides ménagers : pré collecte, collecte, production du compost, etc. - Information, éducation et communication pour un changement de comportement Promotion de l'agriculture écologique 		<p>Nombre de points de regroupements construits Nombre d'ONG de ramassage d'ordures Volume d'ordures traitées</p>	x	x	x	x	x	x
<p>Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN)</p>										

Effets 43 : Les populations vivent dans un environnement sain où les pratiques de production et de consommation moins destructrices de l'environnement sont promues et les risques et catastrophes naturels sont préservés	P432 : Les côtes et les berges lagunaires de la commune de Grand-Popo sont protégées et sécurisées	<ul style="list-style-type: none"> - Plaidoyer à l'endroit de l'Etat et autres partenaires pour la sécurisation (l'enrochement de la côte et la stabilisation de l'embouchure) du territoire contre l'érosion côtière 			x	x	x	x	x	x
	P433 : La biodiversité des zones humides est préservée	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des écosystèmes fragiles de la commune; - Elaboration et mise en œuvre du plan d'aménagement des écosystèmes fragiles notamment la bouche de Roy 		Superficie (ha) reboisée Existence d'un plan d'aménagement	x	x	x	x	x	x
	P434 : Les domaines reboisés et les espaces verts sont promus	<ul style="list-style-type: none"> - Acquisition et reboisement des domaines communaux - Poursuite la restauration de la mangrove 								
Projet d'Adaptation aux effets des Changements Climatiques (PAECC)										
Effets 43 : Les populations vivent dans un environnement sain où les pratiques de production et de consommation moins destructrices de l'environnement sont promues et les risques et catastrophes naturels sont préservés	P435 : Les capacités d'adaptation des ménages agricoles notamment les plus pauvres aux changements climatiques sont renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation des études de faisabilité d'adaptions des populations aux effets des changements climatiques - Elaboration et mise en œuvre d'un plan d'adaptation aux changements climatiques 		Existence d'un PANA local Taux d'exécution du PANA local	x	x	x	x	x	x

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

3.8. Coût estimé du PDC par programme

Le coût total du PDC, 2^{ème} génération, est estimé à six milliards cent soixante quatre millions (6 164 000 000 000) fcfa. Le tableau ci-dessous présente le détail du coût par programme.

Le programme Aménagement du territoire et environnement est estimé à 2 434 000 000 fcfa soit 40% du coût total du PDC. Il est suivi du programme Développement social avec 2 286 000 000 fcfa soit 38%. Les programmes gouvernance locale et économie locale sont respectivement estimés à 677 000 000 fcfa et 646 000 000 fcfa soit 11% chacun du coût total du PDC. Le détail du coût par action se trouve en annexe du document.

Tableau 20 : Coût des programmes et projets du PDC et plan de financement

		Budget communal	FADEC	Financements acquis auprès de partenaires	Financements à rechercher	TOTAL
1	Programme d'Appui à l'Economie locale	84	211,5	200	150,5	646
11	Projet: Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH)	29,5	0	200	65,5	295
12	Projet d'Appui au Développement Touristique (PADT)	10	0	0	85	95
13	Projets de Développement des Infrastructures Economiques (PDIE)	23,5	211,5	0	0	235
14	Projet d'Assainissement des Finances Locales (PAFILoc)	21	0	0	0	21
2	Programme de Développement Social	304	541	950	491	2286
21	Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Enseignement Primaire (PAAEP)	150	330	90	111	681
22	Projet d'Amélioration de la Santé des Populations (PASP)	19	111	60	0	190
23	Projet d'Amélioration de l'Accès à l'Eau Potable (PAAEP)	15	100	600	0	715
24	Projet d'Appui à la Protection Sociale (PAPS)	10	0	0	60	70
25	Projet d'Accès aux Services Energétiques Durables	100	0	200	220	520
26	Projet de renforcement de la sécurité publique	10	0	0	100	110
3	Programme Gouvernance Locale	207	300	0	170	677
31	Projet de Modernisation de l'Administration Communale	147	300	0	0	447
32	Projet de Renforcement de la Démocratie Locale (PRDL)	60	0	0	170	230
4						
41	Programme Aménagement du Territoire et environnement	311,7	0	1076	1046,3	2434
42	Projet d'Aménagement et de Gestion Urbaine (PAGU)	220	0	500	589	1309
43	Projet de Développement des Transports (PDT)	62	0	561	190	813
44	Projet de Gestion des Déchets Solides Ménagers (PGDSM)	2,5	0	15	22,5	40
45	Projet d'Amélioration du Cadre de Vie (PACV)	2	0	0	18	20

		Budget communal	FADEC	Financements acquis auprès de partenaires	Financements à rechercher	TOTAL
46	Projet de Gestion Durable des Ressources Naturelles (PGDRN)	12,7	0	0	114,3	127
47	Projet d'Adaptation aux Changements Climatiques (PACC)	12,5	0	0	112,5	125
	Total	907	1 053	2 226	1 858	6 043
	Imprévus (2%)	18,134	21,05	44,52	37,156	120,86
	Total général	925	1 074	2 271	1 895	6 164
	%	15%	17%	37%	31%	

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

En ce qui concerne le plan de financement du PDC, il se présente comme suit :

- 15% par le budget communal
- 18% par le FADeC
- 37% par des partenaires (KFW/GIZ, BIDC, ABERME, FAIA, FAO, PSDCC) ;
- 31% du financement à rechercher.

La Commune doit mobiliser au cours des cinq prochaines années des ressources financières d'un montant estimé à 3 893 000 000 fcfa soit 63% dont 15% de ressources propres, 17% des ressources transférées sur FADeC et 31% de ressources à rechercher auprès des partenaires extérieurs.

37% des ressources financières soit 2 271 000 000 fcfa sont potentiellement mobilisées auprès des partenaires.

Figure 10 : Répartition (%) du budget du PDC par programme

Source : A partir de nos données, Impact Consultants, 2013

Erreur ! Liaison incorrecte.

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

3.9. Coût estimé du PDC suivant les domaines de développement et par arrondissement

Le tableau et le graphique ci-dessous présentent le coût estimé du PDC par programme et par arrondissement.

Les investissements communaux représentent 41% du coût total du PDC. Par arrondissement, les investissements programmés dans l'arrondissement de Grand-Popo représentent 18% du coût total du PDC. Ils sont suivis d'Agoué avec 16%. Suivent, les investissements programmés respectivement dans les arrondissements d'Adjaha (6%), Djanglanmey (6%), Gbéhoué (5%), Sazué (4%) et Avlo (4%).

Tableau 21 : Coût du PDC par programme et par arrondissement

	Programme Gouvernance locale	Programme Social	Programme Economie locale	Programme Aménagement du territoire et Environnement	Total par arrondissement	% par arrondissement
Adjaha	30,0	170,0	50,0	95,0	345,0	6%
Agoué	30	300	75	545	950,0	16%
Avlo	30	130	40	35	235,0	4%
Djanglanmey	60	120	80	100	360,0	6%
Gbéhoué	45	115	80	60	300,0	5%
Grand-Popo	30	330	100	631	1 091,0	18%
Sazué	55	60	40	100	255,0	4%
Commune	408	1061	190	848,0	2 507,0	41%
Total	688	2 286,00	655,00	2 414	6 043	

Imprévus (2%)	13,76	45,72	13,1	48,28	120,86
Total général	702	2332	668	2462	6164
%	11%	38%	11%	40%	100%

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

Erreur ! Liaison incorrecte.

Figure 11 : Répartition (%) du coût du PDC par arrondissement

Source : A partir de nos données, Impact Consultants, 2013

3.9. Mécanismes et stratégies de mise en œuvre du PDC

Après son adoption par le Conseil Communal et son approbation par la Tutelle, le Maire aura la responsabilité d'assurer la mise en œuvre du PDC avec l'appui du personnel de l'administration communale. Trois principaux axes d'intervention de la mise en œuvre du PDC sont identifiés.

3.9.1. Popularisation du PDC

Une fois le PDC adopté par le conseil communal et approuvé par la tutelle, le maire organisera une séance publique de présentation du PDC à laquelle il invitera les différentes composantes de la société (les services déconcentrés, la diaspora, les organisations de la société civile, etc.). Les chefs d'arrondissement prendront le relais de ce processus de vulgarisation dans leur arrondissement respectif en présence du conseil d'arrondissement, les chefs de villages, les populations, les sages, les associations de développement, etc. Au cours de ces séances, un accent particulier sera mis non seulement sur les projets retenus, mais aussi sur leurs implications financières et la responsabilité des uns et des autres dans la mise en œuvre des projets.

3.9.2. Mobilisation des ressources financières

Les ressources financières sont nécessaires pour réaliser les projets du PDC. La faible capacité d'investissement de la commune constitue une contrainte majeure pour atteindre l'objectif de développement à l'horizon 2018. La Commune de Grand-Popo devra améliorer ses performances. Cela passe d'abord par l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan d'action de mobilisation des

ressources financières qui décrit les objectifs à court et à moyen termes et les stratégies. Les principaux axes d'intervention de ce plan d'action sont :

- *Amélioration de la mobilisation des ressources fiscales :*
 - le renforcement des capacités des services déconcentrés et communaux : formations, recrutement du personnel, mise en place d'un cadre de concertation entre les services déconcentrés de mobilisation des ressources financières et les services communaux
 - mobilisation des acteurs du secteur privé : renforcement du dialogue avec les contribuables, information et sensibilisation
- *Amélioration de la mobilisation des ressources non fiscales :*
 - la dynamisation des structures et mécanismes de recouvrement des taxes sur les équipements économiques : amélioration des modes de gestion, renforcement du dispositif de suivi, etc.
 - l'amélioration des prestations du service de l'état civil et de la population
 - le renforcement de l'implication des élus dans la mobilisation des ressources financières
- *Amélioration des ressources extérieures y compris le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC)*

Les projets de renforcement de la démocratie participative et de promotion de la gouvernance financière participent à l'amélioration des ressources financières externes de la commune. Les axes d'intervention sont :

- la promotion de la gouvernance locale : meilleur fonctionnement du conseil communal, des commissions permanentes, de la commission de passation des marchés, respect des principes budgétaires, reddition des comptes
- le développement du partenariat public-privé
- le plaidoyer auprès du Gouvernement pour le financement de certains projets à caractère intercommunal

3.9.3. Suivi et évaluation du PDC

Le suivi-évaluation constitue un élément important du processus de mise en œuvre du PDC. Sans ce dernier, il serait difficile au terme des 5 ans d'apprécier l'atteinte des objectifs et résultats planifiés et encore moins les effets et impacts sur les conditions de vie des populations.

3.9.3.1. Organisation du suivi-évaluation

Le Comité de pilotage de l'élaboration du PDC pourrait être transformé en Comité de suivi-évaluation par arrêté communal. Le responsable du service planification assurera le secrétariat technique de ce comité.

Le service de planification en collaboration avec les autres services communaux collectera et analysera de façon permanente les données et informations qui permettent de renseigner sur la mise en œuvre du PDC. Les chefs d'arrondissement et les chefs quartiers/villages seront associés à ce processus de collecte et d'analyse des données.

3.9.3.2. Mise en place d'une base de données

En collaboration avec les services déconcentrés, il sera mis en place un dispositif simplifié de collecte, d'analyse et de gestion des informations et données sur la commune. Celle-ci pourrait s'inspirer du Tableau de Bord Social (TBS) du département.

D'autres outils de suivi-évaluation du PDC pourraient être mis en place :

- le tableau de suivi des activités et des résultats intermédiaires : il compare les activités prévues et réalisées mais aussi les résultats intermédiaires obtenus

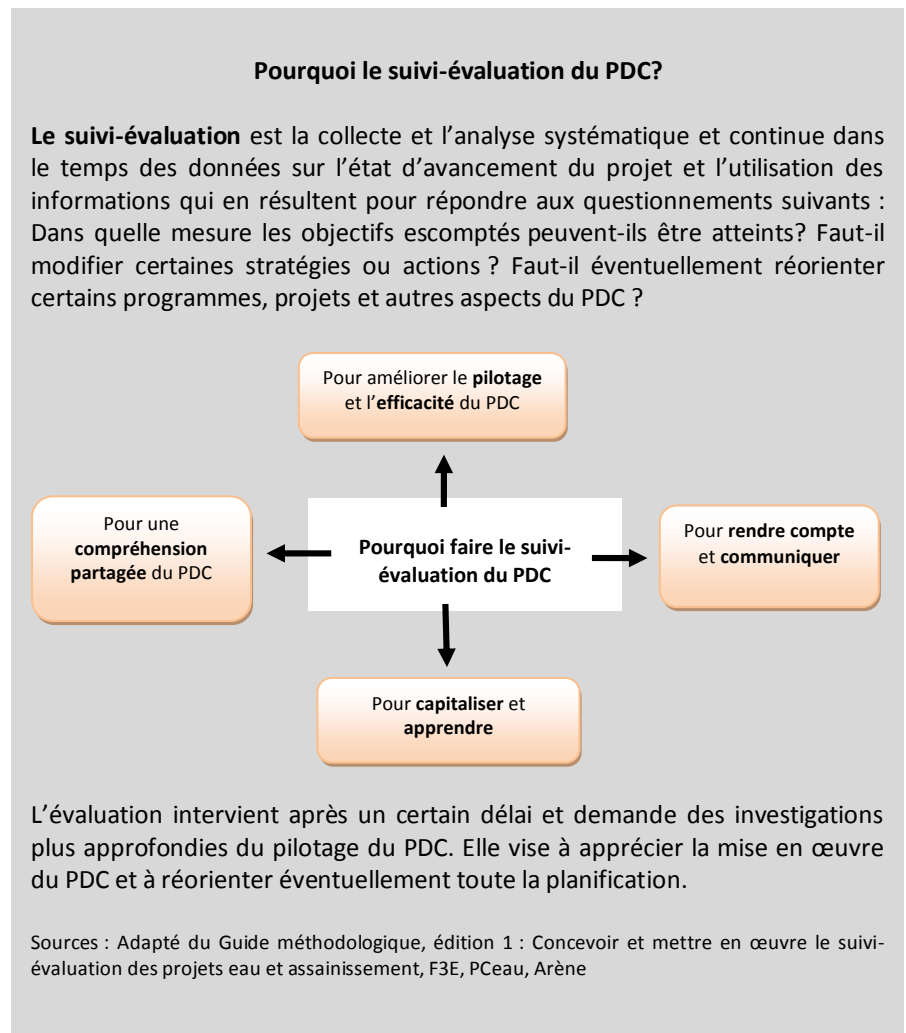


Tableau 22 : Tableau de suivi d'un projet

Projet	Résultats attendus	Activités prévues	Activités réalisées	Résultats intermédiaires atteints	Ecart, justifications, recommandations

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

- Le tableau de suivi des indicateurs : ce tableau permet d'apprécier l'atteinte des résultats et objectifs du PDC.

Tableau 23 : Tableau de suivi des indicateurs du PDC

Objectif/résultats	Valeur de l'indicateur à la fin du PDC (ou valeur cible en 2018)	Valeur cible ou valeur de référence en 2013	Valeur prévue de l'indicateur à la fin de 2014	Valeur réelle de l'indicateur à la fin de 2015	Valeur réelle de l'indicateur à la fin de 2016	Valeur réelle de l'indicateur à la fin de 2017	Valeur réelle de l'indicateur à la fin de 2018	Ecart, justification et recommandations

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

Certains des indicateurs du cadre stratégique n'ont pas de valeurs de référence. Il est nécessaire que des enquêtes complémentaires soient réalisées par le service de la planification de la commune pour renseigner ces indicateurs.

- Le tableau de suivi budgétaire

Il doit prendre en compte à la fois les recettes de fonctionnement et d'investissement, les dépenses de fonctionnement et d'investissement. Il permet d'apprécier les efforts de mobilisation de ressources mais également de consommation des ressources. Le suivi budgétaire est un système de veille pour une gestion efficiente des ressources.

Tableau 24 : Tableau de suivi budgétaire du PDC

	Trimestre x				Janvier à ce jour			
	Prévision	Réalisation	Ecart	%	Prévision	Réalisation	Ecart	%

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

3.9.3.3. Revue trimestrielle et annuelle du PDC

Des revues trimestrielles et annuelles seront organisées par la commune pour apprécier la mise en œuvre du PDC.

Avant chaque revue, le service de la planification élabore un rapport de suivi à partir des données collectées et analysées.

Des réunions de suivi-évaluation au niveau infra-communal (arrondissement) pourrait être envisagées. Chaque conseil d'arrondissement organise des sessions pour faire le point de l'exécution

du PDC dans son arrondissement et transmet le compte rendu au maire avant la réunion communale.

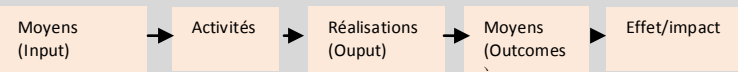
3.9.3.4. Evaluation du PDC

Deux évaluations seront réalisées :

- une évaluation à mi-parcours qui interviendra vers la fin de la troisième année d'exécution du PDC et une évaluation finale au terme du PDC ;
- une évaluation finale interviendra en fin du premier semestre de 2018 et débouchera sur l'élaboration de la troisième génération du PDC.

Un indicateur est une variable simple ou complexe, quantitative ou qualitative dont le suivi et/ou la comparaison dans le temps (ou dans l'espace) permet d'apprécier ou de mesurer des changements intervenus (ou des différences/écarts).

Un indicateur est une unité de mesure de l'évolution, des processus, des impacts et des performances



Un indicateur peut être aussi bien qualitatif que quantitatif. Dans tous les cas il doit être : mesurable, précis, fiable et clair.

3.10. Conditions nécessaires pour la réussite de la mise en œuvre du PDC

Pour une bonne mise en œuvre du PDC, les conditions suivantes doivent être réunies :

- la volonté politique du Conseil Communal et du maire
- la responsabilisation des élus, des Chef d'arrondissement dans la planification/programmation et le suivi et l'évaluation du PDC
- le contrôle citoyen des actions

4. Documents consultés

1. MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE GRAND- POPO, PRODECOM, 2006
2. RAPPORT DIAGNOSTIC INSTITUTIONNEL ECONOMIQUE ET FINANCIER DE LA COMMUNE DE GRAND-POPO, SAFIC, INTERFACE, PAPDC, CTB, 2010
3. ETAT DES LIEUX SUR LA GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS DANS LES COMMUNES DU MONO, GROUPEMENT DES COMMUNES DU MONO, CONSEIL GENERAL DES YVELINES
4. STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS DANS LES COMMUNES DU MONO, GROUPEMENT DES COMMUNES DU MONO, ANCB, CONSEIL GENERAL DES YVELINES
5. PLAN D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE GRAND POPO, 2010
6. PLAN ANNUEL DE DEVELOPPEMENT PAD 2011, INTERFACE, PAPDC, CTB, 2010
7. PROGRAMME LOCAL D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DE L'ENVIRONNEMENT - COMMUNE DE GRAND-POPO – IMPACT CONSULTANTS – 2004
8. STRATEGIE INTERCOMMUNALE DE GESTION DES DECHETS SOLIDES MENAGERS CAS DE LA COMMUNE DE GRAND-POPO (quantification des éléments de coût dans la commune de Grand-Popo)
9. SCHEMA DIRECTEUR D'AMENAGEMENT DE LA COMMUNE DE GRAND POPO (nouvelle génération) PDDC, GIZ, 2012
10. PLAN D' ACTIONS COMMUNAL DE REDRESSEMENT INSTITUTIONNEL ECONOMIQUE ET FINANCIER (PARIEFIC), INTERFACE, PAPDC, CTB, 2010
11. COMPTES ADMINISTRATIFS DE LA COMMUNE DE GRAND POPO 2006,2007, 2009, 2010, 2011
12. BUDGET EXECUTIF DE LA COMMUNE DE GRAND POPO 2013
13. PROGRAMMATION COMMUNALE EAU DE GRAND POPO (PCEAU)(VERSION PROVISoire)
14. PLAN D'HYGIENE ET D'ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE GRAND POPO (PHAC)
15. PLAN D'ACTION NATIONAL D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (PANA) BENIN, PNUD, 2007
16. MANUEL D'UTILISATION DU CLIMATE PROOFING DANS LES PROJETS ET PROGRAMMES DE GESTION DURABLES DES TERRES DU MALI, MEA MALI, GIZ
17. DOCUMENT DE STRATEGIE NATIONALE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE AU BENIN (2011-2015), 2010
18. POLITIQUE NATIONALE DE DÉCENTRALISATION ET DE DÉCONCENTRATION, MDGLAAT, 2009

5. Annexes

Annexe 1 : Modèles de fiches projets

Tableau 25 : Modèle de fiche de projet 1

N°. projet : 1	Titre : <i>Projet d'Appui au Développement des Filières Agricoles et Halieutiques (PADFAH)</i>	Programme : <i>Economie locale</i>
<p>Justification : <i>L'économie de Grand Popo basée sur l'agriculture et la production halieutique connaît depuis quelques années, un ralentissement dû notamment à :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - la non valorisation des bas fonds (marécages) - la forte utilisation des moyens traditionnels de production agricole - l'inaccessibilité aux intrants agricoles - l'ensablement de la lagune et du fleuve mono - un faible appui aux organisations de femmes dans leurs activités génératrices de revenus - la dégradation des pistes de desserte rurale - la précarité des infrastructures économiques marchandes (marchés, gares routières) <p>Il en découle : la pauvreté, le chômage, l'exode rural, l'émigration, le trafic et le placement des enfants (Vidomègon), l'alcoolisme, le vol, les conflits conjugaux, etc.</p> <p><i>Le présent projet est souhaité et initié par la commune pour relancer l'économie locale afin de réduire la pauvreté et améliorer le niveau de vie des populations.</i></p>		
<p>Objectif : <i>Réduire la pauvreté dans la commune de Grand Popo</i> <i>Améliorer le niveau de vie des populations</i></p>		<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Incidence de la pauvreté - Taux de chômage
<p>Risques et facteurs de succès : <i>Risques : non Adaptation aux effets néfastes liés aux changements climatiques</i> <i>Insécurité foncière</i> <i>Facteurs de succès : existence et fertilité des terres</i></p>		
<p><i>Résultats attendus : La pauvreté a reculé dans la commune de Grand Popo</i></p>		
<p>Intercommunalité : <input type="checkbox"/> <i>Projet à un caractère intercommunal</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Projet à un caractère communal</i></p> <p>Autres informations :</p>		
<p>Impacts environnementaux appréhendés <i>L'utilisation des engrais chimiques</i> <i>L'utilisation des semences de provenance douteuses (risque d'OGM)</i> <i>La mise en place des étangs piscicoles dans des conditions non appropriées et leur abandon</i> <i>Les risques sur la santé humaine de la pollution induite par la construction des pistes</i> <i>La destruction de certaines espèces (flore et faune)</i></p> <p>Mesures correctives <i>Réaliser des études d'impact environnemental pour des projets agricoles et halieutiques d'une certaines envergure</i></p>		
<p>Mode d'opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à</i> <input type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>Agence MOD</i> <input type="checkbox"/> <i>Structure intercommunale</i> <input type="checkbox"/> <i>Assistance par</i> <input type="checkbox"/> <i>Prestataire privé</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i> <input type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à une organisation de base(Communauté)</i> <input type="checkbox"/> <i>Régie</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i></p> <p>Information supplémentaire :</p>		
<p>Principales activités</p>		

- Mobilisation des ressources
- Elaboration des dossiers d'appel d'offre(DAO)
- Lancement des DAO
- Réception et dépouillement des soumissions
- Finalisation et signature des contrats avec les entreprises
- Appui technique et financier
- Acquisition de matériels et dotation
- Suivi.

Localisation du projet	Durée	Bénéficiaires	Type de compétence relative au projet
▪ Tous les arrondissements	Cinq ans	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Agriculteurs ▪ Maraîchers ▪ Les femmes transformatrices et vendeuses 	<input checked="" type="checkbox"/> propre <input type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Cout estimatif en FCFA		Cout d'investissement	Cout de fonctionnement
295 000 000 FCFA			0
Sources de Financement prévues		Montant en F CFA	
Communes (Ressources propres)		29500 000	
Bénéficiaires/Communauté			
FADeC			
Projet de l'Etat, Coopération décentralisé, DIASPORA			
A rechercher		265 500 000	
Autre			

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

Tableau 26 : Modèle de fiche de projet 2

N°. projet :	Titre : <i>Projet d'Appui à l'Amélioration de l'Enseignement Primaire (PAAEP)</i>	Programme Développement Social
<p><i>Justification :</i> L'institution de la gratuité de l'enseignement maternel et primaire au Bénin, a entraîné une augmentation du taux de scolarisation dans la commune de Grand Popo. Cependant le taux d'achèvement reste faible et le taux d'échec reste à améliorer. Beaucoup d'écoles disposent de salles de classes construites de matériaux précaires. A cela, s'ajoutent l'insuffisance d'enseignants qualifiés pour administrer un enseignement de qualité aux apprenants. A cet effet, la Commune a initié ce projet pour accélérer l'atteinte de l'OMD 2 « Assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2015».</p>		
<p><i>Objectif :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer le taux net de scolarisation dans la commune - désengorger les salles de classes - équiper les écoles en mobiliers et autres matériels didactiques - mettre à la disposition de la circonscription scolaire des enseignants qualifiés - maintenir les filles et garçons à l'école 		<p><i>Indicateurs :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - taux net de scolarisation - taux d'échec - taux d'achèvement au primaire - nombre d'apprenants par classe - ratio fille/garçon
<p><i>Risques et facteurs de succès :</i> Disponibilité financière, accompagnement de l'Etat, accompagnement des partenaires techniques et financiers, disponibilité des enseignants, volonté politique du Conseil Communal, accompagnement des populations, etc.</p>		
<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> - la qualité de l'enseignement s'est améliorée dans le primaire - les salles de classes modernes sont construites - les écoles sont suffisamment équipées en mobiliers et matériels didactiques - la commune dispose d'enseignants de qualité en nombre suffisant pour les écoles - le taux d'échec a considérablement baissé - le taux d'achèvement s'est amélioré - le taux net de scolarité s'est amélioré. 		
<p><i>Intercommunalité :</i> <input type="checkbox"/> <i>Projet à caractère intercommunal</i>, <input checked="" type="checkbox"/> <i>Projet à caractère communal</i>, <i>Autres informations :</i></p>		
<p><i>Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives</i> <i>La construction des infrastructures de salles de classe va nécessiter la destruction du couvert végétal et aura un impact significatif sur l'environnement. Les chantiers seront suivis de plantation d'arbre dans la cours et la mise en place de parterre pour améliorer la qualité de l'air et ombrager les cours afin de permettre aux élèves d'avoir des espaces de jeu décentes conformément aux normes EQF.</i></p>		
<p><i>Mode d'opérateur du projet prévu :</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à</i> <input type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>Agence MOD</i> <input type="checkbox"/> <i>Structure intercommunale</i> <input type="checkbox"/> <i>Assistance par</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Prestataire privé</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i> <input type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à une organisation de base (Communauté)</i> <input type="checkbox"/> <i>Régie</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i> <i>Information supplémentaire : Néant</i></p>		
<p><i>Principales activités</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mobilisation des ressources</i> ▪ <i>Elaboration des dossiers d'appel d'offre(DAO)</i> ▪ <i>Lancement des DAO</i> ▪ <i>Réception et dépouillement des soumissions</i> ▪ <i>Finalisation et signature des contrats avec les entreprises</i> ▪ <i>Lancement des travaux de construction et d'équipement</i> ▪ <i>Suivi de la réalisation des chantiers et équipement</i> ▪ <i>Réception des travaux et des équipements.</i> 		

<i>Localisation du projet</i>	<i>Durée</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Type de compétence relative au projet</i>
<i>Tous les arrondissements</i>	<i>Cinq ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Elèves et enseignants</i> ▪ <i>APE et Population de Grand Popo en général</i> 	<input checked="" type="checkbox"/> <i>propre</i> <input type="checkbox"/> <i>partagée</i> <input type="checkbox"/> <i>déleguée</i>
<i>Cout estimatif en FCFA</i>		<i>Cout d'investissement</i>	<i>Cout de fonctionnement</i>
<i>681 000 000</i>		<i>631 000 000</i>	<i>0</i>
<i>Sources de Financement prévues</i>		<i>Montant en F CFA</i>	
<i>Communes (Ressources propres) , FADEC</i>		<i>330 000 000</i>	
<i>Bénéficiaires/Communauté</i>			
<i>Projet de l'Etat, Coopération décentralisé, DIASPORA, ONG</i>		<i>150 0000 000</i>	
<i>A rechercher</i>		<i>171 000 000</i>	

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

Tableau 27 : Modèle de fiche de projet 3

N°. projet :	Projet de Renforcement de la Démocratie Locale (PRDL)	Programme Gouvernance Locale
<p>Justification : La Commune de Grand Popo est confrontée à des problèmes de démocratie locale telles que :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Une faible concertation entre les différentes composantes de la société (conseil communal, société civile, les organisations d'intérêt économiques, les couches vulnérables, les groupements de femmes, etc.) - Une faible reddition des comptes - l'absence des citoyens aux sessions du conseil communal et leur faible intérêt à la participation des affaires locales ; une situation qui s'explique par l'absence d'un mécanisme de concertation entre les organisations de la société civile et les organes communaux mais également l'insuffisance d'information et de sensibilisation des citoyens. <p>pour pallier cette situation, la Commune a initié de mettre en œuvre pour les cinq prochaines années le présent projet.</p>		
<p>Objectif : <i>Renforcer la démocratie locale</i> <i>Doter les différentes unités administratives d'infrastructures adéquates où peuvent se mener les discussions</i></p>	<p>Indicateurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>existence et fonctionnement périodique (au moins deux fois l'an) des cadres de concertation entre acteur</i> ▪ <i>reddition des comptes au moins deux fois l'an par secteur de développement</i> ▪ <i>existence de maison de village dans l'ensemble des villages</i> 	
<p>Risques et facteurs de succès : <i>Risques : prééminence des considérations politiques partisans sur l'intérêt général</i> <i>Insuffisance de ressources financières, indisponibilité du foncier devant abriter des infrastructures,</i> <i>Facteurs de succès : Existence de plusieurs organisation/association/groupement dans la commune</i></p>		
<p>Résultats attendus:</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>les populations sont effectivement impliquées dans les questions de développement local</i> 		
<p>Intercommunalité : <input type="checkbox"/> <i>Projet à un caractère intercommunal</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Projet a un caractère communal</i></p> <p>Autres informations :</p>		
<p>Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives <i>La construction des infrastructures peuvent entrainer l'abatage de certaines espèces (mais dans une faible mesures).</i></p>		
<p>Mode d'opérateur du projet prévu : <input type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à</i> <input type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>Agence MOD</i> <input type="checkbox"/> <i>Structure intercommunale</i> <input type="checkbox"/> <i>Assistance par</i> <input checked="" type="checkbox"/> <i>Prestataire privé</i> <input type="checkbox"/> <i>Service déconcentré</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i> <input type="checkbox"/> <i>Maîtrise d'ouvrage délégué à une organisation de base(Communauté)</i> <input type="checkbox"/> <i>Régie</i> <input type="checkbox"/> <i>autre (à spécifier)</i></p> <p>Information supplémentaire :</p>		
<p>Principales activités</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Mobilisation des ressources</i> ▪ <i>Elaboration des dossiers d'appel d'offre(DAO)</i> ▪ <i>Lancement des DAO</i> ▪ <i>Réception et dépouillement des soumissions</i> ▪ <i>Finalisation et signature des contrats avec les entreprises</i> ▪ <i>Lancement des travaux de construction</i> ▪ <i>Suivi de la réalisation des chantiers.</i> 		

<i>Localisation du projet</i>	<i>Durée</i>	<i>Bénéficiaires</i>	<i>Type de compétence relative au projet</i>
<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Tous arrondissements</i> 	<i>Cinq ans</i>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ <i>Populations</i> ▪ <i>Organisations de la société civile</i> ▪ <i>Etc.</i> ▪ <i>Usagers de ces arrondissements</i> 	<input checked="" type="checkbox"/> <i>propre</i> <input type="checkbox"/> <i>partagée</i> <input type="checkbox"/> <i>déléguée</i>
<i>Cout estimatif en FCFA</i>		<i>Cout d'investissement</i>	<i>Cout de fonctionnement</i>
230 000 000 FCFA		230 000 000 FCFA	0
<i>Sources de Financement prévues</i>		<i>Montant en F CFA</i>	
<i>Communes (Ressources propres)</i>		60	
<i>Bénéficiaires/Communauté</i>			
<i>FADeC</i>			
<i>Projet de l'Etat, Coopération décentralisée, DIASPORA, ONG, etc.</i>			
<i>A rechercher</i>		170	

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants

Tableau 28 : Modèle de fiche de projet 4

N°. projet : 10	Projet de Développement des Transports (PDT)		Programme Aménagement du Territoire et environnement
Justification : Les problèmes de desserte des localités rurales en pistes et d'aménagement des voies urbaines se posent avec acuité à Grand Popo. Les voies disponibles sont presque impraticables surtout en période pluvieuse. Les enseignants ne parviennent pas à relier les écoles du fait de l'état des voies. Ce projet vient améliorer l'état des routes de la commune afin de faciliter la circulation des biens et des personnes.			
Objectif : Rendre praticables en toutes saisons les pistes		Indicateurs : ■ Nombre de ml aménagé et entretenu	
Risques et facteurs de succès : Risques : Non respect des clauses contractuelles Facteurs de succès : Disponibilité des entreprises			
Résultats attendus: -L'amélioration des conditions d'accès des populations rurales aux services sociaux et d'encadrement agricole -Le désenclavement de certains arrondissements ciblés par l'aménagement et l'entretien des pistes permettant ainsi le trafic pendant toute l'année, facilitant la commercialisation de la production et l'apport d'intrants à la production.			
Intercommunalité : <input type="checkbox"/> Projet à un caractère intercommunal <input checked="" type="checkbox"/> Projet a un caractère communal Autres informations :			
Impacts environnementaux appréhendés et mesures correctives Pollution atmosphérique et sonore (mesure corrective : rigueur dans l'application de la taxe de pollueur payeur			
Mode d'opérateur du projet prévu : <input checked="" type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué à <input type="checkbox"/> Service déconcentré <input type="checkbox"/> Agence MOD <input type="checkbox"/> Structure intercommunale <input type="checkbox"/> Assistance par <input checked="" type="checkbox"/> Prestataire privé <input type="checkbox"/> Service déconcentré, <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) <input type="checkbox"/> Maîtrise d'ouvrage délégué à une organisation de base (Communauté) <input type="checkbox"/> Régie <input type="checkbox"/> autre (à spécifier) Information supplémentaire :			
Principales activités Travaux d'aménagement et d'entretien			
Localisation du projet	Durée	Bénéficiaires	Type de compétence relative au projet
■ Tous les arrondissements	Cinq ans	■ Population de la commune	<input checked="" type="checkbox"/> propre <input type="checkbox"/> partagée <input type="checkbox"/> déléguée
Cout estimatif en FCFA		Cout d'investissement	Cout de fonctionnement
813.000 000 FCFA		813 000 000 FCFA	0
Sources de Financement prévues		Montant en F CFA	
Communes (Ressources propres)		62 000 000	
Bénéficiaires/Communauté			
FADeC, PTF		561 000 000	
Projet de l'Etat			
Coopération décentralisé			
A rechercher		190 000 000	
Autre			

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, Impact Consultants

Annexe 2 : Coût estimatif détaillé du PDC

Tableau 29 : Coût estimatif détaillé du PDC

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Adjaha		30,0	170,0	50,0	95,0	345,0
	Construction de maisons de village	Conho, Kpovidji, Todjonoukoin, Tokpa-Aïzo, Sého-condji, Mononto, Cotocoli	30,0				
	Construction, réhabilitation de modules de classes, bureau et magasin et remblai de deux écoles	EM Kpovidji, EM Todjonoukoin et EM Séhocondji, EPP Todjonoukoin, EPP Adjaha et EPP Conho, EPP Adjaha Groupe B, Adjaha A et B et Conho, EPP Kpovidji		90,0			
	Construction de deux centres de santé	Séhocondji et Mononto		30,0			
	Réfection du logement de l'infirmier chef et électrification	Adjaha centre		10,0			
	Extension SONEB et raccordement au réseau SONEB (EM d'Adjaha, centre de santé de Tokpa Aïzo)	Adjaha centre, Conho, Cotocoli, Kpovidji, Mononto, Todjonoukoin,		15,0			
	Extension du réseau électrique	Tous les villages		25,0			
	Appui à la mise en place de retenues d'eau pour la pisciculture	Tous les villages			15,0		
	Appui à la promotion de l'élevage : maison du paysans	Tous les villages			15,0		
	Réfection de hangars, construction de magasins, urinoirs et latrines	Marché Adjaha centre, Marché Laintan			20,0		

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Ouverture et reprofilage de voies	Adjaha-Zogbé (voie inter Etat): 2km Todjonoukoin-Laintan : 2 km Todjonoukoin –Azohocondji (Ouverture) : 6km Sèhocondji- Azohouncondji : 10 km				75,0	
	Construction de latrines institutionnelles	- EPP Cotocoli - Conho - EM Adjaha - EM Kpovidji				5,0	
	Reboisement et création de forêt					15,0	
	Agoué		30,0	300,0	75,0	545,0	950,0
	Construction de maisons de village	Agoué I Agoué-Gbédjin, Ayiguinnou, Zogbédji et Nicoué condji, Louis Condji, Abloukoutou,	30,0				
	Construction, réfection de modules de classes, bureaux, magasins et clôture (EM Hilacondji, EPP de Missihoun condji, Nicouécondji	Hilacondji, EM Agoué II, Missihouncondji (Agoué I) Nicouécondji groupe C Hilacondji groupe C Louis condji (Agoué-Gbédjin)		150,0			
	Extension réseau eau potable et branchement de l'EPP Missiohoun Condji au réseau SONEB	Zogbédji (plage et village); Ayiguinnou (Kakaki , ayiguinnou condji et bercail; Houessouicondji Agoué I (missihouncondji et Saka		50,0			
	Construction de 26 hangars et de magasins de stockage	Marché Hilacondji (08); Nicouécondji et Zogbédji (06) Agoué I, Onkuihoué (12)			40,0		
	Appui à la promotion du maraîchage : organisation de la vente groupée des produits de maraîchage, pose de transformateur électrique sur le poteau à chaque trois kilomètre pour les maraîchers	Agoué I			25,0		

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Appui à la promotion de l'élevage				10,0		
	Aménagement des voies urbaines					500,0	
	Elaboration du plan d'urbanisme					20,0	
	Densification du réseau électrique	Hilacondji, Agoué, Zogbédji, Nicouécondji		100,0			
	Construction d'un point de regroupement des déchets solides ménagers	Hilacondji				15,0	
	Reboisement et création de forêt					10,0	
	Avlo		30,0	130,0	40,0	35,0	235,0
	Achèvement, équipement et mis en service du centre de santé de Kpèko et Construction d'un centre de santé à Hakouè	Kpèko et Hakouè		50,0			
	Construction de modules de classes	Kpèko, Avlo Village, école de Loti (Hakouè) nouvellement crée		60,0			
	Construction de latrines					5,0	
	Appui à la mise en valeur des retenues d'eau pour la pisciculture				30,0		
	Appui à la promotion de l'élevage				10,0		
	Construction de la clôture du centre de santé			20,0			
	Construction de la clôture verte des bureaux d'arrondissement					5,0	
	Construction de la maison de village		30,0				
	Elaboration d'un plan d'aménagement de la bouche du Roy					15,0	
	Reboisement et création de forêt					10,0	

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Djanglanmey		60,0	120,0	80,0	100,0	360,0
	Aménagement des pistes et construction d'un pont sur Sazué à Devikanmey, Tomadjihouè et Kpatcha-Condji	Gountoeto-Tolèbèkpa : 2 km Ouassa-Hanmlangni : 4 km Vodomey-Kpatcha-Condji : 1 km Dispensaire-Agakomey : 1 km				90,0	
	Construction de modules de 3 classes et remblais dans les écoles	EPP Kpatcha-Condji, PP Hanmlangni, Foly-Condji, Tomadjihouè, Gountoeto,		90,0			
	Construction d'un centre de santé	Tomadjihoué		30,0			
	Aménagement du marché : Construction des hangars, boutiques, latrines	Djanglanmey			20,0		
	Appui à la production et à la transformation des produits agricoles (riz, maïs, bananes, cannes à sucre)				30,0		
	Appui à la mise en valeur des retenues d'eau pour la pisciculture				10,0		
	Appui à la promotion de l'élevage				20,0		
	Construction de maison de villages		30,0				
	Construction des bureaux de l'arrondissement		30,0				
	Reboisement et création de forêts					10,0	
	Gbéhoué		45,0	115,0	80,0	60,0	300,0
	Construction et équipement du bureau d'arrondissement	Gbéhoué	15,0				
	Construction de maisons de village	Adimado, Gbéhoué- Ouatchi, Gbéhoué- Pédah, Sohon, Zogbédjji, Gbéyawa et Talla	30,0				

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Equiperment du poste avancé de la gendarmerie en mobilier de bureau	Gbéhoué		10,0			
	Construction de modules de classes, magasin, bureau, latrines et équipement	EM (Gbéhoué-Ouatchi, Gbéhoué – centre et Sohon, Zogbédjé et Gbéyawa) EPP (Gbéhoué ouatchi, Gbéhoué A		60,0			
	Renforcement de la capacité d'accueil du centre de santé d'arrondissement : construction d'une salle d'accouchement, d'une salle de consultation et d'une salle d'hospitalisation au centre de santé d'arrondissement	Chef lieu		20,0			
	Construction de 4 hangars de 12m*6m plus magasin de stockage au marché du carrefour Kpablè	Kpablè			20,0		
	Appui à la promotion du maraîchage	Tous les villages			15,0		
	Appui aux femmes productrices de l'huile rouge, femmes mareyeuses	Tous les villages			15,0		
	Appui à la mise en valeur des retenues d'eau pour la pisciculture				15,0		
	Appui à la promotion de l'élevage				15,0		
	Extension du réseau électrique	CEG-Dahonou Kpablè – Attignoncondji Arrondissement – Gbéhoué pédah Kpablè-Dékanmè Atticomey-Gbéyawa		25,0			
	Poursuite des travaux de lotissement de l'arrondissement	Arrondissement				50,0	

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Reboisement et création de forêt					10,0	
	Grand-Popo		30,0	330,0	100,0	631,0	1 091,0
	Aménagement et valorisation de la plage : Elaboration et mise en œuvre du plan d'aménagement				20,0		
	Animation de l'office du tourisme : réorganiser le système tourisme (bureau où on peut avoir tous les renseignements, organiser les guides, aménager les sites, sécuriser certains sites = poste avancé de la gendarmerie, organisation des acteurs, etc.)				80,0		
	Création d'une école primaire à Yondo-Condji (zone bel Azur), d'une école maternelle à Ewé-Condji, d'une école maternelle à Hèvé et construction des salles de classes à l'école Houndjodji et clôture des écoles	Yondo-Condji, Houndjodji		150,0			
	Construction d'un centre de santé à Yodo-Condji (situé à 6 km du CCS et du CS Agoué) et promotion de la mutuelle de santé			30,0			
	Extension du réseau SONEB			50,0			
	Extension du réseau électrique			100,0			
	Aménagement de voie: Honkhoué-Hounsoukoué : 3 km ancien Cimetière Grand-Popo-Hounsoukoué : 1 km					84,0	
	Clôture verte des bureaux d'arrondissement					2,0	
	Aménagement de l'ancien cimetièrè					15,0	
	RNIE2-Carrefour Sastre : assainissement et pavage RNIE-Mairie (Financement BIDC)					500,0	
	Elaboration du Plan d'urbanisme					20,0	

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Construction de maisons de village		30,0				
	Reboisement et création d'espace vert					10,0	
	Sazué		55,0	60,0	40,0	100,0	255,0
	Construction des bureaux de l'arrondissement + clôture)		25,0				
	Appui à la mise en valeur des retenues d'eau pour la pisciculture				20,0		
	Appui à la promotion de l'élevage				10,0		
	Réfection des hangars de Gnito et de Sazué et construction de Hangar au bord du fleuve Mono à Vodomey				10,0		
	Construction de modules de classes	Adankpè, Gbodjomè, Vodomey, Batoto, CEG		60,0			
	Aménagement de voies	Dossouvi-Condji-Gbodjomè : 6 km voie Gnito-Salokou : 3 km				90,0	
	Maisons de villages		30,0				
	Reboisement et création de forêt					10,0	
	Commune		408,0	1 061,0	190,0	848,0	2 507,0
	Aménagement des pistes :	Gbéhoué-Avlo-Kpeko : 14 km Allogo-Allogo Plage (construction pont) Aménagement des voies Gbèkon-Avlo : 8km				308,0	

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Aménagement des voies et construction d'un pont à Kotonouh - Avlo	Laintin-Adimado : 8km Aguiya-Condji-Gbéhouè Pedah-Zogbedji-Kpagblè : 4 km Houngo-Alabi : 1km Adimado-Doyi : 4 km				120,0	
	Animation du cadre de concertation mairie, secteur privé, organisation de la société civile et PTF		1,0				
	Appui aux organisations de la société civile		20,0				
	Promotion de la mécanisation agricole				30,0		
	Appui à la sécurisation et à l'aménagement des espaces agricoles				10,0		
	Organisation d'un circuit touristique				15,0		
	Conception d'un livret d'histoire des villages de Grand-Popo			10,0			
	Elaboration et mise en œuvre d'une de politique de recrutement et de motivation du personnel de la mairie en cohérence avec le document de renforcement de capacité de la mairie élaboré et en cours de mise en œuvre		10,0				
	Actualisation et mise en œuvre du plan de formation et de renforcement		15,0				
	Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication		10,0				
	Appui à l'organisation de la fête Nonvitcha		10,0				
	Création d'un jardin botanique à Gbéhoué					10,0	
	Création d'un marché de joncs à Grand-Popo				20,0		

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Acquisition d'un site de maraîchage à Gbéhoué et aménagement					100,0	
	Appui à la création d'un marché auto-géré des produits maraîchers avec un dispositif de conservation				5,0		
	Sensibilisation et distribution des actes de naissance			10,0			
	Plaidoyer pour le recrutement du personnel enseignant			1,0			
	Aménagement des deux gares routières	Agoué et Hila-Condji				30,0	
	Renforcement des capacités des entreprises locales				10,0		
	Création et animation d'un cadre de concertation et de collaboration entre le CIPE et la Commune		5,0				
	Renforcement des capacités des services en charge de la mobilisation des ressources		5,0				
	Construction d'un marché à vocation régionale				100,0		
	Etude de faisabilité pour la stabilisation bouche du Roy, érosion côtière, désensablement des lits des cours d'eau dans le cadre de la lutte contre le changement climatique					25,0	
	Aménagement d'une route de l'eau					100,0	
	Projet eau potable	Sazué, Djanglanmey, Gbéhoué, Avlo (Kpeko, Koueta, Hakouè et renforcement du réseau dans le village Avlo)		600,0			
	Electrification des arrondissements Djanglanmey et Sazué	Sazué-Djanglanmey		270,0			
	Définition et traçage des couloirs de transhumance					20,0	

N°	Sous projets	Localisation (Villages ou quartiers de ville)	Total coût souhaité selon les 4 axes de développement durable (en milliers)				coût estimatif en millions de FCFA
			Gouvernance	Social	Economie	Environnement	Total
	Construction de l'hôtel de ville		300,0				
	Acquisition de 20 motos au profit de l'administration communale et d'un groupe électrogène		22,0				
	Promotion de latrines familiales					10,0	
	Adaptation aux changements climatiques					100,0	
	Organisation de la filière de gestion des déchets					25,0	
	Protection et promotion des droits de l'enfant			70,0			
	Projet de renforcement de la sécurité publique			100,0			
	Suivi-évaluation du PDC		10,0				
	TOTAL SOUHAITE PAR LA COMMUNE		688	2 286	655	2 414	6 043
	Imprévus (2%)		13,8	45,7	13,1	48,3	120,9
	TOTAL REALISTE POUR 5 ANS		702	2 332	668	2 462	6 164
	EN POURCENTAGE						

Source : PDC, 2^{ème} génération, Atelier de planification et de programmation, IMPACT Consultants